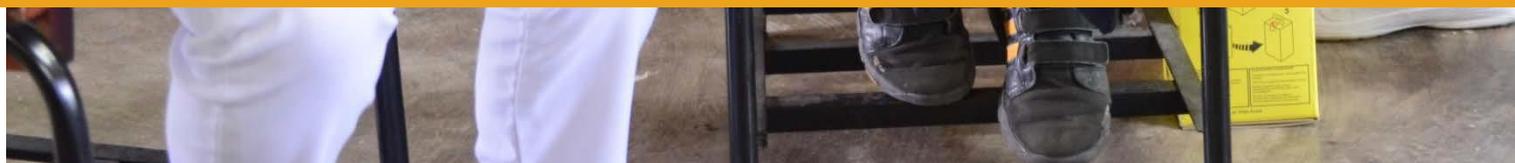




RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Edition 2016



SANOFI

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2016

SOMMAIRE

1	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	3
	BILANS CONSOLIDÉS — ACTIF.....	3
	BILANS CONSOLIDÉS — PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	4
	COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	5
	ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL.....	6
	TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	7
	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	9
	NOTES ANNEXES – SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016.....	11
	A/ Bases de préparation des comptes semestriels et principes comptables	11
	B/ Éléments significatifs du premier semestre 2016.....	14
	C/ Événements postérieurs au 30 juin 2016.....	39
2	RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITÉ	40
	A/ Événements marquants du premier semestre 2016	40
	B/ Événements postérieurs au 30 juin 2016.....	46
	C/ Comptes consolidés du premier semestre 2016.....	47
	D/ Facteurs de risques et transactions entre parties liées	74
	E/ Perspectives	74
	F/ Annexe – Définition des données financières	76
	G/ Annexe – Portefeuille de recherche & développement	79
3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L’INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE ...	81
4	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	82

Les comptes semestriels consolidés condensés ne sont pas audités mais ont fait l’objet d’un examen limité par les commissaires aux comptes selon les normes d’exercice professionnel applicables en France.

1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

BILANS CONSOLIDÉS — ACTIF

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Immobilisations corporelles	B.2.	9 819	9 943
Écarts d'acquisition	B.3.	39 420	39 557
Autres actifs incorporels	B.3.	11 094	12 026
Participations dans des sociétés mises en équivalence	B.5.	2 727	2 676
Autres actifs non courants	B.6.	2 316	2 725
Impôts différés actifs		5 392	4 714
Actif non courant		70 768	71 641
Stocks		7 067	6 516
Clients et comptes rattachés	B.7.	7 290	7 386
Autres actifs courants		1 772	1 767
Actifs financiers courants		130	111
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B.9.	6 076	9 148
Actif courant		22 335	24 928
Actifs destinés à être cédés ou échangés	B.20.	6 010	5 752
TOTAL DE L'ACTIF		99 113	102 321

Les notes jointes en pages 11 à 39 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

BILANS CONSOLIDÉS — PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2016	31 décembre 2015
Capitaux propres - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		54 190	58 049
Capitaux propres - Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants		157	161
Total des capitaux propres	B.8.	54 347	58 210
Emprunts à long terme - partie à plus d'un an	B.9.	14 850	13 118
Passifs non courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	B.11.	1 027	1 121
Provisions et autres passifs non courants	B.12.	9 895	9 169
Impôts différés passifs		2 774	2 895
Passif non courant		28 546	26 303
Fournisseurs et comptes rattachés		3 928	3 817
Autres passifs courants		8 679	9 442
Passifs courants liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants	B.11.	210	130
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	B.9.	2 427	3 436
Passif courant		15 244	16 825
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	B.20.	976	983
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		99 113	102 321

Les notes jointes en pages 11 à 39 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2016 (6 mois) ⁽¹⁾	Au 30 juin 2015 (6 mois) ⁽¹⁾⁽²⁾	Au 31 décembre 2015 (12 mois) ⁽¹⁾⁽²⁾
Chiffre d'affaires	B.19.4.	15 926	16 629	34 060
Autres revenus		310	353	801
Coûts des ventes		(4 970)	(5 268)	(10 919)
Marge brute		11 266	11 714	23 942
Frais de recherche et développement		(2 514)	(2 405)	(5 082)
Frais commerciaux et généraux		(4 609)	(4 654)	(9 382)
Autres produits d'exploitation	B.15.	265	74	254
Autres charges d'exploitation	B.15.	(195)	(166)	(462)
Amortissements des incorporels	B.3.	(877)	(988)	(2 137)
Dépréciations des incorporels	B.4.	(52)	(28)	(767)
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	B.11.	(67)	71	53
Coûts de restructuration et assimilés	B.16.	(627)	(380)	(795)
Autres gains et pertes, litiges		—	—	—
Résultat opérationnel		2 590	3 238	5 624
Charges financières	B.17.	(241)	(262)	(559)
Produits financiers	B.17.	50	57	178
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence		2 399	3 033	5 243
Charges d'impôts	B.18.	(497)	(692)	(709)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		98	(66)	(22)
Résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé Animale destinée à être échangée		2 000	2 275	4 512
Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	B.20.	286	109	(124)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 286	2 384	4 388
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants		41	59	101
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		2 245	2 325	4 287
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	B.8.7.	1 287,6	1 307,2	1 306,2
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	B.8.7.	1 296,6	1 322,0	1 320,7
- Résultat de base par action (en euros)		1,74	1,78	3,28
- Résultat de base par action (en euros) hors activité Santé Animale destinée à être échangée		1,52	1,70	3,38
- Résultat dilué par action (en euros)		1,73	1,76	3,25
- Résultat dilué par action (en euros) hors activité Santé Animale destinée à être échangée		1,51	1,68	3,34

⁽¹⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir notes B.1. et B.20.).

⁽²⁾ A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés (voir note A.1.2.).

Les notes jointes en pages 11 à 39 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2016 (6 mois)	Au 30 juin 2015 (6 mois)	Au 31 décembre 2015 (12 mois)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 286	2 384	4 388
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>		2 245	2 325	4 287
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>		41	59	101
Autres éléments du résultat global :				
· Gains et (pertes) actuariels	B.8.8.	(924)	772	652
· Effet d'impôts	B.8.8.	253	(180)	(187)
Sous-total des éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat (a)		(671)	592	465
· Actifs financiers disponibles à la vente		(422)	194	(37)
· Couvertures de flux de trésorerie		—	(6)	(3)
· Écarts de conversion	B.8.8.	(37)	1 858	1 915
· Effet d'impôts	B.8.8.	83	(69)	20
Sous-total des éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat (b)		(376)	1 977	1 895
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôts (a+b)		(1 047)	2 569	2 360
Résultat global de l'ensemble consolidé		1 239	4 953	6 748
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>		1 203	4 887	6 641
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>		36	66	107

Les notes jointes en pages 11 à 39 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes, réserves et résultats accumulés	Actions propres	Stock-options et autres paiements en actions	Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	Intérêts Non Contrôlants	Total des capitaux propres
Soldes au 1^{er} janvier 2015	2 639	52 553	(694)	2 599	(977)	56 120	148	56 268
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	592	—	—	1 970	2 562	7	2 569
Résultat de la période	—	2 325	—	—	—	2 325	59	2 384
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	2 917	—	—	1 970	4 887	66	4 953
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2014 (2,85 euros par action)	—	(3 694)	—	—	—	(3 694)	—	(3 694)
Paiement de dividendes aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(60)	(60)
Programme de rachat d'actions ⁽²⁾	—	—	(1 244)	—	—	(1 244)	—	(1 244)
Réduction de capital ⁽²⁾	(37)	(1 453)	1 490	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
· Levée d'options	14	448	—	—	—	462	—	462
· Émission d'actions gratuites	6	(6)	—	—	—	—	—	—
· Produits de cession d'actions propres liés aux options d'achat	—	—	1	—	—	1	—	1
· Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	84	—	84	—	84
· Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	20	—	20	—	20
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	(18)	—	—	—	(18)	2	(16)
Soldes au 30 juin 2015	2 622	50 747	(447)	2 703	993	56 618	156	56 774
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	(127)	—	—	(81)	(208)	(1)	(209)
Résultat de la période	—	1 962	—	—	—	1 962	42	2 004
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	1 835	—	—	(81)	1 754	41	1 795
Paiement de dividendes aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Programme de rachat d'actions ⁽²⁾	—	—	(537)	—	—	(537)	—	(537)
Réduction de capital ⁽²⁾	(15)	(671)	686	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
· Levée d'options	4	107	—	—	—	111	—	111
· Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	121	—	121	—	121
· Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	(10)	—	(10)	—	(10)
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	(8)	—	—	—	(8)	14	6
Soldes au 31 décembre 2015	2 611	52 010	(298)	2 814	912	58 049	161	58 210

(en millions d'euros)	Capital	Primes, réserves et résultats accumulés	Actions propres	Stock-options et autres paiements en actions	Autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	Intérêts Non Contrôlants	Total des capitaux propres
Soldes au 31 décembre 2015	2 611	52 010	(298)	2 814	912	58 049	161	58 210
Autres éléments du résultat global au titre de la période	—	(671)	—	—	(371)	(1 042)	(5)	(1 047)
Résultat de la période	—	2 245	—	—	—	2 245	41	2 286
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de la période	—	1 574	—	—	(371)	1 203	36	1 239
Paiement du dividende au titre de l'exercice 2015 (2,93 euros par action)	—	(3 759)	—	—	—	(3 759)	—	(3 759)
Paiement de dividendes aux intérêts non contrôlants	—	—	—	—	—	—	(54)	(54)
Programme de rachat d'actions ⁽²⁾	—	—	(1 402)	—	—	(1 402)	—	(1 402)
Réduction de capital ⁽²⁾	(45)	(1 655)	1 700	—	—	—	—	—
Plans de paiements en actions :								
· Levée d'options	1	16	—	—	—	17	—	17
· Émission d'actions gratuites	7	(7)	—	—	—	—	—	—
· Valeur des services obtenus des salariés	—	—	—	117	—	117	—	117
· Effet d'impôts lié à la levée d'options	—	—	—	(14)	—	(14)	—	(14)
Variation des intérêts non contrôlants sans perte de contrôle	—	(21)	—	—	—	(21)	14	(7)
Soldes au 30 juin 2016	2 574	48 158	—	2 917	541	54 190	157	54 347

⁽¹⁾ Voir note B.8.8.

⁽²⁾ Voir notes B.8.2. et B.8.3.

Les notes jointes en pages 11 à 39 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Note	Au 30 juin 2016 (6 mois) ⁽¹⁾	Au 30 juin 2015 (6 mois) ⁽¹⁾	Au 31 décembre 2015 (12 mois) ⁽¹⁾
Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi		2 245	2 325	4 287
Résultat net issu de l'activité Santé Animale destinée à être échangée		(286)	(109)	124
Part des Intérêts Non Contrôlants hors BMS ⁽²⁾		(3)	11	7
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus		(57)	114	115
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		1 572	1 693	4 276
Plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants nettes d'impôts ⁽³⁾		(27)	(44)	(136)
Variation des impôts différés		(477)	(569)	(1 253)
Variation des provisions ⁽⁴⁾		(107)	86	(13)
Coût des avantages accordés (stock-options et autres paiements en actions)		111	79	193
(Gains) et pertes latents		(122)	(267)	(365)
Marge brute d'autofinancement hors activité Santé Animale destinée à être échangée		2 849	3 319	7 235
(Augmentation)/diminution des stocks		(514)	(479)	(466)
(Augmentation)/diminution des clients et comptes rattachés		103	(156)	(493)
Augmentation/(diminution) des fournisseurs et comptes rattachés		74	121	241
Variation des autres actifs courants, actifs financiers courants et autres passifs courants		(119)	308	1 773
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles hors activité Santé Animale destinée à être échangée⁽⁵⁾		2 393	3 113	8 290
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'activité Santé Animale destinée à être échangée		211	292	630
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	B.2. - B.3.	(1 200)	(771)	(2 772)
Acquisitions de titres consolidés, nettes de la trésorerie acquise ⁽⁶⁾	B.1.	(345)	(47)	(220)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(123)	(113)	(142)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽⁷⁾		264	92	211
Variation des prêts et autres actifs financiers		(10)	(10)	(88)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement hors activité Santé Animale destinée à être échangée		(1 414)	(849)	(3 011)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de l'activité Santé Animale destinée à être échangée		(56)	(178)	(246)
Augmentation de capital Sanofi	B.8.1.	17	462	573
Dividendes versés :				
· aux Actionnaires de Sanofi		(3 759)	(3 694)	(3 694)
· aux intérêts non contrôlants (hors BMS) ⁽²⁾		(9)	(7)	(12)
Transactions avec intérêts non contrôlants hors dividendes		—	(5)	(8)
Nouveaux emprunts à plus d'un an	B.9.1.	1 787	2	2 253
Remboursements d'emprunts à plus d'un an	B.9.1.	(2 582)	(456)	(708)
Variation nette des emprunts à moins d'un an		1 856	(142)	(199)
Acquisitions d'actions propres	B.8.2.	(1 404)	(1 244)	(1 784)
Cessions d'actions propres, nettes d'impôts		—	1	1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement hors activité Santé Animale destinée à être échangée		(4 094)	(5 083)	(3 578)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement de l'activité Santé Animale destinée à être échangée		(9)	23	(23)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change		(103)	42	(232)
Incidence sur la trésorerie de l'activité Santé Animale reclassée en Actifs destinés à être cédés ou échangés ⁽⁸⁾	B.20.	—	—	(23)
Variation nette de la trésorerie hors activité Santé Animale		(3 218)	(2 777)	1 469
Variation nette de la trésorerie de l'activité Santé Animale		146	137	361
Variation nette de la trésorerie		(3 072)	(2 640)	1 807
Trésorerie à l'ouverture		9 148	7 341	7 341
Trésorerie à la clôture	B.9.	6 076	4 701	9 148

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

⁽²⁾ Voir note C.2. aux états financiers au 31 décembre 2015.

⁽³⁾ Y compris actifs financiers disponibles à la vente.

⁽⁴⁾ Cette ligne inclut les contributions versées à des fonds de pension (voir note B.12.).

⁽⁵⁾ Dont :

- Impôts payés	(1 180)	(1 028)	(1 706)
- Intérêts payés (hors flux sur instruments dérivés liés à la couverture de la dette)	(180)	(183)	(404)
- Intérêts reçus (hors flux sur instruments dérivés liés à la couverture de la dette)	28	30	57
- Dividendes reçus des sociétés non consolidés	3	5	9

⁽⁶⁾ Cette ligne inclut les paiements relatifs à des compléments de prix compris dans le montant du passif valorisé et comptabilisé lors de l'acquisition de regroupement d'entreprises.

⁽⁷⁾ Cette ligne inclut les produits de cession relatifs aux titres de sociétés consolidées et aux autres actifs financiers non courants.

⁽⁸⁾ La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'activité Santé Animale sont présentés sur la ligne **Actifs destinés à être cédés ou échangés** sur les exercices 2015 et 2016.

Les notes jointes en pages 11 à 39 font partie intégrante des comptes semestriels consolidés condensés.

NOTES ANNEXES – SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2016

PRÉAMBULE

La société mère Sanofi et ses filiales (“Sanofi”) est un leader mondial de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients.

Sanofi est coté à Paris (Euronext : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Les comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2016 ont été examinés par le conseil d'administration de Sanofi, qui s'est réuni le 28 juillet 2016.

A/ Bases de préparation des comptes semestriels et principes comptables

A.1. RÉFÉRENTIEL IFRS

Les comptes semestriels consolidés sont établis et présentés de manière condensée conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2016 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne et au référentiel publié par l'IASB. Les principes comptables appliqués pour le 30 juin 2016 sont identiques à ceux détaillés dans les notes aux comptes consolidés publiés au 31 décembre 2015.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne au 30 juin 2016 est disponible sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm

A.1.1. Nouvelles normes et amendements publiés en 2016

Au cours du premier semestre 2016 l'IASB a publié la norme IFRS 16, Contrats de location, norme applicable à partir de l'exercice 2019, qui aligne la comptabilisation des contrats de location simple sur celle des contrats de location financement ainsi que des clarifications à la norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Les amendements à la norme sur les revenus, qui a été publiée en 2014, ne modifient pas les principes sous-jacents de la norme, mais clarifient la façon dont ces principes devraient être appliqués. Les amendements clarifient la question de savoir comment identifier une obligation de prestation (la promesse de transférer un bien ou un service à un client) dans un contrat ; déterminer si une société agit pour son propre compte (fournisseur d'un bien ou d'un service) ou comme mandataire/agent (chargé de la fourniture du bien ou du service) ; et, déterminer si le revenu issu d'une licence de propriété intellectuelle devrait être enregistré à un instant donné ou dans le temps. L'IASB a publié aussi au cours du semestre des amendements à IAS 12, Impôt sur le résultat, intitulés : Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes. IAS 12 traite de la comptabilisation et de l'évaluation des impôts différés, actifs ou passifs. Les amendements publiés visent à clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur, afin de répondre à la diversité de la pratique.

A.1.2. Revenus de l'entité VaxServe

VaxServe est une entité du segment Vaccins dont les activités comprennent la distribution de vaccins et autres produits de fabricants tiers aux États-Unis.

A compter du 1^{er} janvier 2016, afin d'améliorer la pertinence de l'information publiée, les ventes de l'entité VaxServe de produits ne provenant pas de Sanofi sont présentées sur la ligne **Autres revenus**. Précédemment, les ventes totales de VaxServe étaient comptabilisées sur la ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat.

L'impact de ce changement de présentation sur les périodes comparatives est un reclassement de la ligne **Chiffres d'affaires** vers la ligne **Autre revenu** de 210 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2015 et de 482 millions d'euros pour 2015.

A.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes, portent en particulier sur :

- les montants déduits des ventes au titre des retours attendus, ainsi qu'au titre des rétrocessions et des réductions de prix accordées ;
- la dépréciation des actifs corporels et incorporels et des participations dans les sociétés mises en équivalence ;
- la valorisation des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels acquis ainsi que leur durée de vie estimée ;
- le montant des engagements de retraite ;
- le montant des provisions pour restructuration, litiges, risques fiscaux et environnementaux ;
- le montant des impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles ;
- la valorisation des paiements conditionnels ;
- l'utilisation à la clôture d'un taux pour la conversion des comptes libellés en devises et celle de filiales étrangères lorsque plusieurs cours de changes existent.

La Direction est également amenée à exercer son jugement pour évaluer si les critères de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, sont atteints, conduisant au classement comme détenu en vue de la vente ou de l'échange d'un actif non courant ou d'un groupe d'actifs et à la présentation de manière séparée d'une activité abandonnée. Ces appréciations sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances.

Par ailleurs, dans le cadre de l'information financière semestrielle et conformément à IAS 34, la charge d'impôts de Sanofi a été déterminée sur la base du taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au résultat opérationnel des activités avant quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants, augmenté des produits financiers et diminué des charges financières. Le taux effectif d'imposition estimé au titre de l'exercice est déterminé sur la base des taux d'impôts qui seront applicables et des prévisions de résultat avant impôts des juridictions fiscales de Sanofi.

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

A.3. SAISONNALITÉ

Les activités de Sanofi ne présentent pas de variation saisonnière significative.

A.4. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 13, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- niveau 1 : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

La juste valeur des principaux actifs et passifs financiers existant au bilan est déterminée selon les principes indiqués dans le tableau ci-dessous :

Note	Instrument Financier	Principe de valorisation	Niveau de la juste valeur	Technique d'évaluation	Principe de détermination de la juste valeur			
					Données de marché			
					Modèle de Valorisation	Cours de change	Taux d'intérêt	Volatilités
B.6.	Actifs financiers disponibles à la vente (titres de capitaux propres cotés)	Juste valeur	1	Valeur de marché	Cours de bourse	N/A		
B.6.	Actifs financiers disponibles à la vente (titres de dettes non cotés)	Juste valeur	2	Approche par le revenu	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	N/A	Mid swap + z spread d'obligations de risque et de maturité comparables	N/A
B.6.	Prêts, avances et autres créances à long terme	Coût amorti	N/A	N/A	Le coût amorti des prêts, avances et autres créances à long terme ne présente pas à la date de clôture d'écart significatif par rapport à leur juste valeur.			
B.6.	Actifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur ⁽¹⁾	Juste valeur	1	Valeur de marché	Valeur liquidative	N/A		
B.10.	Contrats à terme sur les devises	Juste valeur	2	Approche par le revenu	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Fixings BCE	< 1an : Mid Money Market > 1an : Mid Zero Coupon	N/A
B.10.	Options sur les devises	Juste valeur	2		Options sans barrière : Garman & Kohlhagen Options avec barrière : Merton, Reiner & Rubinstein	Fixings BCE	< 1an : Mid Money Market > 1an : Mid Zero Coupon	Mid à la monnaie
B.10.	Swaps de taux d'intérêts	Juste valeur	2		Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	N/A	< 1an : Mid Money Market et futures de taux LIFFE > 1an : Mid Zero Coupon	N/A
B.10.	Cross-currency swaps	Juste valeur	2		Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Fixings BCE	< 1an : Mid Money Market et futures de taux LIFFE > 1an : Mid Zero Coupon	N/A
B.9.	Parts d'OPCVM	Juste valeur	1	Valeur de marché	Valeur liquidative	N/A		
B.9.	Titres de créances négociables, billets de trésorerie, dépôts à vue et dépôts à terme	Coût amorti	N/A	N/A	S'agissant d'instruments de durée inférieure à 3 mois, le coût amorti constitue une approximation acceptable de la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés.			
B.9.	Dettes financières	Coût amorti ⁽²⁾	N/A	N/A	S'agissant des dettes financières de durée inférieure à 3 mois, le coût amorti constitue une approximation acceptable de la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés. S'agissant des dettes financières de durée supérieure à 3 mois, la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés est déterminée soit par référence aux cotations à la date d'arrêté des comptes (pour les instruments cotés) soit par actualisation des flux futurs résiduels sur la base des données de marché observables à cette date (pour les instruments non cotés).			
B.11.	Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants (CVR)	Juste valeur	1	Valeur de marché	Cours de bourse	N/A		
B.11.	Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants (hors CVR)	Juste valeur ⁽³⁾	3	Approche par le revenu	S'agissant des contreparties éventuelles à payer sur les regroupements d'entreprises, ils constituent, conformément à la norme IAS 32, des passifs financiers. La juste valeur de ces passifs est déterminée par révision du complément de prix à la date d'arrêté selon la méthode décrite dans la note B.11.			

⁽¹⁾ Ces actifs sont adossés à des plans de rémunération différée accordés à certains salariés.

⁽²⁾ Dans le cas des dettes financières qualifiées d'éléments couverts dans une relation de couverture de juste valeur, la valeur au bilan dans les comptes consolidés inclut la variation de juste valeur liée au(x) risque(s) couvert(s).

⁽³⁾ Concernant les regroupements d'entreprises antérieurs à l'application d'IFRS 3 révisée, les contreparties éventuelles sont comptabilisées quand elles deviennent probables. Voir note B.3.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

A.5. CONSOLIDATION ET CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES VÉNÉZUÉLIENNES

En 2016, Sanofi continue à consolider par intégration globale ses filiales implantées au Vénézuéla, considérant que les critères de contrôle au regard de la norme IFRS 10, États financiers consolidés, restent satisfaits.

Jusqu'au début de l'année 2016, le système des changes du Vénézuéla comprenait trois taux : le taux CENCOEX à parité fixe de 6,3 bolivars par dollar US, réservé aux biens de première nécessité, le taux administré SICAD, dont la parité s'établissait à 13,5 bolivars par dollar US au 31 décembre 2015 et qui s'appliquait à certains secteurs d'activité, et le taux SIMADI, de l'ordre de 200 bolivars par dollar US, appliqué à certaines transactions. Pour l'établissement des comptes consolidés, la conversion des comptes des filiales vénézuéliennes en euros était effectuée à partir du taux de change officiel SICAD correspondant au taux estimé de rapatriement des résultats liés à l'activité de ces filiales.

Au cours du mois de février 2016, le gouvernement vénézuélien a annoncé une nouvelle réforme du système des changes qui comprend désormais deux catégories :

- Une première catégorie pour les biens de première nécessité, à laquelle s'applique le taux DIPRO dont la parité fixe est de 10 bolivars par dollar US ;
- Une seconde catégorie, à laquelle s'applique le taux DICOM dont la parité dollar US / bolivar est flottante et atteint 628 bolivars pour un dollar US au 30 juin 2016.

Compte tenu de cette modification du système des changes, de l'évolution de la situation économique et politique et de la raréfaction des disponibilités en dollar US au Vénézuéla, Sanofi a changé de taux pour la conversion des opérations au Vénézuéla afin d'appliquer le taux DICOM depuis le 1^{er} janvier 2016. Cette modification a entraîné la constatation d'une perte de change de 102 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2016. A la suite de ce changement de taux au 30 juin 2016, la contribution des filiales vénézuéliennes aux ventes consolidées s'élève à 9 millions d'euros (contre 399 millions d'euros au 30 juin 2015), et le montant des disponibilités détenues en trésorerie s'établit à 6 millions d'euros (contre 95 millions d'euros au 31 décembre 2015). En outre, l'actif net relatif à ces filiales est non matériel au 30 juin 2016.

B/ Éléments significatifs du premier semestre 2016

B.1. IMPACT DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

Acquisitions et investissement dans les coentreprises

Au cours du 1^{er} semestre 2016, Sanofi a poursuivi l'acquisition de titres de la société biopharmaceutique Regeneron Pharmaceuticals Inc. pour 115 millions d'euros. Le montant de la participation au 30 juin 2016 s'élève à 2 386 millions d'euros (voir note B.5.). Sanofi détient à cette date 22,2 % du capital de la société, contre 22,1 % au 31 décembre 2015.

En outre, au cours du 1^{er} semestre 2016, Sanofi a contribué à hauteur de 248 millions de dollars US au capital de la coentreprise formée avec Verily (anciennement Google Life Sciences) à la suite de l'accord de collaboration nouée en août 2015 dans le diabète. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (voir note B.5.).

Échange de l'activité Santé Animale

A la suite de l'accord d'exclusivité conclu en décembre 2015, prévoyant d'échanger l'activité Santé Animale de Sanofi (« Merial ») contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim, les deux groupes ont annoncé le 27 juin la signature de contrats en vue de sceller les négociations amorcées fin 2015. La conclusion de la transaction continuant à être considérée comme hautement probable, l'ensemble des actifs de l'activité Santé Animale concernés par l'opération d'échange ainsi que les passifs directement liés à ces actifs continuent à être présentés respectivement dans les lignes **Actifs destinés à être cédés ou échangés** et **Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés** du bilan consolidé depuis la fin de l'exercice 2015.

De même, l'activité Santé Animale constituant un secteur opérationnel de Sanofi a les caractéristiques d'une activité abandonnée selon la norme IFRS 5 et par conséquent le résultat net de cette activité est présenté de manière séparée sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** du compte de résultat consolidé, pour les opérations 2016 et pour celles des périodes comparatives présentées.

Les informations détaillées relatives à la contribution de l'activité Santé Animale dans les comptes consolidés sont données dans la note B.20.

Projet de démantèlement de la coentreprise Sanofi Pasteur MSD

Sanofi Pasteur et MSD (connu sous le nom de Merck aux États-Unis et au Canada) ont annoncé le 8 mars 2016 leur intention de mettre un terme à leur coentreprise dans le domaine du vaccin, Sanofi Pasteur MSD, afin de poursuivre séparément leur stratégie de développement en Europe. La réalisation de ce projet étant considérée comme hautement probable, la participation dans la coentreprise Sanofi Pasteur MSD a été classée sur la ligne **Actifs destinés à être cédés ou échangés** et la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence a cessé depuis l'annonce du projet (voir notes B.5. et B.19.).

B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les acquisitions d'immobilisations corporelles du premier semestre 2016 s'élèvent à 523 millions d'euros. Elles reflètent les investissements réalisés dans le secteur de la Pharmacie pour 415 millions d'euros, principalement dans le domaine industriel (323 millions d'euros). Le secteur des Vaccins contribue aux acquisitions d'immobilisations du semestre à hauteur de 108 millions d'euros.

Au premier semestre 2016, Sanofi a comptabilisé une perte de valeur de 18 millions d'euros concernant les actifs corporels, liée principalement au secteur de la Pharmacie.

Les commandes fermes d'immobilisations s'élèvent à 551 millions d'euros au 30 juin 2016.

B.3. ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les **autres actifs incorporels** ont varié au cours du premier semestre 2016 de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Recherche acquise	Produits, marques, et autres droits	Logiciels et progiciels	Total autres actifs incorporels
Valeur brute au 1^{er} janvier 2016	3 854	52 002	1 231	57 087
Acquisitions/augmentations	46	24	55	125
Cessions/diminutions	(39)	(56)	(37)	(132)
Différences de conversion	(10)	(150)	(1)	(161)
Transferts ⁽¹⁾	(34)	24	(6)	(16)
Valeur brute au 30 juin 2016	3 817	51 844	1 242	56 903
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2016	(2 301)	(41 888)	(872)	(45 061)
Dotations aux amortissements	—	(886)	(51)	(937)
Dépréciations nettes ⁽²⁾	(19)	(33)	—	(52)
Cessions/diminutions	38	56	36	130
Différences de conversion	4	105	—	109
Transferts	4	(2)	—	2
Amortissements et dépréciations au 30 juin 2016	(2 274)	(42 648)	(887)	(45 809)
Valeur nette au 31 décembre 2015	1 553	10 114	359	12 026
Valeur nette au 30 juin 2016	1 543	9 196	355	11 094

⁽¹⁾ La ligne « Transferts » comprend principalement la recherche acquise et mise en service au cours du semestre, qui est amortie à compter de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché.

⁽²⁾ Voir note B.4.

Les acquisitions d'autres actifs incorporels hors logiciels du premier semestre 2016 s'élèvent à 70 millions d'euros.

Les « Produits, marques et autres droits » (à l'exclusion des éléments relatifs à l'activité Santé Animale, présentée sur la ligne **Actifs destinés à être cédés ou échangés**, voir note B.20.) comprennent essentiellement :

- des « Produits commercialisés », dont la valeur nette est de 8,5 milliards d'euros au 30 juin 2016 contre 9,4 milliards d'euros au 31 décembre 2015 et la durée d'amortissement moyenne pondérée est d'environ 10 années.
- des « Marques » dont la valeur nette est de 0,2 milliard d'euros au 30 juin 2016 et 0,3 milliard d'euros au 31 décembre 2015, et la durée d'amortissement moyenne pondérée est d'environ 13 années.

Les caractéristiques des principaux « Produits commercialisés », représentant environ 90 % de la valeur nette de ce poste au 30 juin 2016, sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement et dépréciation	Valeur nette 30 juin 2016	Durée d'amortissement (en années) ⁽¹⁾	Durée d'amortissement résiduelle (en années) ⁽²⁾	Valeur nette 31 décembre 2015
Genzyme	10 805	(5 495)	5 310	10	7	5 759
Aventis	34 903	(33 581)	1 322	9	4	1 548
Chattem	1 342	(432)	910	22	17	956
Zentiva	905	(750)	155	9	4	187
Total des principaux produits commercialisés	47 955	(40 258)	7 697			8 450

⁽¹⁾ Moyennes pondérées. Les durées d'amortissement de ces produits sont comprises entre 1 et 25 années.

⁽²⁾ Moyennes pondérées.

Les **écarts d'acquisition** s'élèvent à 39 420 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 39 557 millions d'euros au 31 décembre 2015. La variation du premier semestre 2016 provient des différences de conversion.

B.4. DÉPRÉCIATION DES ACTIFS INCORPORELS

Au 30 juin 2016, le résultat des tests de dépréciation réalisés en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs, a conduit à enregistrer une charge nette de 52 millions d'euros. Cette charge est liée à l'arrêt de projets en développement (19 millions d'euros) et à des dépréciations de produits commercialisés (33 millions d'euros).

B.5. PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Les sociétés mises en équivalence comprennent les entreprises associées et les coentreprises (voir note B.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015).

Les participations concernant les sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	% de Participation	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	22,2	2 386	2 245
DM LLC ⁽¹⁾	50,0	184	—
Sanofi Pasteur MSD ^{(1)/(2)}	50,0	—	252
Infraserv GmbH & Co. Höchst KG ⁽¹⁾	31,2	69	85
Entités et sociétés gérées par Bristol-Myers Squibb ⁽³⁾	49,9	43	43
Autres participations	—	45	51
Total		2 727	2 676

⁽¹⁾ Coentreprises.

⁽²⁾ Reclassé en **Actifs destinés à être cédés ou échangés** conformément à IFRS 5 (voir note B.1.).

⁽³⁾ Dans le cadre des accords avec BMS (voir note C.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015), la part de Sanofi dans l'actif net des sociétés détenues majoritairement par BMS est enregistrée en **Participations dans des sociétés mises en équivalence**.

Au 30 juin 2016, la valeur de marché des titres Regeneron détenus est de 7 367 millions d'euros sur la base d'un cours de bourse unitaire de 349,23 dollars US à cette date (contre 11 523 millions d'euros au 31 décembre 2015 sur la base d'un cours de bourse unitaire de 542,87 dollars US à cette date).

Les états financiers incluent certaines transactions commerciales entre Sanofi et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Le tableau ci-dessous reprend les principales transactions de la période et soldes avec les parties liées :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2015
Ventes ⁽¹⁾	28	55	218
Redevances ⁽¹⁾	67	11	91
Créances clients	63	83	81
Achats et autres charges (y compris frais de recherche) ⁽¹⁾	392	329	762
Dettes fournisseurs	179	234	196
Autres dettes	66	14	10

⁽¹⁾ Au 30 juin 2016, ces postes comprennent les transactions de Sanofi avec Sanofi Pasteur MSD entre le 1^{er} janvier et le 8 mars 2016 (date de l'annonce du projet de démantèlement de la coentreprise, voir note B.1.).

B.6. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les **autres actifs non courants** comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	1 202	1 609
Engagements de retraite financés d'avance	49	49
Prêts, avances et autres créances à long terme	627	671
Actifs financiers comptabilisés selon l'option juste valeur	286	276
Instruments financiers dérivés	152	120
Total	2 316	2 725

⁽¹⁾ Cette ligne comprend notamment la participation dans la société Alnylam Pharmaceuticals, Inc.. Au 30 juin 2016, le coût des achats successifs des titres s'élève à 788 millions d'euros et la valeur de marché à 513 millions d'euros.

B.7. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Valeur brute	7 492	7 553
Dépréciation	(202)	(167)
Valeur nette	7 290	7 386

L'incidence des pertes de valeur sur créances clients et des reprises représente une charge nette de 22 millions d'euros sur le premier semestre 2016 (4 millions d'euros sur le premier semestre 2015).

La répartition de la valeur brute des créances clients échues, en fonction de leur ancienneté, s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Créances clients échues					
	valeur brute	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 3 mois	Créances de 3 à 6 mois	Créances de 6 à 12 mois	Créances > à 12 mois
Au 30 juin 2016	746	174	145	163	66	198
Au 31 décembre 2015	677	171	147	117	83	159

Les créances échues à plus d'un mois correspondent principalement à des créances auprès d'organismes publics.

Certaines filiales de Sanofi ont transféré sans recours des créances clients à des sociétés d'affacturage ou à des établissements bancaires. Conformément aux conditions mentionnées dans la note B.8.7. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015, le montant des créances décomptabilisées s'élève à 288 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 414 millions d'euros au 31 décembre 2015. Le montant résiduel des garanties liées à ces cessions est marginal au 30 juin 2016.

B.8. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

B.8.1. Capital

Le capital social s'élève à 2 574 211 426 euros et est constitué de 1 287 105 713 actions (nombre total d'actions émises) de 2 euros au 30 juin 2016.

Le détail des actions propres détenues par Sanofi se présente comme suit :

	Nombre d'actions (en millions)	% du capital de l'exercice
30 juin 2016	0,1	0,01%
31 décembre 2015	4,0	0,30%
30 juin 2015	4,9	0,37%
1 ^{er} janvier 2015	9,5	0,72%

À la suite des levées d'options de souscription d'actions Sanofi, 307 244 actions ont été émises sur le premier semestre 2016.

Par ailleurs, dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites, 3 661 059 actions ont été définitivement acquises et ont été émises sur le premier semestre 2016.

B.8.2. Rachat d'actions Sanofi

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Sanofi du 4 mai 2016 a autorisé un programme de rachat des actions Sanofi pour une durée de 18 mois. Sanofi n'a pas racheté d'action dans le cadre de ce programme au cours des mois de mai et juin 2016.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Sanofi du 4 mai 2015 a autorisé un programme de rachat des actions Sanofi pour une durée de 18 mois. Dans ce cadre, Sanofi a racheté 18 764 233 actions au cours du premier semestre 2016 pour un montant total de 1 402 millions d'euros (ce montant ne concernant que ce programme de rachat).

En outre, dans le cadre du contrat de liquidité, les transactions du premier semestre 2016 ont eu une incidence de (0,2) million d'euros dans les capitaux propres.

B.8.3. Réduction de capital

Le conseil d'administration du 28 avril 2016 a décidé l'annulation de 22 561 090 actions auto-détenues (1 700 millions d'euros y compris prime d'émission), représentant 1,75 % du capital au 30 juin 2016.

Ces annulations n'ont pas eu d'impact sur les capitaux propres de Sanofi.

B.8.4. Programmes d'attribution d'actions

Les programmes d'attribution d'actions sont comptabilisés en application des principes décrits dans la note B.24.3. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015. Les principales caractéristiques du plan attribué en 2016, sont les suivantes :

Type de programme	2016 Plan d'actions de performance
Date du conseil d'administration ayant décidé l'émission	4 mai 2016
Nombre total d'actions octroyées soumises à une période de service de 3 ans	4 097 925
Juste valeur d'une action ⁽¹⁾	61,06
Juste valeur du plan à l'attribution (en millions d'euros)	250

⁽¹⁾ Prix du marché de l'action à la date du conseil, ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

Au 30 juin 2016, la charge totale relative à l'ensemble des plans d'attribution d'actions de performance et d'actions gratuites s'élève à 97 millions d'euros, contre 81 millions d'euros au 30 juin 2015.

Le nombre d'actions en cours d'acquisition au 30 juin 2016 s'élève à 13 682 913, dont 4 097 925 relatives aux plans 2016, 3 707 390 relatives aux plans 2015, 3 625 610 relatives aux plans 2014 et 2 251 988 relatives aux plans 2013.

Par ailleurs, le conseil d'administration réuni en date du 5 mars 2014 a décidé d'octroyer un plan d'unités de performance, acquis à l'issue d'une période de service de trois ans et soumises à des conditions de performance.

S'agissant d'instruments réglés en trésorerie, l'évaluation est effectuée à la date d'octroi, à chaque date de clôture et à la date de règlement. La juste valeur d'une unité attribuée correspond au prix de marché de l'action à la date du bilan, ajustée des dividendes attendus pendant la période résiduelle d'acquisition des droits.

La juste valeur du plan d'attribution d'unités de performance, provisionnée au 30 juin 2016 sur la base des droits acquis et incluant les charges sociales s'élève à 26 millions d'euros.

B.8.5. Augmentation de capital

Le conseil d'administration du 3 mars 2016 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés et a offert aux salariés de Sanofi la possibilité de souscrire à une augmentation de capital à un prix de souscription de 57,25 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant le 8 juin 2016.

La période de souscription s'est déroulée du 13 au 24 juin 2016. L'augmentation de capital a donné lieu à la souscription de 1 756 972 actions et à l'émission de 47 014 actions à titre d'abondement immédiat.

Le montant de la charge enregistrée au 30 juin 2016 au titre de cette augmentation de capital s'élève à 17 millions d'euros, dont 3 millions d'euros au titre de l'abondement.

La création des actions et donc la comptabilisation de l'augmentation de capital dans les capitaux propres de Sanofi interviendra le 22 juillet 2016 (voir note C.).

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés en 2015.

B.8.6. Plan d'options de souscription d'actions

Le 4 mai 2016, le conseil d'administration a attribué un plan d'options de souscription d'actions de 402 750 options au prix d'exercice de 75,90 euros. La durée d'acquisition des droits est de quatre ans et l'échéance du plan est fixée au 4 mai 2020.

Sanofi a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ce plan :

- taux de rendement du dividende de 4,51 % ;
- maturité des plans de 7 ans ;
- volatilité de l'action Sanofi calculée sur une base historique de 24,54 % ;
- taux d'intérêt sans risque de 0,056 %.

Sur ces bases, la juste valeur d'une option s'élève à 6,60 euros. La juste valeur du plan d'options de souscription accordé en juin 2016 s'élève à 3 millions d'euros. Cette valeur est enregistrée en charge sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Au 30 juin 2016, la charge totale relative aux stock-options est stable par rapport à celle au 30 juin 2015 et s'élève à 3 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous synthétise les informations concernant les options en circulation et en particulier les options exerçables au 30 juin 2016 :

Fourchette des prix d'exercice par action	En circulation			Exerçables	
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen pondéré d'exercice par actions (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen pondéré d'exercice par action (en euros)
De 30,00 à 40,00 euros par action	144 831	2,75	38,08	144 831	38,08
De 40,00 à 50,00 euros par action	2 149 611	2,67	45,09	2 149 611	45,09
De 50,00 à 60,00 euros par action	4 507 468	4,08	54,04	4 507 468	54,04
De 60,00 à 70,00 euros par action	6 562 114	0,97	64,54	6 562 114	64,54
De 70,00 à 80,00 euros par action	1 993 399	7,80	73,56	—	—
De 80,00 à 90,00 euros par action	433 500	8,99	89,38	—	—
Total	15 790 923			13 364 024	

B.8.7. Nombre d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action prend en compte les actions en circulation, les options sur actions ayant un effet dilutif ainsi que les actions gratuites.

(en millions)	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2015
Nombre moyen d'actions en circulation	1 287,6	1 307,2	1 306,2
Ajustement pour options sur actions ayant un effet dilutif	2,8	6,6	6,0
Ajustement pour actions gratuites	6,2	8,2	8,5
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué	1 296,6	1 322,0	1 320,7

Au 30 juin 2016, 2,4 millions d'options sur actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action car ces options n'ont pas d'effet dilutif, contre 0,4 million d'options sur actions au 31 décembre 2015 et 0,4 million d'options sur actions au 30 juin 2015.

B.8.8. Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global ont varié de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016 (6 mois)	Au 30 juin 2015 (6 mois)	Au 31 décembre 2015 (12 mois)
Solde à l'ouverture	45	(2 315)	(2 315)
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>	68	(2 287)	(2 287)
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>	(23)	(28)	(28)
Gains/(pertes) actuariels :			
· Effet du plafonnement des actifs	—	—	—
· Gains/(pertes) actuariels hors sociétés mises en équivalence	(924)	772	650
· Gains/(pertes) actuariels sur sociétés mises en équivalence nets d'impôts	—	—	2
· Effet d'impôts	253	(180)	(187)
Éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat⁽¹⁾	(671)	592	465
Actifs financiers disponibles à la vente :			
· Variation de juste valeur hors sociétés mises en équivalence ⁽²⁾	(421)	201	(29)
· Variation de juste valeur sur sociétés mises en équivalence nette d'impôts	(1)	(7)	(8)
· Effet d'impôts	83	(71)	16
Couvertures de flux de trésorerie :			
· Variation de juste valeur hors sociétés mises en équivalence ⁽³⁾	—	(6)	(3)
· Variation de juste valeur sur sociétés mises en équivalence nette d'impôts	—	—	—
· Effet d'impôts	—	2	1
Variation des écarts de conversion :			
· Écarts de conversion liés aux filiales étrangères hors sociétés mises en équivalence ⁽³⁾	26	1 696	1 681
· Écarts de conversion liés aux sociétés mises en équivalence	(63)	164	243
· Couvertures d'investissements nets à l'étranger	—	(2)	(9)
· Effet d'impôts	—	—	3
Éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat⁽⁴⁾	(376)	1 977	1 895
Solde à la clôture	(1 002)	254	45
<i>Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi</i>	(976)	275	68
<i>Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants</i>	(26)	(21)	(23)

⁽¹⁾ Éléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat attribuables à l'activité Santé Animale : nuls sur les premiers semestres 2016 et 2015 et (6) millions d'euros en 2015.

⁽²⁾ Dont recyclés par le compte de résultat : (8) millions d'euros au premier semestre 2016, (22) millions d'euros au premier semestre 2015 et (35) millions d'euros en 2015.

⁽³⁾ Montants non significatifs recyclés par le compte de résultat.

⁽⁴⁾ Éléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat attribuables à l'activité Santé Animale (écarts de conversion) : 4 millions d'euros au premier semestre 2016, 76 millions d'euros au premier semestre 2015 et 92 millions d'euros en 2015.

B.9. EMPRUNTS, DETTES FINANCIÈRES, TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La situation financière de Sanofi a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016	Au 31 décembre 2015
Emprunts à long terme – partie à plus d'un an	14 850	13 118
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	2 427	3 436
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(189)	(156)
Total dette financière	17 088	16 398
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	(6 076)	(9 148)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	4
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 012	7 254

⁽¹⁾ Dont montant non significatif détenu par les filiales vénézuéliennes au 30 juin 2016 contre 90 millions d'euros au 31 décembre 2015 (voir note A.5.).

Le total « Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » est un indicateur financier utilisé par la Direction et les investisseurs pour mesurer l'endettement net global de Sanofi.

B.9.1. Valeur de remboursement de la dette

La réconciliation entre la valeur de la dette au bilan et la valeur de remboursement au 30 juin 2016 est détaillée ci-dessous :

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 30 juin 2016	Coût amorti	Ajustement dette en juste valeur	Valeur de remboursement	
				au 30 juin 2016	au 31 décembre 2015
Emprunts à long terme – partie à plus d'un an	14 850	64	(174)	14 740	13 023
Emprunts à court terme et part à court terme de la dette à long terme	2 427	—	—	2 427	3 422
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(189)	—	130	(59)	(35)
Total dette financière	17 088	64	(44)	17 108	16 410
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 076)	—	—	(6 076)	(9 148)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	—	—	4
Dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	11 012	64	(44)	11 032	7 266

Le détail de l'endettement financier net par nature en valeur de remboursement est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016			Au 31 décembre 2015		
	non courant	courant	Total	non courant	courant	Total
Emprunts obligataires	14 213	121	14 334	12 484	2 991	15 475
Autres emprunts bancaires	472	288	760	477	176	653
Billets de trésorerie	—	1 799	1 799	—	—	—
Location-financement	42	18	60	49	18	67
Autres emprunts	13	8	21	13	9	22
Banques créditrices	—	193	193	—	228	228
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière	(19)	(40)	(59)	(11)	(24)	(35)
Total dette financière	14 721	2 387	17 108	13 012	3 398	16 410
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	(6 076)	(6 076)	—	(9 148)	(9 148)
Instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	—	—	4	4
Dettes, nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 721	(3 689)	11 032	13 012	(5 746)	7 266

Principales opérations de financement et de désendettement du semestre

Sanofi a réalisé en avril 2016 une émission d'emprunt obligataire pour un montant de 1,8 milliard d'euros en 3 tranches :

- 500 millions d'euros d'obligations à échéance avril 2019, portant intérêt au taux annuel de 0 % ;
- 600 millions d'euros d'obligations à échéance avril 2024, portant intérêt au taux annuel de 0,625 % ;
- 700 millions d'euros d'obligations à échéance avril 2028, portant intérêt au taux annuel de 1,125 %.

Au cours du premier semestre 2016, deux emprunts ont été remboursés à leur échéance :

- un emprunt obligataire émis en mars 2011 d'un montant de 1 500 millions de dollars US, portant intérêt à taux fixe, échu le 29 mars 2016 ;
- un emprunt obligataire émis en mai 2009 d'un montant de 1 500 millions d'euros, portant intérêt à taux fixe, échu le 18 mai 2016.

Par ailleurs, dans le cadre de ses opérations courantes, Sanofi dispose au 30 juin 2016, afin d'assurer sa liquidité :

- d'une ligne de crédit syndiquée de 4 milliards d'euros, mobilisable en euros et en dollars US, dont la maturité a été étendue au 17 décembre 2020 à la suite de l'exercice d'une deuxième option d'extension en novembre 2015 ;
- d'une ligne de crédit syndiquée de 4 milliards d'euros, mobilisable en euros et en dollars US, de maturité 7 décembre 2020 à la suite de l'exercice d'une première option d'extension en novembre 2015. Cette ligne de crédit comporte encore une option d'extension d'une année.

Au 30 juin 2016, aucune de ces lignes n'est mobilisée.

Sanofi dispose également de deux programmes, un de 6 milliards d'euros de « Billets de Trésorerie » en France et un de 10 milliards de dollars US de « Commercial Paper » aux États-Unis. Au cours du premier semestre 2016, seul le programme américain a été utilisé pour 2,3 milliards de dollars US en moyenne. Au 30 juin 2016, seul le programme américain est mobilisé à hauteur de 2 milliards de dollars US.

Les financements en place au 30 juin 2016 au niveau de la Société Holding, qui centralise l'essentiel des opérations de financement de Sanofi, ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commission en fonction du *rating*.

B.9.2. Valeur de marché de la dette financière

La valeur de marché de la dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dérivés et hors coupon couru, s'établit au 30 juin 2016 à 11 770 millions d'euros (contre 7 633 millions d'euros au 31 décembre 2015) pour une valeur de remboursement de 11 032 millions d'euros (contre 7 266 millions d'euros au 31 décembre 2015).

B.10. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

B.10.1. Instruments dérivés de change dédiés à la gestion de l'exposition opérationnelle

Le tableau ci-dessous fournit un état des encours d'instruments de couverture de change opérationnelle en portefeuille au 30 juin 2016. Leur montant notionnel est converti en euros sur la base du cours de clôture.

Au 30 juin 2016 (en millions d'euros)			Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie			Dont dérivés non qualifiés comptablement de couverture	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur	Dont enregistrée en capitaux propres	Montant notionnel	Juste valeur
Contrats forward vendeurs	3 069	(60)	—	—	—	3 069	(60)
<i>dont USD</i>	1 089	(14)	—	—	—	1 089	(14)
<i>dont CNY</i>	419	(3)	—	—	—	419	(3)
<i>dont JPY</i>	326	(20)	—	—	—	326	(20)
<i>dont BRL</i>	158	(10)	—	—	—	158	(10)
<i>dont SGD</i>	142	(2)	—	—	—	142	(2)
Contrats forward acheteurs	1 021	11	—	—	—	1 021	11
<i>dont USD</i>	288	—	—	—	—	288	—
<i>dont SGD</i>	239	6	—	—	—	239	6
<i>dont JPY</i>	81	3	—	—	—	81	3
<i>dont HUF</i>	80	—	—	—	—	80	—
<i>dont CNY</i>	62	—	—	—	—	62	—
Total	4 090	(49)	—	—	—	4 090	49

Ces positions couvrent principalement les flux significatifs en devises étrangères intervenant après la date de clôture du bilan, liés à des transactions effectuées pendant le premier semestre 2016 et comptabilisées au bilan de Sanofi au 30 juin 2016. Les profits et pertes sur les instruments de couverture (termes fermes) sont calculés et reconnus parallèlement à la reconnaissance des profits et pertes sur les éléments couverts. Du fait de cet adossement, l'écart de change commercial à constater sur le second semestre 2016 sur ces éléments (couvertures et éléments couverts) sera non significatif.

B.10.2. Instruments dérivés de change et de taux dédiés à la gestion de l'exposition financière

La centralisation des excédents et besoins de financement des filiales étrangères hors zone euro et certaines opérations de financement de Sanofi exposent certaines entités à un risque de change financier (risque lié à la variation de valeur de créances ou de dettes financières libellées en devises autres que la devise fonctionnelle de l'entité prêteuse ou emprunteuse).

Ce risque de change est couvert par Sanofi au moyen d'instruments financiers fermes (swaps de change ou contrats à terme) contractés auprès de contreparties bancaires.

Le tableau ci-dessous fournit un état des instruments de couverture de change financière en portefeuille au 30 juin 2016. Leur montant notionnel est converti en euros sur la base du cours de clôture.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016		
	Montant notionnel	Juste valeur	Échéances maximales
Contrats forward vendeurs	2 923	(14)	
<i>dont USD</i>	1 730	(2)	2016
<i>dont GBP</i>	361	11	2016
<i>dont JPY</i>	349	(21)	2017
Contrats forward acheteurs	1 967	13	
<i>dont USD⁽¹⁾</i>	585	—	2018
<i>dont SGD</i>	556	13	2017
<i>dont CZK</i>	314	(1)	2016
Total	4 890	(1)	

⁽¹⁾ Dont 90 millions de dollars US qualifiés de couverture de flux de trésorerie au 30 juin 2016.

Pour limiter ses risques et optimiser le coût de son endettement net à court et moyen termes, Sanofi utilise des instruments dérivés modifiant la structure de taux et/ou de change de sa dette et de sa trésorerie.

Ces instruments s'établissent ainsi au 30 juin 2016 :

(en millions d'euros)	Montants notionnels par échéance au 30 juin 2016							Dont dérivés qualifiés de couverture de juste valeur		Dont dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie		Dont enregistrée en capitaux propres	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur	Notionnels		Juste valeur
Swaps de taux													
payeur EONIA capitalisé / receveur 1,58 %	—	—	—	1 550	—	—	1 550	125	1 550	125	—	—	—
payeur Euribor 3 mois / receveur 1,15 %	—	428	—	—	—	—	428	—	—	—	—	—	—
payeur US dollar Libor 3m / receveur 2,22 %	—	—	—	—	450	—	450	27	450	27	—	—	—
payeur 1,22 % / receveur US dollar Libor 3m et 6m	—	450	—	—	—	—	450	(4)	—	—	450	(4)	(3)
Swaps de change⁽¹⁾													
payeur USD / receveur €	1 801	—	—	—	—	—	1 801	41	—	—	—	—	—
Total	1 801	878	—	1 550	450	—	4 679	189	2 000	152	450	(4)	(3)

⁽¹⁾ Swaps de change couvrant les tirages sur les programmes de « Commercial Paper » libellés en USD (voir note B.9.1.).

B.11. PASSIFS LIÉS À DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET À DES INTÉRÊTS NON CONTRÔLANTS

La nature des passifs comptabilisés sur les lignes **Passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants** est décrite dans la note B.8.5. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Les passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants dans le tableau ci-dessous sont des instruments de niveau 3 selon la classification IFRS 7 (voir note A.4.), à l'exception des CVR émis dans le cadre de l'acquisition de Genzyme, qui sont des instruments de niveau 1.

Les variations des passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants sur le premier semestre 2016 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Passifs liés à des regroupements d'entreprises				Total ⁽⁴⁾
	Passifs liés à des intérêts non contrôlants ⁽¹⁾	CVR émis dans le cadre de l'acquisition Genzyme ⁽²⁾	Complément de prix Bayer résultant de l'acquisition Genzyme	Autres	
Soldes au 1^{er} janvier 2016	181	24	1 040	6	1 251
Paielements	—	—	(62)	(4)	(66)
Ajustements de juste valeur comptabilisés en résultat – (gain) / perte (y compris désactualisation) ⁽³⁾	—	27	41	(1)	67
Autres variations	7	—	—	—	7
Différences de conversion	(2)	—	(20)	—	(22)
Soldes au 30 juin 2016	186	51	999	1	1 237
Dont					
· Part courante					210
· Part non courante					1 027

⁽¹⁾ Options de ventes accordées aux intérêts non contrôlants et engagement lié au rachat futur des intérêts non contrôlants de BMS.

⁽²⁾ Sur la base de la valeur cotée d'un CVR de 0,24 dollar US au 30 juin 2016, et de 0,11 dollar US au 31 décembre 2015.

⁽³⁾ Montants présentés dans la ligne du compte de résultat **Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles**.

⁽⁴⁾ Dont au 1er janvier 2016, partie à plus d'un an de 1 121 millions d'euros et partie à moins d'un an de 130 millions d'euros.

Au 30 juin 2016 les passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants comprennent principalement la dette liée au complément de prix vis-à-vis de Bayer résultant de l'acquisition Genzyme en 2011 pour 999 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, les paiements potentiels que Bayer est encore en droit de recevoir sont les suivants :

- un pourcentage des ventes d'alemtuzumab pour un montant total maximum de 1 250 millions de dollars US ou pendant une période limitée à dix ans, selon la première condition atteinte ;
- des paiements d'étapes basés sur les ventes mondiales d'alemtuzumab, à compter de 2021, si certains niveaux de chiffre d'affaires sont atteints, à moins que Genzyme n'exerce un droit de rachat de ces paiements d'étapes au moyen d'un règlement unique pour un montant maximum de 900 millions de dollars US.

La juste valeur de cette dette est évaluée à 999 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 040 millions d'euros au 31 décembre 2015.

La juste valeur de la dette vis-à-vis de Bayer est déterminée sur la base de ces conditions contractuelles appliquées à des prévisions de ventes, affectées d'une probabilité de succès et actualisées. Si le taux d'actualisation baissait d'un point, la juste valeur de la dette vis-à-vis de Bayer augmenterait de 4 % environ.

B.12. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Provisions pour retraites & autres avantages	Provisions pour autres avantages long terme	Provisions pour restructuration	Autres Provisions	Autres passifs non courants	Total
Soldes au 1er janvier 2016	4 308	678	762	3 146	275	9 169
Augmentations de provisions et autres passifs	114 ⁽¹⁾	70	298	116 ⁽²⁾	—	598
Reprises de provisions utilisées	(165) ⁽¹⁾	(55)	(6)	(60)	(5)	(291)
Reprises de provisions non utilisées	—	(3)	(4)	(274) ⁽²⁾	—	(281)
Transferts	(66) ⁽³⁾	(9)	(97) ^{(3) (4)}	(12)	(64) ⁽⁴⁾	(248)
Charge d'intérêts nette liée aux avantages du personnel et effets de la désactualisation	55	3	2	14	1	75
Différences de conversion	(51)	(6)	(2)	4	4	(51)
Écarts actuariels sur régimes à prestations définies	924	—	—	—	—	924
Soldes au 30 juin 2016	5 119	678	953	2 934	211	9 895

⁽¹⁾ Concernant les provisions pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, la ligne « augmentations de provisions » correspond aux droits acquis par les employés au cours de la période et aux coûts des services passés ; la ligne « reprises de provisions utilisées » correspond aux cotisations versées aux fonds de pension et aux liquidations de régime.

⁽²⁾ Les dotations et reprises du premier semestre 2016 résultent notamment de la réestimation des risques fiscaux ou de la résolution de certaines procédures en cours avec les autorités fiscales dans plusieurs pays.

⁽³⁾ Dont 66 millions d'euros en 2016 de transfert en provisions pour restructuration à la suite de la mise en œuvre d'un plan de transformation de l'organisation de Sanofi en France, ainsi que dans le reste du monde, dans le cadre du plan stratégique 2020.

⁽⁴⁾ Ce flux comprend notamment les transferts courants / non courants.

Provisions pour retraites et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi

La sensibilité des engagements de retraites et autres avantages et les hypothèses utilisées au 31 décembre 2015 sont données dans la note D.19.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2016, les principales hypothèses utilisées, notamment l'évolution des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs de couverture, pour la zone Euro, les États-Unis et le Royaume-Uni, ont été revues pour tenir compte de leur évolution sur le semestre.

Les écarts actuariels relatifs aux retraites et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (montants avant impôts) s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Gains/(pertes) actuariels sur actifs de couverture	485	140	(141)
Gains/(pertes) actuariels sur engagements	(1 409) ⁽¹⁾	632	791

⁽¹⁾ La variation du premier semestre 2016 inclut notamment la baisse des taux d'actualisation (entre -0,50 % et -1,00 %).

B.13. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan vis-à-vis de sociétés tierces sont liés aux accords de collaboration conclus par Sanofi (voir note D.21.1. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015).

Les accords signés au cours du premier semestre 2016 ont donné lieu aux nouveaux engagements suivants :

- Paiements liés aux projets en phase de recherche pour 0,7 milliard d'euros.
- Paiements conditionnels liés à l'atteinte de certains niveaux de ventes une fois que le produit est commercialisé à hauteur de 0,2 milliard d'euros.

Les paiements d'étapes potentiels relatifs aux accords de collaboration des projets en développement conclus au cours du 1^{er} semestre 2016 sont non significatifs.

Les principaux engagements pris au cours de la période sont les suivants :

- Le 11 janvier 2016, Sanofi et Innate Pharma ont annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence dans le but d'appliquer la nouvelle technologie propriétaire d'Innate Pharma au développement de nouveaux formats d'anticorps bispécifiques recrutant, via leur récepteur activateur NKp46, les cellules NK contre les cellules tumorales
- Le 11 janvier 2016, Sanofi et Warp Drive Bio ont annoncé l'extension et la refonte de leur collaboration existante fondée sur les plateformes exclusives SMART™ (Small Molecule Assisted Receptor Targeting) et Genome Mining de Warp Drive pour la recherche de nouveaux agents anticancéreux et antibiotiques.
- Le 16 mars 2016, Sanofi et DiCE Molecules ont annoncé une collaboration mondiale de cinq ans pour la découverte de nouveaux agents thérapeutiques potentiels dirigés contre jusqu'à 12 cibles représentatives de l'ensemble des domaines thérapeutiques présentant un intérêt stratégique pour Sanofi. Cette collaboration s'appuie sur la plateforme unique de DiCE qui exploite les techniques d'évolution dirigée pour sélectionner et optimiser des molécules de bas poids moléculaire.

B.14. LITIGES ET ARBITRAGES

Sanofi, ses filiales et les autres sociétés de Sanofi sont impliquées dans des contentieux, des arbitrages ou d'autres procédures légales. Ces procédures sont généralement liées à des litiges en responsabilité civile produits, des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle (notamment les actions intentées par des fabricants de produits génériques cherchant à limiter la protection conférée par les brevets de Sanofi sur ses produits), des litiges en matière de droit de la concurrence et de pratiques commerciales, en matière commerciale, en matière de droit social, en matière fiscale, des litiges liés au traitement des déchets et à des atteintes à l'environnement et des demandes au titre de garanties de passif relatives à des cessions d'activités.

Les contentieux listés ci-dessous sont ceux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

a) Brevets

- *Litige relatif au brevet Plavix® en Australie*

En mai 2016, la demande de pourvoi devant la Cour Suprême d'Australie intentée par Sanofi et BMS a été rejetée. En conséquence, la demande de dommages-intérêts du gouvernement australien ira jusqu'au procès.

- *Litige brevet alirocumab aux États-Unis*

En mars 2016, un jury a considéré que les revendications brevetaires d'Amgen portant sur deux de ses brevets relatifs aux anticorps anti-PCSK9 étaient valides. Sanofi et Regeneron entendent faire appel si le tribunal rejette les demandes qu'ils ont formulées afin d'obtenir un nouveau procès ou un jugement reconnaissant le manque de preuve à la disposition du jury pour décider de la validité des revendications brevetaires d'Amgen (judgment as a matter of law). Les parties ont signé un accord transactionnel sur une partie du litige relative aux dommages pour le passé, qui est subordonné à l'appel. Une audience portant sur une injonction permanente a eu lieu les 23 et 24 mars 2016. Fin mai 2016, les mémoires (briefs) faisant suite au procès ont été déposés concernant plusieurs questions dont la question de l'injonction permanente. Une décision est attendue sur les questions abordées dans le cadre des briefs y compris concernant l'injonction permanente.

- *Litige brevet en lien avec lixisenatide aux États-Unis*

En juin 2016, l'Office américain des brevets et des marques (USPTO) a autorisé les actions (Inter Partes Reviews) concernant toutes les revendications contestées des brevets américains n° 7 691 963, 8 445 647 et 8 951 962, concluant que Sanofi avait démontré « une probabilité raisonnable de prévaloir dans ses allégations selon lesquelles les revendications contestées sont non brevetables pour absence de nouveauté et/ou car elles sont évidentes ». L'Office américain des brevets et des marques a refusé de lancer l'action (Inter Partes Review) portant sur le brevet américain n° 7 297 761.

b) Enquêtes gouvernementales, concurrence et réglementation

- *Litige antitrust Lovenox®*

En mai 2016, la Cour d'appel du 3ème Circuit (Third Circuit) a confirmé la décision du Tribunal Fédéral (District Court). Eisai a demandé une revue en banc de cette décision, ce que la Cour d'appel a rejeté.

En juillet 2016, les parties ont conclu un accord de principe afin de résoudre toutes les questions en suspens relatives au volet fédéral du litige antitrust ainsi qu'une question séparée qui était encore en suspens devant le Tribunal d'état du New Jersey (New Jersey State Court).

- *Litige Cipro®*

En janvier 1997, un litige brevet relatif au médicament Cipro impliquant les Laboratoires Barr (« Barr ») et Bayer a fait l'objet d'un accord transactionnel. Hoechst Marion Roussel, l'un des prédécesseurs de Sanofi (« HMR »), avait apporté son aide financière à Barr pour contester le brevet Cipro de Bayer et était partie à l'accord transactionnel.

A partir de 2000, des acheteurs directs et indirects ont déposé des plaintes antitrust contestant l'accord transactionnel Cipro devant des tribunaux étatiques et fédéraux du pays.

Toutes les affaires pendantes devant les tribunaux fédéraux ont été consolidées dans une procédure multi-districts (Multi-District Litigation, « MDL ») dans le District Est de New York (Eastern District of New York). En 2005, dans la procédure MDL, un jugement a été rendu qui a considéré qu'il n'y avait aucune violation des règles en matière de concurrence dans la mesure où l'accord transactionnel relevait du champ du brevet. Ce jugement a été confirmé par le Second Circuit et le Federal Circuit et la Cour Suprême a refusé d'examiner les pourvois formés contre la décision de 2009 (Federal Circuit) et 2011 (Second Circuit).

Cependant, en 2013, dans une affaire n'impliquant pas Sanofi, la Cour Suprême a rejeté le test du champ brevetaire dans l'affaire *FTC vs. Actavis*, tandis qu'une action portant sur l'accord Cipro était toujours en cours devant un tribunal d'état californien.

En mai 2015, la Cour Suprême de Californie a annulé le jugement prononcé auparavant et a également rejeté le principe du champ du brevet. Finalement, l'affaire a été renvoyée devant la Cour d'appel de San Diego pour y être jugée.

Si les requêtes en cours (motions) ne sont pas accordées, un procès aura lieu en octobre 2016.

c) Autres litiges et arbitrages

- *Action de groupe d'actionnaires aux États-Unis*

Le 24 juin 2016, le juge a rejeté la requête des demandeurs en vue du réexamen de la décision de rejet et leur requête afin de modifier leurs demandes. Le 25 juillet 2016, les demandeurs ont fait appel auprès de la *U.S. Court of Appeals for the Second Circuit* (i) de la décision de rejet de janvier 2016 et (ii) de la décision de juin 2016 sur la demande de réexamen et de modification de leurs demandes.

- *Action de groupe CVR (certificats de valeur conditionnelle)*

En mars 2016, la Cour d'appel américaine du Second Circuit (The U.S. Court of Appeals for the Second Circuit) a rendu un avis confirmant le rejet de l'action de groupe CVR et de l'action menée par AG Funds. Le délai que les demandeurs avaient pour faire appel a expiré. L'affaire est terminée.

- *Litige CVR (certificats de valeur conditionnelle) Trustee*

Le processus de « discovery » est en cours. En mai 2016, le Trustee initial a envoyé une lettre de démission. En juin 2016, un nouveau Trustee a été nommé et celui-ci a confirmé poursuivre l'action contentieuse. Une audience est prévue pour le 17 août 2016 et les plaidoiries porteront sur (i) la demande de Sanofi en vue de rejeter les demandes relatives à « la violation de contrat pour manquement à fournir des efforts diligents pour atteindre les objectifs de vente du produit » et les demandes relatives à « la violation des engagements de bonne foi et d'équité » et (ii) la demande de jugement (« summary judgment ») du demandeur visant à obtenir un jugement déclaratoire relatif au paiement des frais et dépenses.

B.15. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au premier semestre 2016, les **Autres produits d'exploitation** incluent des indemnités d'un montant de 192 millions d'euros octroyées à la suite de l'arbitrage d'un litige contractuel.

Les **Autres charges d'exploitation** comprennent la perte de change liée aux activités de Sanofi au Venezuela (102 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 100 millions d'euros au premier semestre 2015).

B.16. COÛTS DE RESTRUCTURATION ET ASSIMILÉS

Les **Coûts de restructuration et assimilés** comprennent les coûts de restructuration tels que définis dans la note B.20.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015, ainsi que, depuis le 1^{er} janvier 2016, des coûts assimilés relatifs à certains programmes de transformation de Sanofi. Il s'agit des programmes s'inscrivant dans la stratégie de transformation annoncée en novembre 2015 et destinés à la mise en œuvre d'une solution globale de systèmes d'information, à la standardisation et à la consolidation des processus ainsi qu'à la transition vers une plateforme de services mondiale.

Les **Coûts de restructuration et assimilés** s'analysent de la façon suivante :

	30 juin 2016 (6 mois) ⁽¹⁾	30 juin 2015 (6 mois) ⁽¹⁾	31 décembre 2015 (12 mois) ⁽¹⁾
(en millions d'euros)			
Charges liées au personnel	536	48	307
Charges relatives aux immobilisations corporelles	46	95	132
Indemnités de rupture anticipée de contrat (autres que contrats de travail)	3	(3)	7
Charges de dépollution	3	1	1
Autres coûts de restructuration	39	239	348
Total	627	380	795

⁽¹⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir notes B.1. et B.20.).

Au premier semestre 2016, les coûts de restructuration correspondent principalement à la mise en œuvre d'un plan de transformation de l'organisation de Sanofi en France, ainsi que dans le reste du monde, dans le cadre du plan stratégique 2020. Les coûts relatifs aux programmes de transformation de Sanofi inclus sur la ligne « Autres coûts de restructuration » s'élèvent à 11 millions d'euros au 30 juin 2016.

B.17. RÉSULTAT FINANCIER

Les principales composantes du résultat financier s'analysent comme suit :

	30 juin 2016 (6 mois) ⁽¹⁾	30 juin 2015 (6 mois) ⁽¹⁾	31 décembre 2015 (12 mois) ⁽¹⁾
(en millions d'euros)			
Coût de la dette financière ⁽²⁾	(146)	(169)	(331)
Intérêts reçus	28	30	57
Coût de la dette financière nette de la trésorerie et des équivalents	(118)	(139)	(274)
Effet de désactualisation des provisions ⁽³⁾	(17)	(21)	(44)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	(58)	(57)	(114)
Plus et moins-values sur cessions d'actifs financiers	19 ⁽⁴⁾	22	46
Dépréciation nette des actifs financiers	(12)	(4)	(50)
Autres	(5)	(6)	55
Résultat financier	(191)	(205)	(381)
dont Charges financières	(241)	(262)	(559)
Produits financiers	50	57	178

⁽¹⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir notes B.1. et B.20.).

⁽²⁾ Dont résultat sur instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette financière : 44 millions d'euros au 30 juin 2016, contre 41 millions d'euros au 30 juin 2015 et 85 millions d'euros au 31 décembre 2015.

⁽³⁾ Essentiellement sur provisions pour risques environnementaux, provisions pour restructuration et provisions pour risques produits (voir note B.12.).

⁽⁴⁾ Dont principalement plus-value réalisée lors de la cession de la participation dans Nichi-Iko.

En 2016, l'impact de l'inefficacité des opérations de couverture est non significatif.

B.18. CHARGES D'IMPÔTS

Sanofi a opté pour des régimes d'intégration fiscale dans un certain nombre de pays dont principalement la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis.

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois) ⁽¹⁾	30 juin 2015 (6 mois) ⁽¹⁾	31 décembre 2015 (12 mois) ⁽¹⁾
Impôt courant	(978)	(1 271)	(1 978)
Impôt différé	481	579	1 269
Total	(497)	(692)	(709)
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 399	3 033	5 243

⁽¹⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir notes B.1. et B.20.).

L'écart entre le taux effectif d'imposition sur le résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en pourcentage)	30 juin 2016 (6 mois) ⁽¹⁾⁽²⁾	30 juin 2015 (6 mois) ⁽¹⁾⁽²⁾	31 décembre 2015 (12 mois) ⁽¹⁾
Taux de l'impôt en vigueur en France	34,4	34,4	34,4
Différence entre le taux normal d'imposition français et les taux applicables à Sanofi ⁽³⁾	(13,3)	(15,8)	(17,7)
Différentiel de taux sur les marges en stocks ⁽⁴⁾	(1,8)	0,8	1,7
Effet d'impôts sur le résultat attribué à BMS	(0,6)	(0,5)	(0,6)
Contribution sur les revenus distribués (3 %) ⁽⁵⁾	4,7	3,7	2,1
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) ⁽⁶⁾	1,3	0,8	1,3
Réestimation des risques fiscaux et résolutions de contentieux	(9,3)	3,0	0,3
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	0,4	(0,4)	(1,1)
Autres ⁽⁷⁾	4,9	(3,2)	(6,9)
Taux effectif d'imposition sur le résultat	20,7	22,8	13,5

⁽¹⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir notes B.1. et B.20.).

⁽²⁾ Taux calculé sur la base de l'estimation du taux effectif d'impôt annuel (voir note A.2.).

⁽³⁾ La différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères s'explique par la présence de Sanofi dans de nombreux pays dont la plupart ont des taux d'impôts inférieurs au taux français.

⁽⁴⁾ Impôt relatif à l'élimination des marges internes sur stocks induisant la comptabilisation d'un impôt différé actif sur la base du taux d'imposition de la filiale détenant le stock, qui peut être différent de celui de la filiale ayant réalisé la marge interne éliminée.

⁽⁵⁾ Les sociétés ou organismes passibles de l'impôt sur les sociétés en France sont redevables d'une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés au titre des montants qu'ils distribuent.

⁽⁶⁾ Impact net sur le taux effectif d'imposition (impôt courant, impact de la déduction fiscale et de l'impôt différé).

⁽⁷⁾ La ligne « Autres » comprend l'impact net (impôt courant et impôt différé) de la Contribution Exceptionnelle française. Cet impact n'est pas significatif aux bornes de Sanofi. Elle comprend également l'impact net fiscal lié aux participations dans les filiales de Sanofi.

B.19. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels de Sanofi se décomposent en une activité Pharmacie, une activité Vaccins Humains (Vaccins) et une activité Santé Animale. Les autres secteurs identifiés sont regroupés dans une activité Autres.

Le secteur Pharmacie regroupe les activités de recherche, développement, production et commercialisation de médicaments, y compris celles issues de Genzyme. Le portefeuille pharmaceutique de Sanofi inclut des produits majeurs ainsi qu'une large gamme de médicaments de prescription, de médicaments génériques et de produits de santé grand public. Ce secteur intègre également toutes les entreprises associées dont l'activité est liée à la pharmacie, en particulier Regeneron Pharmaceuticals Inc. et les entités détenues majoritairement par BMS.

Le secteur Vaccins est une activité entièrement dédiée aux vaccins qui intègre la recherche, le développement, la production et la commercialisation de ses produits. Ce secteur inclut la coentreprise Sanofi Pasteur MSD.

A la suite de l'annonce du 8 mars 2016 par Sanofi et MSD de mettre un terme à leur coentreprise, la participation dans la coentreprise Sanofi Pasteur MSD a été classée sur la ligne **Actifs destinés à être cédés ou échangés** à la date d'annonce (voir notes B.1. et B.5.).

Le secteur Santé Animale comprend les activités de recherche, développement, production et commercialisation de Merial. Merial propose une gamme complète de médicaments et de vaccins destinés à un grand nombre d'espèces animales.

A la suite de la signature des accords exclusifs avec Boehringer Ingelheim (voir note D.2.1. des états financiers consolidés au 31 décembre 2015) et conformément aux règles de présentation IFRS 5 concernant les activités abandonnées, le résultat net de l'activité Santé Animale est présenté sur une ligne séparée dans le compte de résultat consolidé pour 2016 et des précédents exercices présentés. Jusqu'à la finalisation de la transaction prévue au quatrième trimestre 2016, Sanofi continuera de suivre la performance de l'activité Santé Animale. Au 30 juin 2016, l'activité Santé Animale reste un secteur opérationnel de Sanofi conformément à IFRS 8.

Le secteur Autres regroupe l'ensemble des secteurs non reportables selon les dispositions d'IFRS 8.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

B.19.1. Résultats sectoriels

Le résultat sectoriel de Sanofi est le « Résultat opérationnel des activités ». Ce résultat sectoriel (conforme à IFRS 8) est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des opérationnels et allouer les ressources.

Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au **Résultat opérationnel** après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes **Coûts de restructuration et assimilés, Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles et Autres gains et pertes, litiges** ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels et autres droits) ;
- ajout de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ;
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ;
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (principalement impact de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence) ;
- et extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

Les résultats sectoriels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

30 juin 2016 (6 mois)					
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total Sanofi	Santé Animale ⁽¹⁾
Chiffres d'affaires	14 504	1 422	—	15 926	1 485
Autres revenus	122	188	—	310	18
Coût des ventes	(4 143)	(827)	—	(4 970)	(488)
Frais de recherche et développement	(2 246)	(268)	—	(2 514)	(89)
Frais commerciaux et généraux	(4 261)	(348)	—	(4 609)	(459)
Autres produits et charges d'exploitation	110	(1)	(39)	70	(14)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	44	9	—	53	—
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(50)	—	—	(50)	—
Résultat opérationnel des activités	4 080	175	(39)	4 216	453

⁽¹⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

30 juin 2015 (6 mois)					
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins ⁽¹⁾	Autres	Total Sanofi	Santé Animale ⁽²⁾
Chiffres d'affaires	15 255	1 374	—	16 629	1 349
Autres revenus	129	224	—	353	20
Coût des ventes	(4 442)	(826)	—	(5 268)	(456)
Frais de recherche et développement	(2 143)	(262)	—	(2 405)	(84)
Frais commerciaux et généraux	(4 310)	(344)	—	(4 654)	(432)
Autres produits et charges d'exploitation	(39)	2	(55)	(92)	5
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	61	—	—	61	—
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(62)	—	—	(62)	—
Résultat opérationnel des activités	4 449	168	(55)	4 562	402

⁽¹⁾ A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés (voir note A.1.2.).

⁽²⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

31 décembre 2015 (12 mois)					
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins ⁽¹⁾	Autres	Total Sanofi	Santé Animale ⁽²⁾
Chiffres d'affaires	29 799	4 261	—	34 060	2 515
Autres revenus	288	513	—	801	41
Coût des ventes	(8 788)	(2 131)	—	(10 919)	(885)
Frais de recherche et développement	(4 530)	(552)	—	(5 082)	(177)
Frais commerciaux et généraux	(8 656)	(726)	—	(9 382)	(865)
Autres produits et charges d'exploitation	(121)	27	(114)	(208)	5
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	146	23	—	169	1
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(125)	(1)	—	(126)	—
Résultat opérationnel des activités	8 013	1 414	(114)	9 313	635

⁽¹⁾ A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés (voir note A.1.2.).

⁽²⁾ Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Le tableau ci-dessous présente, conformément à IFRS 8, la réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le **Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence** :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Résultat opérationnel des activités⁽¹⁾	4 216	4 562	9 313
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ⁽²⁾	(53)	(61)	(169)
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ⁽³⁾	50	62	126
Amortissement des incorporels	(877)	(988)	(2 137)
Dépréciation des incorporels	(52)	(28)	(767)
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(67)	71	53
Coûts de restructuration et assimilés	(627)	(380)	(795)
Résultat opérationnel	2 590	3 238	5 624
Charges financières	(241)	(262)	(559)
Produits financiers	50	57	178
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 399	3 033	5 243

(1) Excluant la Santé Animale dont le résultat est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé pour les années 2016 et précédentes (voir notes B.1. et B.20.).

(2) À l'exclusion des coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence.

(3) A l'exclusion des coûts de restructuration et autres éléments ajustés attribuables aux Intérêts Non Contrôlants.

B.19.2. Autres informations sectorielles

La valeur comptable de la participation dans les entreprises associées et coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que les montants des acquisitions des actifs corporels et incorporels sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Les sociétés mises en équivalence affectées au secteur Pharmacie sont essentiellement : Regeneron Pharmaceuticals Inc. (voir note C.1. aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015), des entités détenues majoritairement par BMS (voir note C.2. aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015), et Infraserv GmbH & Co. Höchst KG. Le secteur Vaccins comprend principalement la société Sanofi Pasteur MSD.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions d'immobilisations réglées au cours de la période.

30 juin 2016				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins ⁽¹⁾	Santé Animale ⁽²⁾	Total
Participations dans des sociétés mises en équivalence	2 724	259	6	2 989
Acquisition d'immobilisations corporelles	439	149	53	641
Acquisition d'autres actifs incorporels	580	32	3	615

(1) La participation dans Sanofi Pasteur MSD a été reclassée en **Actifs destinés à être cédés ou échangés** conformément à IFRS 5 (voir notes B.1. et B.5.).

(2) Les actifs de Merial ont été reclassés en décembre 2015 en **Actifs destinés à être cédés ou échangés** conformément à IFRS 5 (voir notes B.1. et B.20.).

30 juin 2015				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale	Total
Participations dans des sociétés mises en équivalence	2 193	259	6	2 458
Acquisition d'immobilisations corporelles	443	117	34	594
Acquisition d'autres actifs incorporels	200	11	130	341

31 décembre 2015				
(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Santé Animale ⁽¹⁾	Total
Participations dans des sociétés mises en équivalence	2 422	254	6	2 682
Acquisition d'immobilisations corporelles	945	258	90	1 293
Acquisition d'autres actifs incorporels	1 533	36	144	1 713

⁽¹⁾ Les actifs de Meril ont été reclassés en décembre 2015 en **Actifs destinés à être cédés ou échangés** conformément à IFRS 5 (voir notes B.1. et B.20.).

B.19.3. Information par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie sur la base de l'implantation géographique des clients pour le chiffre d'affaires.

Les actifs non courants présentés sont, conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

30 juin 2016						
(en millions d'euros)	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	15 926	4 412	1 153	5 629	5 356	5 885
Actifs non courants :						
· immobilisations corporelles ⁽²⁾	9 819	5 954	3 423	2 782	2 385	1 083
· écarts d'acquisition	39 420	15 019		17 363		7 038
· autres actifs incorporels ⁽²⁾	11 094	3 514		5 440		2 140

⁽¹⁾ Excluant l'activité Santé Animale dont le résultat est présenté séparément sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé (voir notes B.1. et B.20.).

⁽²⁾ Les actifs et passifs de Meril ont été reclassés en 2015 en **Actifs destinés à être cédés ou échangés** et **Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés** conformément à IFRS 5 (voir notes B.1. et B.20.).

30 juin 2015						
(en millions d'euros)	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾⁽²⁾	16 629	4 345	1 169	5 663	5 365	6 621
Actifs non courants :						
· immobilisations corporelles	10 540	6 203	3 759	3 024	2 598	1 313
· écarts d'acquisition ⁽³⁾	39 191	15 022		17 258		6 911
· autres actifs incorporels	14 401	2 716		8 855		2 830

⁽¹⁾ A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés (voir note A.1.2.).

⁽²⁾ Excluant l'activité Santé Animale dont le résultat est présenté séparément sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé (voir notes B.1. et B.20.).

⁽³⁾ A l'exception de l'écart d'acquisition alloué entièrement à l'UGT Santé Animale (voir note D.5. des états financiers consolidés annuels 2015). Le montant de l'écart d'acquisition UGT Santé Animale s'élève à 1 470 millions d'euros au 30 juin 2015.

31 décembre 2015						
(en millions d'euros)	Total	Europe	Dont France	Amérique du Nord	Dont États-Unis	Autres Pays
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾⁽²⁾	34 060	9 861	2 248	12 369	11 764	11 830
Actifs non courants :						
· immobilisations corporelles ⁽³⁾	9 943	5 956	3 480	2 879	2 498	1 108
· écarts d'acquisition	39 557	15 021		17 663		6 873
· autres actifs incorporels ⁽³⁾	12 026	3 719		5 980		2 327

⁽¹⁾ A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés (voir note A.1.2.).

⁽²⁾ Excluant l'activité Santé Animale dont le résultat est présenté séparément sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé (voir notes B.1. et B.20.).

⁽³⁾ Les actifs et passifs de Meril ont été reclassés en 2015 en **Actifs destinés à être cédés ou échangés** et **Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés** conformément à IFRS 5 (voir notes B.1. et B.20.).

Conformément aux notes B.6.1. et D.5. aux états financiers consolidés annuels 2015, la France n'est pas une UGT, ainsi les informations concernant les écarts d'acquisition sont données pour l'Europe.

B.20. ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS OU ÉCHANGÉS

Les actifs destinés à être cédés ou échangés, et les passifs relatifs à ces actifs s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Activité Santé Animale	5 745	5 626
Sanofi Pasteur MSD ⁽¹⁾	256	—
Autres	9	126
Actifs destinés à être cédés ou échangés	6 010	5 752
Activité Santé Animale	976	983
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	976	983

⁽¹⁾ Les titres de Sanofi Pasteur MSD précédemment présentés sur la ligne *Participations dans des sociétés mises en équivalence* ont été reclassés en *Actifs destinés à être cédés ou échangés* (voir note B.1.).

Meriel

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, au 31 décembre 2015 (voir notes B.1. et note D.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015), l'ensemble des actifs de l'activité Santé Animale ainsi que les passifs directement liés à ces actifs ont été présentés respectivement sur les lignes *Actifs destinés à être cédés ou échangés* et *Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés* du bilan consolidé au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 (voir note D.8. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015). Le détail de ces lignes est présenté ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Actif		
Immobilisations corporelles	705	657
Écart d'acquisition	1 481	1 510
Autres actifs incorporels	2 110	2 147
Participations dans des sociétés mises en équivalence	6	6
Autres actifs non courants	54	46
Impôts différés actifs	152	177
Stocks	560	526
Clients et comptes rattachés	583	479
Autres actifs courants	68	55
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	23
Total des actifs destinés à être cédés ou échangés	5 745	5 626
Passif		
Emprunts à long terme	4	4
Provisions à long terme	144	149
Impôts différés passifs	162	163
Emprunts à court terme	11	18
Fournisseurs et comptes rattachés	222	218
Autres passifs courants	433	431
Total des passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	976	983

Acquisition Merial (2009)

Lors de la prise de contrôle de Merial en 2009, des actifs incorporels, hors écart d'acquisition, ont été reconnus pour un montant total de 3 980 millions d'euros, dont 3 104 millions d'euros relatifs à des produits commercialisés, incluant notamment les produits à base de fipronil, 674 millions d'euros relatifs à des projets de recherche et développement en cours à la date d'acquisition et 131 millions d'euros pour la marque Merial.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2016 et de l'exercice 2015, il n'y a pas eu de mise en service d'actifs issus de la recherche acquise.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, le résultat net de l'activité Santé Animale est présenté de manière séparée au compte de résultat (voir notes B.1. et note D.2. aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015), Le tableau ci-dessous détaille les principaux éléments présentés sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1 485	1 349	2 515
Marge brute	1 030	913	1 671
Résultat opérationnel	452	160	101
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	449	156	92
Charges d'impôts	(163)	(47)	(216)
Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	286	109	(124)

Le tableau ci-dessous indique le résultat de base par action et le résultat dilué par action relatifs à l'activité Santé Animale destinée à être échangée, conformément à la norme IAS 33, Résultat par action :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	286	109	(124)
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 287,6	1 307,2	1 306,2
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	1 296,6	1 322,0	1 320,7
- Résultat de base par action (en euros)	0,22	0,08	(0,10)
- Résultat dilué par actions (en euros)	0,22	0,08	(0,09)

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Résultat Opérationnel des activités ⁽¹⁾	453	402	635
Arrêt des amortissements des actifs corporels et logiciels ⁽²⁾	27	—	1
Amortissement des incorporels	—	(241)	(500)
Dépréciation des incorporels	—	—	(3)
Coûts de restructuration	4	(1)	(6)
Coûts liés à l'opération d'échange	(32)	—	(27)
Charges et produits financiers	(3)	(4)	(9)
Charges d'impôts ⁽³⁾	(163)	(47)	(216)
Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	286	109	(124)

⁽¹⁾ Voir note B.19.

⁽²⁾ Arrêt des amortissements des actifs corporels et logiciels à compter de la date de reclassement des actifs corporels et logiciels en **Actifs destinés à être cédés ou échangés**.

⁽³⁾ Ce montant comprend l'impact fiscal net relatif aux différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales dans la mesure où il est probable que ces différences temporelles s'inversent.

C/ Événements postérieurs au 30 juin 2016

Medivation

Le 5 juillet 2016, Sanofi a confirmé avoir signé un accord de confidentialité avec Medivation en vertu duquel il aura accès à une due diligence et à de l'information confidentielle. Sanofi indique avoir été informé par Medivation qu'il lui est donné la même opportunité qu'à d'autres de participer à un processus relatif à une transaction potentielle. Sanofi confirme, par ailleurs, avoir informé Medivation le 27 juin que dès qu'un accord de confidentialité serait signé et de l'information confidentielle serait fournie, Sanofi améliorerait son offre d'acquisition de Medivation à un prix par action de 58,00 dollars US en numéraire et 3,00 dollars US sous la forme d'un certificat de valeur conditionnelle (« contingent value right - CVR ») lié aux performances de ventes de talazoparib.

Augmentation de capital

Le 22 juillet 2016, 1 803 986 actions (soit environ 0,14 % du capital) ont été émises dans le cadre d'Action 2016, plan mondial d'actionnariat salarié (voir note B.8.5.).

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

A/ Événements marquants du premier semestre 2016

A.1. ACTIVITÉ PHARMACEUTIQUE (Pharmacie)

A.1.1. Acquisitions et partenariats

- Le 11 janvier 2016, Sanofi a annoncé la mise en place d'un accord de collaboration et de licence en immunoncologie avec **Innate Pharma**. Selon les termes de l'accord de licence, Sanofi sera responsable du développement, de la fabrication et de la commercialisation des produits résultant de la collaboration. Innate Pharma est éligible à des paiements d'étape liés à l'atteinte d'objectifs de développement et de commercialisation pouvant atteindre 400 millions d'euros ainsi qu'à des redevances assises sur les ventes nettes.
- Le 11 janvier 2016, Sanofi et **Warp Drive Bio** (Warp Drive) ont annoncé l'extension et la refonte de leur collaboration existante fondée sur les plateformes exclusives SMART™ (Small Molecule Assisted Receptor Targeting) et Genome Mining de Warp Drive pour la recherche de nouveaux agents anticancéreux et antibiotiques. En vertu de cet accord, Warp Drive pilotera la collaboration de recherche pendant une durée de cinq ans, tandis que Sanofi obtiendra des licences mondiales exclusives pour développer et commercialiser les candidats découverts au cours de cette période. Warp Drive est éligible à des paiements cumulés de plus de 750 millions de dollars US de la part de Sanofi, pour quatre programmes de collaboration, lesquels incluent une prise de participation de Sanofi dans le capital de l'entreprise et des paiements d'étape en fonction de la réalisation des différentes phases de recherche, d'essais cliniques et d'approbation réglementaire, de même que des services de recherche et développement.
- Le 16 mars 2016, Sanofi et **DiCE molecules**, ont annoncé avoir noué une collaboration mondiale de cinq ans pour la découverte de nouveaux agents thérapeutiques potentiels dirigés contre jusqu'à 12 cibles représentatives de l'ensemble des domaines thérapeutiques présentant un intérêt stratégique pour Sanofi. Le partenariat entre Sanofi et DiCE constitue un engagement de R&D unique en faveur de la découverte de petites molécules. La plateforme d'évolution chimique dirigée de DiCE devrait écourter les délais applicables au développement de médicaments grâce à la découverte rapide et efficace d'un plus large éventail de molécules pour chacune des cibles sur lesquelles porte cette collaboration. Douze cibles sont envisagées dans le cadre de cette collaboration qui prévoit un financement de plus de 50 millions de dollars US en fonds propres, paiements immédiats, frais d'exclusivité sur les cibles, frais d'accès à la technologie et services de recherche, ainsi que des paiements d'étape pouvant atteindre 184 millions de dollars US par cible en fonction de la réalisation des différentes phases de recherche, de développement clinique et d'approbation réglementaire, de même que des redevances fondées sur le chiffre d'affaires annuel futur de chaque molécule développée par Sanofi.
- Le 28 avril 2016, Sanofi a envoyé une lettre à **Medivation, Inc.** (Medivation), dans laquelle il proposait d'acquérir Medivation pour 52,50 dollars US par action. Medivation est une société biopharmaceutique qui a mis sur le marché Xtandi, un produit pour le traitement du cancer de la prostate, et compte deux autres produits d'oncologie en phase de développement clinique. Suite au rejet de son offre par Medivation, Sanofi a rappelé le 29 avril 2016 que ce rapprochement représente une opportunité stratégique et financière attractive et créatrice de valeur pour les actionnaires des deux sociétés, leurs collaborateurs, ainsi que pour les patients et les professionnels de santé. Sanofi a déposé un dossier de sollicitation d'accords des actionnaires à la mi-juin 2016 en vue de révoquer et remplacer chaque membre du Conseil d'administration de Medivation (voir également pour les développements postérieurs « B/ Événements postérieurs au 30 juin 2016 », ci-après).
- Le 27 juin 2016, Sanofi et Boehringer Ingelheim ont annoncé la signature de contrats en vue de sceller les négociations consistant à échanger l'activité Santé Animale de Sanofi (« Merial ») contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim (voir « A.3. Activité Santé Animale » ci-après).

A.1.2. Demandes réglementaires d'autorisations de nouveaux produits

- Le 8 janvier 2016, Sanofi et Regeneron Pharmaceuticals, Inc. (Regeneron) ont annoncé que la *Food and Drug Administration* (FDA) des États-Unis a accepté l'examen de la demande de licence de produit biologique (Biologics License Application, BLA) pour **sarilumab**. En vertu de la *Prescription Drug User Fee Act* (PDUFA), loi sur les frais de médicaments soumis à prescription médicale), la FDA devrait faire connaître sa décision le 30 octobre 2016. Sarilumab est un anticorps monoclonal humain expérimental dirigé contre le récepteur IL-6 destiné au traitement de la polyarthrite rhumatoïde (PR) active modérée à sévère¹. IL-6 est une cytokine présente en quantité importante dans le sérum et le liquide synovial des patients atteints de PR et dont les concentrations sont corrélées à la fois à l'activité de la maladie et à la destruction des articulations².
- Le 25 mai 2016, le Comité consultatif des médicaments pour le traitement des maladies endocrinologiques et métaboliques (EMDAC, *Endocrinologic and Metabolic Drugs Advisory Committee*) de la FDA a recommandé l'approbation des demandes de nouveaux médicaments (*New Drug Application*, NDA) concernant l'**association expérimentale à dose fixe d'insuline glargine basale 100 unités/ml et de lixisénatide (LixiLan³)** d'une part, et du médicament expérimental lixisénatide (**AdlyxinTM**) d'autre part, pour le traitement du diabète de type 2 de l'adulte. Les demandes d'approbation d'AdlyxinTM et de LixiLan sont examinées par la FDA dont les décisions sont attendues respectivement en juillet et en août 2016 (voir également pour les développements postérieurs « B/ Événements postérieurs au 30 juin 2016 », ci-après). Lixisénatide est déjà approuvé dans plus de 60 pays sous le nom de marque **Lyxumia[®]**, et une demande d'autorisation de mise sur le marché de l'association à dose fixe d'insuline glargine 100 unités/ml et de lixisénatide a été présentée à l'Agence européenne des médicaments en mars 2016.

A.1.3. Recherche et Développement

La mise à jour du portefeuille de recherche et développement (R&D) est présentée en annexe à la section G/ Annexe – Portefeuille de recherche & développement, de ce rapport.

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2016, les principaux résultats d'études cliniques suivants ont été communiqués :

- Le 3 mars 2016, Sanofi et Sanofi Genzyme, son entité globale Médecine de spécialités, ont présenté les données de NEO1, un essai clinique de Phase I/II évaluant la nouvelle enzymothérapie substitutive expérimentale **neoGAA** chez 24 patients atteints de la forme tardive de la maladie de Pompe. Les données de sécurité et d'efficacité de cette étude, qui ont été présentées au WORLD Symposium 2016 à San Diego en Californie, justifient la poursuite du développement clinique de cette thérapie. Sanofi Genzyme a commencé à recruter des patients dans un essai clinique pivot de Phase III consacré à neoGAA.
- Le 11 mars 2016, Sanofi et Regeneron ont annoncé qu'une étude de monothérapie de Phase III a atteint son critère d'évaluation principal et démontré la supériorité du **sarilumab** sur l'adalimumab (commercialisé par AbbVie sous le nom d'HUMIRA[®]) en ce qui concerne l'amélioration des signes et symptômes de la polyarthrite rhumatoïde active, après 24 semaines de traitement. L'étude, baptisée SARIL-RA-MONARCH, a également atteint d'importants critères d'évaluation secondaires, dont d'autres indicateurs de l'amélioration des signes et symptômes de la polyarthrite rhumatoïde et de la fonction physique. Sarilumab est un anticorps monoclonal humain expérimental dirigé contre le récepteur IL-6.
- Le 23 mars 2016, Sanofi et Regeneron ont annoncé les résultats positifs de l'étude de Phase III ODYSSEY ESCAPE évaluant **Praluent[®]** (alirocumab), solution injectable, chez des patients atteints d'une forme génétique d'hypercholestérolémie ou hypercholestérolémie familiale hétérozygote (HeFH), dont les taux de cholestérol nécessitent un traitement par LDL-aphérèse hebdomadaire ou toutes les deux semaines. L'essai a atteint son critère d'évaluation principal et démontré que chez les patients prenant Praluent[®] en complément à leur traitement existant, la fréquence des séances de LDL-aphérèse a significativement diminué de 75 % comparativement au traitement par placebo ($p < 0,0001$). De fait, 63 % des patients traités par Praluent[®] n'ont pas eu besoin de traitement par aphérèse, contre 0 % pour les patients traités par placebo. L'aphérèse est une procédure comparable à la dialyse qui permet d'épurer le sang de l'excès de mauvais cholestérol (ou cholestérol LDL).

¹ Huizinga TWJ, Fleischmann RM, Jasson M, et al. "Sarilumab, a fully human monoclonal antibody against IL-6Ralpha in patients with rheumatoid arthritis and an inadequate response to methotrexate: efficacy and safety results from the randomized SARIL-RA-MOBILITY Part A trial." *Annals of Rheumatic Diseases* 2014; 73(9): 1626-1634.

² Dayer JM, et al. *Rheumatology (Oxford)*. 2010;49(1):15-24. 3. Rose-John S, et al. *J Leukoc Biol*. 2006;80(2):227-236.

³ LixiLan est le nom du projet et n'est pas destiné à devenir le nom commercial.

- Le 1^{er} avril 2016, Sanofi et Regeneron ont annoncé que deux études de Phase III contrôlées par placebo évaluant le médicament expérimental **dupilumab** chez des adultes atteints de dermatite atopique modérée à sévère inadéquatement contrôlés ont atteint leurs critères d'évaluation principaux. Dans le cadre de ces études, baptisées LIBERTY AD SOLO 1 et SOLO 2, le traitement par dupilumab en monothérapie a significativement amélioré les mesures de la gravité globale de la maladie, la résolution des lésions cutanées, le prurit, la qualité de vie et la santé mentale des patients.
- Le 6 juin 2016, Sanofi et Regeneron ont annoncé que l'étude de Phase III d'une durée d'un an, dénommée LIBERTY AD CHRONOS et évaluant le médicament expérimental **dupilumab**, a atteint ses critères d'évaluation primaires et ses principaux critères d'évaluation secondaires. Dans le cadre de cette étude, le dupilumab utilisé avec des dermocorticoïdes (ou corticoïdes topiques) a été comparé à des dermocorticoïdes utilisés seuls dans le traitement de patients adultes atteints de dermatite atopique modérée à sévère. Les patients inclus dans l'étude étaient inadéquatement contrôlés par des dermocorticoïdes avec ou sans inhibiteur topique de la calcineurine. Le traitement par dupilumab avec des dermocorticoïdes a significativement amélioré les indicateurs de la sévérité globale de la maladie après 16 et 52 semaines, comparativement au traitement par placebo et dermocorticoïdes.
- Le 12 juin 2016, Sanofi a annoncé les résultats des essais cliniques pivots de Phase III LixiLan-O et LixiLan-L consacrés à l'**association expérimentale à dose fixe titrable d'insuline glargine basale 100 unités/ml et de lixisénatide** (un agoniste des récepteurs GLP-1) chez des adultes atteints de diabète de type 2. Les deux études ont atteint leurs critères d'évaluation principaux et démontré une réduction statistiquement supérieure du taux d'HbA1c (glycémie moyenne des trois derniers mois) avec l'association à dose fixe titrable par rapport aux agents de comparaison (respectivement lixisénatide et insuline glargine 100 unités/ml).

Les principales décisions suivantes concernant le développement de projets ont été prises au cours du 1^{er} semestre 2016 :

- Le Comité de surveillance des données (DMC) de l'étude ODYSSEY OUTCOMES évaluant **Praluent**[®] a conduit la première analyse intermédiaire sur la base des données de tolérance après levée de l'aveugle. En plus de l'examen des données de tolérance, le DMC a effectué une évaluation de futilité et a recommandé la poursuite de l'étude sans changement. Sanofi n'a pas connaissance des résultats de cette analyse. La deuxième analyse intermédiaire de futilité et d'efficacité exceptionnelle pourrait potentiellement être réalisée au second semestre 2016 lorsque 75 % du nombre ciblé d'événements primaires seront survenus.
- **SAR422459**, une thérapie génique visant ABC4A, est entrée en Phase IIa dans la maladie de Stargardt, une maladie rare de l'œil.
- **SAR439684**, un inhibiteur PD-1 (développé en collaboration avec Regeneron), est entré en Phase II dans le carcinome cutané à cellules squameuses en phase avancée.
- Compte tenu des résultats de l'étude de Phase III, FIRSTANA, comparant **Jevtana**[®] (cabazitaxel) à Taxotere[®] (docetaxel) chez des patients ayant un cancer de la prostate métastatique hormonaux-résistant et n'ayant pas reçu précédemment de chimiothérapie, il a été pris la décision de ne pas soumettre Jevtana[®] en première ligne. Les résultats de cette étude n'ont pas fourni le niveau de bénéfice justifiant cette nouvelle indication. Jevtana[®] est actuellement utilisé en seconde ligne et l'étude FIRSTANA a été menée dans le cadre de l'engagement après commercialisation auprès de la FDA.
- Il a été décidé de ne pas poursuivre le développement du **SAR438544**, un analogue stable du glucagon, dans le diabète.

A.1.4. Investissements

- Le 19 avril 2016, Sanofi a annoncé un investissement de 300 millions d'euros pour l'extension de son site de Geel, en Belgique. Cet investissement témoigne de l'engagement de Sanofi dans le développement des produits biologiques, via l'extension des capacités de fabrication et commerciales afin de garantir la qualité et le volume des activités de production. Dans le cadre de cet investissement, Sanofi prévoit d'adapter et d'accroître les capacités de production existantes pour soutenir son portefeuille d'anticorps monoclonaux. Cet investissement permettra d'agrandir de plus de 8 000 m² les installations de pointe du site et de leur adjoindre de nouveaux ateliers de fabrication qui lui permettront d'accroître sa capacité de production globale et de diversifier ses domaines thérapeutiques et les médicaments qui y sont produits. Pour accompagner cette expansion, Sanofi prévoit de recruter des spécialistes des biotechnologies hautement qualifiés.

A.2. ACTIVITÉ VACCINS HUMAINS (Vaccins)

A.2.1. Activités Vaccins en Europe

- Le 8 mars 2016, Sanofi Pasteur et MSD (connu sous le nom de Merck aux États-Unis et au Canada) ont annoncé leur intention de mettre un terme à leur coentreprise dans le domaine du vaccin, Sanofi Pasteur MSD, afin de poursuivre séparément leur stratégie de développement en Europe. La coentreprise Sanofi Pasteur MSD, détenue à parts égales par Sanofi Pasteur et MSD, a été créée en 1994 pour développer et commercialiser des vaccins issus de la recherche des deux entreprises. Durant ces vingt années d'existence, Sanofi Pasteur MSD a ainsi lancé de nombreux vaccins innovants issus de la recherche de Sanofi Pasteur et de MSD qui ont permis de répondre à des besoins de santé non couverts, contribuant à protéger des millions de vies. Sanofi Pasteur et MSD prévoient que ce projet soit finalisé d'ici la fin de l'année 2016, dans le cadre des procédures sociales locales en vigueur, et sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et réglementaires nécessaires.

A.2.2. Partenariat

- Le 14 janvier 2016, Sanofi Pasteur, la division vaccins de Sanofi, a signé un accord avec le **Human Vaccines Project**, par lequel elle participe au financement de ce partenariat public-privé à but non lucratif réunissant les meilleurs chercheurs académiques et les grands partenaires industriels dans le but de « décoder » le système immunitaire humain pour résoudre les problèmes qui entravent le développement des vaccins et de l'immunothérapie. Le Projet est un consortium international. La contribution de Sanofi Pasteur consiste à financer la supervision, la coordination et la mise en route des activités scientifiques et administratives du Programme de recherche du *Projet Human Vaccines* au cours de l'année 2016. Les fonds permettront au Projet de lancer et exécuter des études pilotes, de nouer des partenariats avec et entre les acteurs concernés, de créer l'infrastructure et de fournir le soutien opérationnel nécessaires au Programme de recherche du *Projet Human Vaccines*.

A.2.3. Demandes réglementaires d'autorisations de nouveaux produits

- Le nouveau vaccin pédiatrique hexavalent, **PR5i** (DTP-HepB-Polio-Hib), a été homologué en février dans l'Union européenne.

A.2.4. Recherche et Développement

- Le 2 février 2016, Sanofi Pasteur, la division vaccins de Sanofi, a annoncé le lancement d'un projet visant à mettre au point un vaccin pour la prévention de l'infection et de la maladie à **virus Zika**.
- Le vaccin conjugué à méningocoques ACYW de deuxième génération, **Men Quad TT**, destiné à être indiqué à une population plus large (des enfants aux personnes âgées) est entré en Phase III.

A.2.5. Autre

- Le 15 avril 2016, le Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination a communiqué les recommandations adressées à l'OMS sur l'utilisation du vaccin contre la dengue Dengvaxia®. Le SAGE conseille aux pays endémiques l'introduction du vaccin contre la dengue dans le cadre d'une stratégie intégrée comprenant la lutte antivectorielle dans le but d'alléger efficacement le poids de la dengue. Le succès de l'introduction de la vaccination contre la dengue dans le cadre d'un programme de prévention intégrée de la maladie devrait permettre aux pays endémiques d'atteindre les objectifs de l'OMS de réduire de 25 % la morbidité et de 50 % la mortalité de la dengue d'ici 2020.

A.3. ACTIVITÉ SANTÉ ANIMALE

Le 27 juin 2016, Sanofi et Boehringer Ingelheim ont annoncé la signature de contrats en vue de sceller les négociations amorcées en décembre 2015 consistant à échanger l'activité Santé Animale de Sanofi (« Merial ») contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim. Il s'agit d'une étape majeure avant la clôture de la transaction attendue pour la fin de l'année 2016 et qui reste soumise aux approbations des autorités réglementaires de différents pays. L'intégration des activités respectives démarrerait à la clôture de la transaction. À la clôture de l'accord, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim – valorisée à 6,7 milliards d'euros – sera transférée à Sanofi et Merial, la Division Santé Animale de Sanofi – valorisée à 11,4 milliards d'euros – sera transférée à Boehringer Ingelheim. Cette opération s'accompagnera, de la part de Boehringer Ingelheim, d'un paiement d'un montant brut de 4,7 milliards d'euros à Sanofi, correspondant à l'écart de valorisation entre les deux activités. En tenant compte des résultats anticipés dans la Santé Grand Public, de la mise en place progressive des synergies et de l'utilisation d'une partie des revenus nets pour racheter des actions, Sanofi s'attend à ce que cette transaction ait globalement un effet neutre sur le BNPA des activités en 2017, puis un effet relatif par la suite. Avec cette transaction, Sanofi intégrerait les activités Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim dans tous les pays, à l'exception de la Chine. Le chiffre d'affaires cumulé devrait atteindre environ 4,9 milliards d'euros¹ sur la base des ventes mondiales réalisées en 2015. L'intégration d'un portefeuille de marques et de produits très complémentaires, permettrait à Sanofi d'accroître ses positions dans certaines des catégories stratégiques de sa gamme Santé Grand Public qui comprend le traitement de la douleur, les solutions contre les allergies, la toux et le rhume, l'hygiène féminine, la santé digestive ainsi que les vitamines, minéraux et suppléments. Les deux entreprises ont examiné et discuté les modalités de la transaction, incluant le périmètre exact de l'échange comme le respect des exigences réglementaires. Au cours des derniers mois, Boehringer Ingelheim et Sanofi ont également mené d'étroites consultations avec les partenaires sociaux concernés en France et en Allemagne ainsi qu'avec les autorités réglementaires compétentes pour jeter les bases de la réalisation de cet échange. Conformément à l'engagement pris au début des négociations, les deux entreprises sont convenues que Lyon et Toulouse deviendraient des centres opérationnels clés de l'activité Santé Animale de Boehringer Ingelheim, comprenant les opérations commerciales, les sites de R&D et de production de Lyon ainsi que le site de production de Toulouse. Dans la mesure où le marché américain représente une part importante de l'activité de Merial, Boehringer Ingelheim portera une attention particulière au maintien de la dynamique des opérations américaines de Merial. L'Allemagne deviendrait un centre clé de l'activité Santé Grand Public de Sanofi, notamment pour les produits gastro-intestinaux et les traitements contre la toux et le rhume qui bénéficieront des fortes compétences des équipes de Boehringer Ingelheim.

A.4. AUTRES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2016

A.4.1. Gouvernance

- Le 4 mai 2016, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Sanofi s'est réunie à Paris et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui étaient présentées. L'assemblée a notamment décidé de distribuer un dividende en numéraire de 2,93 euros par action, mis en paiement à compter du 12 mai 2016. L'assemblée a également nommé Diane Souza et Thomas Südhof en qualité d'administrateurs indépendants et a approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur de Laurent Attal, Claudie Haigneré et Carole Piwnica, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019. À l'issue de cette assemblée, le nouveau Conseil d'administration est composé de 13 administrateurs, dont six femmes. Il est également très majoritairement composé d'administrateurs indépendants. Au cours de la séance qui a suivi l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a décidé de nommer Diane Souza membre du Comité des Rémunérations.

¹ Hors Venezuela

- Le 23 mai 2016, Dr. Olivier Brandicourt, Directeur général de Sanofi, a annoncé un remaniement du Comité Exécutif de l'entreprise, en ligne avec la feuille de route stratégique 2020 établie en novembre 2015. À compter du 1^{er} juin 2016, le Comité Exécutif de Sanofi, présidé par Olivier Brandicourt, sera composé des membres suivants :
 - Olivier Charmeil, Vice-Président Exécutif, Médecine Générale et Marchés Emergents
 - Jérôme Contamine, Vice-Président Exécutif, Finances
 - Peter Guenter, Vice-Président Exécutif, Diabète et Cardiovasculaire
 - Carsten Hellmann, Vice-Président Exécutif de Merial (jusqu'au 31 décembre 2016)
 - Karen Linehan, Vice-Président Exécutif, Affaires Juridiques et General Counsel
 - David Loew, Vice-Président Exécutif, Sanofi Pasteur
 - Philippe Luscan, Vice-Président Exécutif, Affaires Industrielles Globales
 - Muzammil Mansuri, Vice-Président Exécutif, Stratégie et Business Development
 - Dr. David Meeker, Vice-Président Exécutif, Sanofi Genzyme
 - Dr. Ameet Nathwani, Vice-Président Exécutif, Affaires Médicales
 - Roberto Pucci, Vice-Président Exécutif, Ressources Humaines
 - Dr. Elias Zerhouni, Président Monde, Recherche et Développement

A.4.2. Litiges et arbitrages

Les contentieux ayant le plus significativement évolué depuis la publication des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 sont présentés en note B.14. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Par ailleurs, concernant les contentieux, arbitrages et autres procédures légales dans lesquels Sanofi et ses filiales sont impliquées, les développements suivants sont intervenus :

Brevets

- Litige relatif aux brevets Genzyme Myozyme[®]/Lumizyme[®] (États-Unis)

En juin 2016 le Tribunal Fédéral (*Federal Circuit*) a confirmé la décision de la Commission d'Appel des Brevets (*Patent Trial and Appeal Board*) ordonnant que la revendication 1 du brevet 410 et les revendications 1 et 3-6 du brevet 226 de BioMarin soient déclarées non brevetables.

A.4.3. Autres

- Le 2 février 2016, la Direction a annoncé un projet de plan de départs volontaires, s'inscrivant dans le plan stratégique 2020, pouvant conduire à une diminution globale nette d'environ 600 postes en France sur les trois prochaines années, sans fermeture d'usine et sans impact sur les effectifs de la R&D. Ce plan consisterait principalement en des congés de fin de carrière (pré-retraites) entièrement financés par Sanofi et en d'autres mesures pour un coût estimé à environ 500 millions d'euros. Ce projet ne s'applique pas à Merial, Sanofi étant entré en négociations exclusives avec Boehringer Ingelheim pour échanger son activité Santé Animale contre l'activité santé grand public du laboratoire allemand, comme annoncé le 15 décembre 2015.
- Le 29 mars 2016, Sanofi a annoncé avoir placé avec succès une émission obligataire en 3 tranches pour un montant de 1,8 milliard d'euros. L'offre a été effectuée dans le cadre du programme *Euro Medium Term Note*. La transaction permet de réduire le coût moyen et d'allonger la maturité moyenne de la dette. Sanofi affectera le produit net de l'émission de ces obligations à ses besoins généraux, en ce compris le remboursement d'emprunts existants.

B/ Événements postérieurs au 30 juin 2016

- Le 5 juillet 2016, Sanofi et Regeneron ont annoncé que le ministère japonais de la Santé, du Travail et de la Protection sociale a délivré l'autorisation de fabrication et de mise sur le marché de **Praluent**[®] (alirocumab) dans le traitement de l'hypercholestérolémie à lipoprotéines de faible densité (LDL-C) non contrôlée chez certains patients adultes atteints d'hypercholestérolémie, à haut risque cardiovasculaire. Praluent[®] est un anticorps monoclonal entièrement humain ciblant PCSK9 (proprotéine convertase subtilisine/kexine de type 9). Au Japon, Praluent[®] est indiqué dans le traitement des patients atteints d'hypercholestérolémie et d'hypercholestérolémie familiale à haut risque cardiovasculaire chez qui un traitement par statines (inhibiteurs de la HMG-CoA réductase) n'est pas suffisant. Praluent[®] 75 mg et 150 mg sera disponible au Japon en seringues et stylos unidoses pré-remplis. Par ailleurs, la dose mensuelle de 300 mg a été soumise aux Etat-Unis et en Europe.
- Le 5 juillet 2016, Sanofi a confirmé avoir signé un accord de confidentialité avec Medivation en vertu duquel il aura accès à une due diligence et à de l'information confidentielle. Sanofi indique avoir été informé par Medivation qu'il lui est donné la même opportunité qu'à d'autres de participer à un processus relatif à une transaction potentielle. Sanofi confirme, par ailleurs, avoir informé Medivation le 27 Juin que dès qu'un accord de confidentialité serait signé et de l'information confidentielle serait fournie, Sanofi améliorerait son offre d'acquisition de Medivation à un prix par action de 58,00 dollars US en numéraire et 3,00 dollars US sous la forme d'un certificat de valeur conditionnelle (« contingent value right - CVR ») lié aux performances de ventes de Talazoparib. Selon les termes de l'accord de confidentialité, Sanofi a accepté une clause standard de statu quo (« standstill ») de six mois soumise à des conditions limitées de résiliation anticipée et a consenti à arrêter le processus de sollicitation d'accords des actionnaires en vue du remplacement des membres du conseil d'administration de Medivation. Sanofi est confiant dans le fait que sa due diligence peut être terminée rapidement et que si un accord est trouvé sur une transaction mutuellement acceptable, Sanofi peut la finaliser rapidement étant donné qu'il a obtenu le feu vert des autorités réglementaires américaines et que l'offre ne serait soumise à aucune condition de financement.
- Le 6 juillet 2016, Sanofi et son entité globale vaccins Sanofi Pasteur, ont annoncé un accord de collaboration en matière de recherche et développement (CRADA, pour *Cooperative Research and Development Agreement*) avec le *Walter Reed Army Institute of Research* (WRAIR), concernant le codéveloppement d'un candidat vaccin contre le virus Zika. D'après les termes de l'accord, le WRAIR cèdera à Sanofi Pasteur sa technologie relative au vaccin purifié à base de virus Zika inactivé (ZPIV), ce qui ouvrira la voie à une collaboration plus large avec le gouvernement américain. L'accord inclut également la production de lots cliniques par Sanofi Pasteur, selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF), pour les essais de Phase II, ainsi que l'optimisation du processus en amont en vue d'améliorer la productivité, et la caractérisation du produit. Sanofi Pasteur établira une stratégie en matière de développement clinique et de réglementation. Le WRAIR partagera les données concernant le développement de tests immunologiques destinés à mesurer les réponses en anticorps neutralisants suite à l'infection naturelle et à la vaccination avec le vaccin Zika inactivé purifié, ainsi que les échantillons biologiques générés au cours des études sur les primates non humains et les échantillons biologiques obtenus au cours des études de tolérance et d'immunogénicité du vaccin Zika inactivé purifié chez les humains.
- Le 22 juillet 2016, 1 803 986 actions (soit environ 0,14 % du capital) ont été émises dans le cadre d'Action 2016, plan mondial d'actionnariat salarié, destiné à associer davantage les salariés de Sanofi au développement futur et aux résultats de l'entreprise. Du 13 au 24 juin 2016, 24 218 salariés ont ainsi participé et souscrit à des actions Sanofi au prix unitaire de 57,25 euros. Toute souscription d'au moins cinq actions dans le cadre de cette émission a fait l'objet d'un abondement sous forme d'une action nouvelle. La souscription de dix actions ou plus a fait l'objet d'un abondement sous forme de deux actions nouvelles.
- Fin juillet la demande d'autorisation de mise sur le marché de **sarilumab** pour le traitement de l'arthrite rhumatoïde a été acceptée pour revue par l'agence européenne du médicament (EMA).
- Le 28 juillet 2016, **Adlyxin**[™] (lixisenatide, un agoniste des récepteurs GLP-1) a été homologué par la *Food and Drug Administration* (FDA) aux États-Unis.

C/ Comptes consolidés du premier semestre 2016

Les définitions des données financières figurent en annexe à la section F. Dans ce rapport, sauf indication contraire, toutes les données financières sont présentées selon le référentiel comptable international (IFRS) qui intègre les normes comptables internationales et leurs interprétations (voir la note A.1. aux comptes semestriels consolidés condensés).

VaxServe est une entité du segment Vaccins dont les activités comprennent la distribution de vaccins et autres produits de fabricants tiers aux États-Unis. Précédemment, les ventes totales de VaxServe étaient comptabilisées sur la ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat.

A compter du 1^{er} janvier 2016, afin d'améliorer la pertinence de l'information publiée, les ventes de VaxServe de produits ne provenant pas de Sanofi sont présentées sur la ligne **Autres revenus**. Les ventes comparables des périodes passées ont été reclassées sur la ligne **Autres revenus**. Au 1^{er} semestre 2015 ainsi que sur l'ensemble de l'année 2015, les chiffres d'affaires de VaxServe de produits ne provenant pas de Sanofi ont respectivement atteint 210 millions d'euros et 482 millions d'euros.

C.1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2016

Comptes de résultats consolidés aux premiers semestres 2015 et 2016

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016 ^(a) (6 mois)	en % des ventes	Au 30 juin 2015 ^{(a)(b)} (6 mois)	en % des ventes
Chiffre d'affaires	15 926	100,0 %	16 629	100,0 %
Autres revenus	310	1,9 %	353	2,1 %
Coûts des ventes	(4 970)	(31,2 %)	(5 268)	(31,7 %)
Marge brute	11 266	70,7 %	11 714	70,4 %
Frais de recherche et développement	(2 514)	(15,8 %)	(2 405)	(14,5 %)
Frais commerciaux et généraux	(4 609)	(28,9 %)	(4 654)	(28,0 %)
Autres produits d'exploitation	265		74	
Autres charges d'exploitation	(195)		(166)	
Amortissements des incorporels	(877)		(988)	
Dépréciations des incorporels	(52)		(28)	
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(67)		71	
Coûts de restructuration et assimilés	(627)		(380)	
Autres gains et pertes, litiges	—		—	
Résultat opérationnel	2 590	16,3 %	3 238	19,5 %
Charges financières	(241)		(262)	
Produits financiers	50		57	
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 399	15,1 %	3 033	18,2 %
Charges d'impôts	(497)		(692)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	98		(66)	
Résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé Animale destinée à être échangée	2 000	12,6%	2 275	13,7 %
Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	286		109	
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 286	14,4 %	2 384	14,3 %
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants	41		59	
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 245	14,1%	2 325	14,0 %
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 287,6		1 307,2	
Nombre moyen d'actions après dilution (en millions)	1 296,6		1 322,0	
- Résultat de base par action (en euros)	1,74		1,78	
- Résultat de base par action (en euros) hors activité Santé Animale destinée à être échangée	1,52		1,70	
- Résultat dilué par action (en euros)	1,73		1,76	
- Résultat dilué par action (en euros) hors activité Santé Animale destinée à être échangée	1,51		1,68	

^(a) Les résultats de l'activité Santé Animale sont présentés séparément en application d'IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (voir note B.1. et B.20. aux comptes semestriels consolidés condensés).

^(b) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

C.2. INFORMATIONS SECTORIELLES

C.2.1. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion interne communiquées au Directeur Général, principal décideur opérationnel de Sanofi. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs. L'information sur les secteurs opérationnels en application d'IFRS 8 est donnée dans la note B.19. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Les secteurs opérationnels de Sanofi se décomposent en une activité Pharmaceutique (Pharmacie), une activité Vaccins Humains (Vaccins) et une activité Santé Animale. Les autres secteurs identifiés sont regroupés dans une activité Autres.

À la suite de la signature des accords exclusifs avec Boehringer Ingelheim et conformément aux règles de présentation d'IFRS 5 concernant les activités abandonnées, le résultat net de l'activité Santé Animale est présenté sur une ligne séparée dans le compte de résultat consolidé pour le 1^{er} semestre 2016 et les précédents exercices présentés. Jusqu'à la finalisation de la transaction, Sanofi continuera de suivre la performance de l'activité Santé Animale. A la date de ce document, l'activité Santé Animale est un secteur opérationnel de Sanofi conformément à la norme IFRS 8.

C.2.2. Résultat opérationnel des activités

Le résultat sectoriel de Sanofi est le « **Résultat opérationnel des activités**¹ ». Ce résultat sectoriel (conforme à IFRS 8), est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des secteurs opérationnels et allouer les ressources.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation conformément à IFRS 8 entre le « Résultat opérationnel des activités » et le Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence. Ces deux agrégats reflètent les résultats des activités poursuivies de Sanofi selon la définition d'IFRS 5.

	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
(en millions d'euros)			
Résultat opérationnel des activités^(a)	4 216	4 562	9 313
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ^(b)	(53)	(61)	(169)
Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ^(c)	50	62	126
Amortissement des incorporels	(877)	(988)	(2 137)
Dépréciation des incorporels	(52)	(28)	(767)
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(67)	71	53
Coûts de restructuration et assimilés	(627)	(380)	(795)
Résultat opérationnel	2 590	3 238	5 624
Charges financières	(241)	(262)	(559)
Produits financiers	50	57	178
Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence	2 399	3 033	5 243

^(a) Excluant l'activité Santé Animale dont le résultat est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé.

^(b) À l'exclusion des coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence.

^(c) À l'exclusion des coûts de restructuration et autres éléments ajustés attribuables aux Intérêts Non Contrôlants.

¹ Voir définition en annexe à la section F.

C.2.3. Résultat net des activités

Sanofi estime que la compréhension par les investisseurs de sa performance opérationnelle est facilitée par la présentation du « **Résultat net des activités**¹ ». Cet indicateur financier « non-GAAP » est déterminé à partir du « Résultat opérationnel des activités » auquel s'ajoute le résultat opérationnel de l'activité Santé Animale, les charges et produits financiers agrégés incluant l'activité Santé Animale destinée à être échangée, ainsi que les charges d'impôts correspondantes.

Le résultat net des activités au 1^{er} semestre 2016 atteint 3 402 millions d'euros, en baisse de 4,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (3 566 millions d'euros). Il représente 21,4 % du chiffre d'affaires (19,5 % du chiffre d'affaires agrégé²) contre 21,4 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2015 (19,8 % du chiffre d'affaires agrégé).

Sanofi présente également un bénéfice net des activités par action (BNPA des activités). Ce dernier est un indicateur financier « non-GAAP » que Sanofi définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Le BNPA des activités s'établit à 2,64 euros au 1^{er} semestre 2016 contre 2,73 euros au 1^{er} semestre 2015, en diminution de 3,3 %, sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 1 287,6 millions au 1^{er} semestre 2016 contre 1 307,2 millions au 1^{er} semestre 2015.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net des activités et le **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** :

(en millions d'euros)	Au 30 juin ^(a) 2016 (6 mois)	Au 30 juin ^(a) 2015 (6 mois)	Au 31 décembre ^(a) 2015 (12 mois)
Résultat net des activités	3 402	3 566	7 371
Amortissement des incorporels	(877)	(988)	(2 137)
Dépréciation des incorporels	(52)	(28)	(767)
Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	(67)	71	53
Coûts de restructuration et assimilés	(627)	(380)	(795)
Autres gains et pertes, litiges	—	—	—
Effet d'impôts :	548	473	1 331
-liés aux amortissements des incorporels	307	343	757
-liés aux dépréciations des incorporels	16	10	262
-liés aux ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles	15	(14)	39
-liés aux coûts de restructuration et assimilés	210	134	273
Autres éléments d'impôts ^(b)	(113)	(111)	(111)
Quote-part revenant aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus	9	3	25
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	54	(127)	(191)
Éléments relatifs à l'activité Santé Animale ^(c)	(13)	(154)	(492)
Autres éléments relatifs à la coentreprise Sanofi Pasteur MSD ^(d)	(19)	—	—
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	2 245	2 325	4 287

^(a) L'activité Santé Animale est présentée séparément en application d'IFRS 5.

^(b) Cette ligne correspond à la contribution sur les revenus distribués aux actionnaires de Sanofi.

^(c) Cette ligne comprend l'extourne des charges d'amortissements et de dépréciations des actifs corporels à partir de la date d'application d'IFRS 5 comprises dans le résultat net d'activité, les charges d'amortissements et de dépréciations des actifs incorporels comptabilisés jusqu'à la date d'application d'IFRS 5 et les coûts directement liés à l'opération de cession ainsi que les effets d'impôts des éléments précités. En outre, cette ligne comprend une charge d'impôt résultant des différences temporelles imposables liées aux participations dans les filiales dans la mesure où le reversement de ces différences temporelles est devenu probable (de 14 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 et de 149 millions d'euros au second semestre 2015).

^(d) Cette ligne comprend l'extourne de la quote-part du résultat net des activités de Sanofi Pasteur MSD à compter de la date d'annonce par Sanofi et Merck de leur intention de mettre un terme à leur coentreprise, ainsi qu'une charge d'impôt résultant de la différence temporelle imposable liée à la participation dans la coentreprise dans la mesure où le reversement de cette différence est devenu probable (soit 10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

¹ Voir définition en annexe à la section F.

² Indicateur financier « non-GAAP » défini à la section F.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le « Résultat opérationnel des activités » et le « Résultat net des activités » :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
Résultat opérationnel des activités^(a)	4 216	4 562	9 313
Résultat opérationnel de l'activité Santé Animale ^(b)	453	402	635
Charges et produits financiers agrégés (incluant l'activité Santé Animale destinée à être échangée)	(194)	(209)	(390)
Charges d'impôts agrégées (incluant l'activité Santé Animale destinée à être échangée)	(1 073)	(1 189)	(2 187)
Résultat net des activités	3 402	3 566	7 371

(a) Résultat opérationnel des activités poursuivies.

(b) Voir la section « C.3.20. Résultats Sectoriels » ci-après

C.3. ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 2016

C.3.1. Chiffre d'affaires

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires consolidé de Sanofi s'établit à 15 926 millions d'euros, en baisse de 4,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2015. Les variations de taux de change ont eu un impact négatif de 3,4 points de pourcentage, l'effet positif du taux du Yen japonais par rapport à l'euro, n'a pas compensé l'évolution négative du dollar US et de plusieurs devises des Marchés Émergents. À taux de change constants (tcc)¹, le chiffre d'affaires est en baisse de 0,8 %.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à changes constants pour le 1er semestre 2016

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois) ^(b)	Évolution
Chiffre d'affaires publié^(a)	15 926	16 629	(4,2) %
Impact des variations de taux de change	568		
Chiffre d'affaires à changes constants	16 494	16 629	(0,8) %

(a) La ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale, conformément à la présentation requise par la norme IFRS 5.

(b) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

C.3.1.1. Chiffre d'affaires par activité

Le chiffre d'affaires est constitué du chiffre d'affaires des activités Pharmaceutiques (Pharmacie) et Vaccins Humains (Vaccins), conformément à la norme IFRS 5.

À la suite de l'annonce des négociations exclusives avec Boehringer Ingelheim relatives à la cession de l'activité Santé Animale, le résultat net de l'activité Santé Animale (Meriel) est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé, conformément à la norme IFRS 5. Par conséquent, le chiffre d'affaires présenté dans le compte de résultat consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale.

¹ Voir définition en annexe à la section F.

Jusqu'à la finalisation de la transaction prévue au quatrième trimestre de l'année 2016, Sanofi continuera de suivre et de présenter la performance de l'activité Santé Animale, qui reste un secteur opérationnel, conformément à la norme IFRS 8. Dans l'analyse de la performance du 1^{er} semestre 2016, Sanofi commente le chiffre d'affaires agrégé regroupant le chiffre d'affaires (reflété dans le compte de résultat consolidé) et le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale. Le chiffre d'affaires agrégé est un indicateur « non-GAAP ».

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires agrégé de Sanofi a atteint 17 411 millions d'euros, soit un recul de 3,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2015. Les variations de taux de change ont eu un impact négatif de 3,4 points de pourcentage. À changes constants, le chiffre d'affaires agrégé de Sanofi a augmenté de 0,2 %.

Cette performance intègre un effet devise négatif lié à la modification du taux de change appliqué pour la conversion des opérations au Venezuela, du fait de l'évolution du système de change en février 2016 et de la quasi inexistence d'opérations de conversion de bolivars vénézuéliens en dollar US au taux officiel privilégié¹. Ainsi, le chiffre d'affaires au Venezuela a été de 9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 399 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015. Hors Venezuela, le chiffre d'affaires agrégé de Sanofi a progressé de 2,5 % à tcc.

Tableau de passage du chiffre d'affaires au chiffre d'affaires agrégé à changes constants² pour le 1^{er} semestre 2016

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois) ^(c)	Évolution
Chiffre d'affaires^(a)	15 926	16 629	(4,2) %
Chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale ^(b)	1 485	1 349	10,1 %
Chiffre d'affaires agrégé	17 411	17 978	(3,2) %
Impact des variations de taux de change	610		
Chiffre d'affaires agrégé à changes constants	18 021	17 978	0,2 %

^(a) La ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale, conformément à la présentation requise par la norme IFRS 5.

^(b) Présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé, conformément à la norme IFRS 5.

^(c) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

¹ Le taux de change utilisé au S1 2016 était le taux DICOM - 628 bolivars par dollar US - contre le taux privilégié officiel CENCOEX - 6,3 bolivars par dollar US au S1 2015.

² Voir définition en annexe à la section F.

Chiffre d'affaires par Entité Globale (Global Business Units - GBUs)

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires des entités globales (Global Business Units - GBU) reflétant la nouvelle structure de Sanofi mise en place depuis le 1^{er} janvier 2016. Dans cette structure, les ventes pharmaceutiques des Marchés Émergents sont incluses dans la GBU Médecine Générale et Marchés Émergents. Elle permet de simplifier l'organisation de Sanofi, de renforcer la spécialisation et de concentrer les efforts sur les moteurs de croissance.

Chiffres d'affaires par entités globales (GBUs) (en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à change constants
GBU Sanofi Genzyme ^(a) (Médecine de Spécialités) ^(b)	2 414	2 016	19,7 %	20,3 %
GBU Diabète & Cardiovasculaire ^(a)	3 102	3 268	(5,1) %	(4,6) %
GBU Médecine Générale & Marchés Émergents ^{(c)(d)}	8 988	9 971	(9,9) %	(4,9) %
Total Pharmacie	14 504	15 255	(4,9) %	(1,5) %
GBU Sanofi Pasteur (Vaccins)^(e)	1 422	1 374	3,5 %	7,1 %
Total Chiffre D'affaires^(f)	15 926	16 629	(4,2) %	(0,8) %
GBU Merial (Santé Animale)^(g)	1 485	1 349	10,1 %	13,2 %
Total Chiffre D'affaires Agréé	17 411	17 978	(3,2) %	0,2 %

^(a) N'inclut pas le chiffre d'affaires des Marchés Émergents.

^(b) Maladies Rares, Sclérose en Plaques, Oncologie.

^(c) Inclut le chiffre d'affaires des Marchés Émergents pour les produits de Médecine de Spécialités, Diabète & Cardiovasculaire.

^(d) Marchés Émergents : Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto-Rico.

^(e) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

^(f) La ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale, conformément à la présentation requise par la norme IFRS 5.

^(g) Présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé, conformément à la norme IFRS 5.

Chiffre d'affaires par franchise

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2016 par franchise ainsi que le chiffre d'affaires agrégé incluant celui de l'activité Santé Animale qui reste un secteur opérationnel, conformément à la norme IFRS 8. La performance par franchise permet une réconciliation avec le reporting précédent de Sanofi et permet des comparaisons directes avec les pairs. Le tableau du chiffre d'affaires de l'activité Pharmaceutique par zone géographique ci-après fournit le détail de la réconciliation des ventes par franchises et par Entités globales (GBUs) pour le secteur d'activité pharmaceutique.

Chiffres d'affaires par franchise (en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à change constants
Franchise Maladies Rares	1 353	1 260	7,4 %	11,4 %
Franchise Sclérose en Plaques	790	468	68,8 %	71,6 %
Franchise Oncologie	721	747	(3,5) %	(1,2) %
Total Franchises Médecine de Spécialités	2 864	2 475	15,7 %	19,0 %
dont Marchés Développés (GBU Sanofi Genzyme)	2 414	2 016	19,7 %	20,3 %
dont Marchés Émergents^{(a) (b)}	450	459	(2,0) %	13,3 %
Franchise Diabète	3 591	3 825	(6,1) %	(3,8) %
Franchise Cardiovasculaire	203	170	19,4 %	20,6 %
Total Franchises Diabète & Cardiovasculaire	3 794	3 995	(5,0) %	(2,8) %
dont Marchés Développés (GBU Diabète & Cardiovasculaire)	3 102	3 268	(5,1) %	(4,6) %
dont Marchés Émergents^{(a) (b)}	692	727	(4,8) %	5,6 %
Franchise Produits de Prescription Établis ^(a)	5 208	5 918	(12,0) %	(9,0) %
Franchise Santé Grand Public ^(a)	1 705	1 869	(8,8) %	(3,6) %
Franchise Génériques ^(a)	933	998	(6,5) %	0,6 %
Total Pharmacie	14 504	15 255	(4,9) %	(1,5) %
Vaccins (GBU Sanofi Pasteur)^(c)	1 422	1 374	3,5 %	7,1 %
Total Chiffre d'Affaires^(d)	15 926	16 629	(4,2) %	(0,8) %
Santé Animale (GBU Merial)^(e)	1 485	1 349	10,1 %	13,2 %
Total Chiffre d'Affaires Agrégé	17 411	17 978	(3,2) %	0,2 %

(a) La somme de ces éléments constitue la GBU Médecine Générale & Marchés Émergents.

(b) Marchés Émergents : Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto-Rico.

(c) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

(d) La ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale, conformément à la présentation requise par la norme IFRS 5.

(e) Présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé, conformément à la norme IFRS 5.

Activité Pharmaceutique

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires de l'activité **Pharmaceutique** (Pharmacie) atteint 14 504 millions d'euros, soit un recul de 4,9 % à données publiées et de 1,5 % à changes constants.

Cette baisse de 751 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2015 reflète d'une part un effet de change négatif (518 millions d'euros) et d'autre part les impacts suivants à changes constants :

- la performance négative de la franchise Produits de Prescription Établis (531 millions d'euros), de la franchise Diabète (145 millions d'euros), ainsi que de la franchise Santé Grand Public (68 millions d'euros) ;
- la performance positive de la franchise Sclérose en Plaques (335 millions d'euros), et de la franchise Maladie Rares (144 millions d'euros) ;
- des effets mix positifs pour un total de 32 millions d'euros.

Hors Venezuela, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a progressé de 1 % tcc.

Chiffre d'affaires par produit et franchise

(en millions d'euros)	Indications	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Cerezyme®	Maladie de Gaucher	381	388	(1,8) %	5,9 %
Cerdelga®	Maladie de Gaucher	49	26	88,5 %	88,5 %
Myozyme® / Lumizyme®	Maladie de Pompe	348	321	8,4 %	11,2 %
Fabrazyme®	Maladie de Fabry	316	287	10,1 %	12,2 %
Aldurazyme®	Mucopolysaccharidoses	98	98	0,0 %	5,1 %
Autres		161	140	15,0 %	15,7 %
Total Franchise Maladies Rares		1 353	1 260	7,4 %	11,4 %
Aubagio®	Sclérose en plaques	594	374	58,8 %	61,0 %
Lemtrada®	Sclérose en plaques	196	94	108,5 %	113,8 %
Total Franchise Sclérose en Plaques		790	468	68,8 %	71,6 %
Jevtana®	Cancer de la prostate	178	159	11,9 %	12,6 %
Thymoglobuline®	Rejet de greffe	134	124	8,1 %	10,5 %
Taxotere®	Cancers du sein, du poumon, de la prostate, de l'estomac, de la tête et du cou	92	115	(20,0) %	(16,5) %
Eloxatine®	Cancer colorectal	86	111	(22,5) %	(17,1) %
Mozobil®	Cancers hématologiques	72	69	4,3 %	7,2 %
Zaltrap®	Cancer colorectal	34	40	(15,0) %	(15,0) %
Autres		125	129	(3,1) %	(2,3) %
Total Franchise Oncologie		721	747	(3,5) %	(1,2) %
Total Franchises Médecine de Spécialités		2 864	2 475	15,7 %	19,0 %
Lantus®	Diabète	2 860	3 293	(13,1) %	(11,1) %
Toujeo®	Diabète	244	20	1120,0 %	1125,0 %
Amaryl®	Diabète	181	206	(12,1) %	(7,3) %
Apidra®	Diabète	178	184	(3,3) %	0,0 %
Insuman®	Diabète	66	67	(1,5) %	4,5 %
Lecteurs de glycémie	Diabète	34	32	6,3 %	6,3 %
Lyxumia®	Diabète	17	18	(5,6) %	0,0 %
Afrezza®	Diabète	3	3	0,0 %	0,0 %
Autres	Diabète	8	2	300,0 %	300,0 %
Total Franchise Diabète		3 591	3 825	(6,1) %	(3,8) %
Multaq®	Fibrillation auriculaire	170	170	0,0 %	0,6 %
Praluent®	Hypercholestérolémie	33	-	-	-
Total Franchise Cardiovasculaire		203	170	19,4 %	20,6 %
Total Franchises Diabète & Cardiovasculaire		3 794	3 995	(5,0) %	(2,8) %
Lovenox®	Thrombose	818	871	(6,1) %	(1,7) %
Plavix®	Athérombose	780	1 028	(24,1) %	(22,2) %
Renage® / Renvela®	Hyperphosphorémie	442	457	(3,3) %	(2,4) %
Aprovel® / Avapro®	Hypertension	344	425	(19,1) %	(14,6) %
Dépakine®	Épilepsie	206	212	(2,8) %	2,8 %
Synvisc® / Synvisc-One®	Arthrose	197	201	(2,0) %	0,0 %
Allegra®	Rhinites allergiques, urticaire	114	117	(2,6) %	(7,7) %
Stilnox® / Ambien® / Myslee®	Troubles du sommeil	148	149	(0,7) %	0,0 %
Tritace®	Hypertension	125	145	(13,8) %	(11,0) %
Targocid®	Infections bactériennes	75	82	(8,5) %	(3,7) %
Lasix®	Œdèmes, hypertension	77	89	(13,5) %	(11,2) %
Cordarone®	Arythmie	63	67	(6,0) %	(1,5) %
Xatral®	Hypertrophie bénigne de la prostate	54	48	12,5 %	18,8 %
Orudis®	Polyarthrite rhumatoïde, ostéoartrite	50	93	(46,2) %	(38,7) %
Autres		1 715	1 934	(11,3) %	(8,0) %
Total Franchise Produits de Prescription Établis		5 208	5 918	(12,0) %	(9,0) %
Franchise Santé Grand Public		1 705	1 869	(8,8) %	(3,6) %
Franchise Génériques		933	998	(6,5) %	0,6 %
Total Pharmacie		14 504	15 255	(4,9) %	(1,5) %

Franchise Maladies Rares

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires de la Franchise **Maladies Rares** s'élève à 1 353 millions d'euros, en hausse de 7,4 % à données publiées et de 11,4 % à changes constants.

Dans la maladie de Gaucher, **Cerezyme**[®] enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 5,9 % à taux de change constants (tcc), à 381 millions d'euros, soutenu par les Marchés Émergents¹ (+24,2 % tcc, à 126 millions d'euros) qui compensent la baisse des ventes aux États-Unis (-9,1 % tcc, à 89 millions d'euros) du fait du lancement de **Cerdelga**[®]. **Cerdelga**[®] enregistre un chiffre d'affaires de 49 millions d'euros, dont 39 millions sont réalisés aux États-Unis. En Europe, où **Cerdelga**[®] est désormais disponible dans plusieurs pays européens (dont l'Allemagne, la France, l'Italie et certains pays nordiques), le chiffre d'affaires du produit a progressé de 700 % tcc, à 8 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de **Myozyme**[®] / **Lumizyme**[®] est en hausse de 11,2 % tcc, à 348 millions d'euros, soutenu par les ventes aux États-Unis (+14,1 % tcc, à 113 millions d'euros) et en Europe (+10 % tcc, à 163 millions d'euros). Dans les Marchés Émergents les ventes ont progressées de 3,9 % tcc à 46 millions d'euros.

Fabrazyme[®] enregistre un chiffre d'affaires de 316 millions d'euros en hausse de 12,2 % tcc. Il progresse dans de nombreux pays avec l'augmentation du nombre de patients traités, notamment +14,7 % tcc en Europe (77 millions d'euros), +11,6 % tcc aux États-Unis (164 millions d'euros), et +19,2% tcc au Japon à 34 millions d'euros. Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires est resté stable à 27 millions d'euros.

Franchise Sclérose en Plaques

Au 1^{er} semestre 2016, la franchise **Sclérose en Plaques** réalise un chiffre d'affaires de 790 millions d'euros, en croissance de 68,8 % à données publiées et de 71,6 % à changes constants. **Aubagio**[®] génère un chiffre d'affaires de 594 millions d'euros, soit une progression de 61 % tcc. Aux États-Unis, les ventes atteignent 404 millions d'euros (+52,8 % tcc). En Europe, le développement géographique du produit se poursuit avec un chiffre d'affaires de 154 millions d'euros (+84,5 % tcc). Les ventes de **Lemtrada**[®] atteignent 196 millions d'euros (+113,8 % tcc) dont 102 millions d'euros aux États-Unis et 75 millions d'euros en Europe, essentiellement en Allemagne et au Royaume-Uni.

Franchise Oncologie

La franchise **Oncologie** réalise un chiffre d'affaires de 721 millions d'euros, soit une baisse de 3,5 % à données publiées et de 1,2 % à changes constants, reflétant le recul des ventes de **Taxotere**[®], **Eloxatine**[®], et **Zaltrap**[®], partiellement compensé par la progression des ventes de **Jevtana**[®], **Thymoglobuline**[®] et **Mozobil**[®].

Jevtana[®] enregistre un chiffre d'affaires de 178 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 12,6 % tcc, reflétant la bonne performance des États-Unis (+25 % tcc, à 75 millions d'euros) et la croissance des ventes au Japon (+142,9 % tcc, à 19 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Thymoglobuline**[®] est en croissance de 10,5 % tcc, à 134 millions d'euros, témoignant à la fois d'une bonne performance dans les Marchés Émergents (+16 % tcc, à 27 millions d'euros), aux États-Unis (+10 % tcc, à 76 millions d'euros), ainsi que dans la région Reste du monde² (+22,2 % tcc, à 11 millions d'euros).

Taxotere[®] affiche un recul de son chiffre d'affaires (-16,5 % tcc), à 92 millions d'euros, reflétant les effets de la concurrence des produits génériques dans les Marchés Émergents (-1,4 % tcc, à 64 millions d'euros) et au Japon (-56,3 % tcc, à 15 millions d'euros), partiellement compensés par l'augmentation des ventes en Chine (+30,4 % tcc à 29 millions d'euros).

Eloxatine[®] enregistre un recul de -17,1 % tcc à 86 millions d'euros, pénalisé par la forte baisse au Canada (-78,8 % tcc, à 6 millions d'euros) reflétant la concurrence des produits génériques.

Les ventes de **Mozobil**[®] sont en hausse de 7,2 % tcc (72 millions d'euros), essentiellement liée à la croissance des ventes aux États-Unis (+12,8 % tcc, à 44 millions d'euros).

¹ Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

² Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

Le chiffre d'affaires de **Zaltrap**[®] (afilibercept, développé en collaboration avec Regeneron) affiche un recul de -15 % tcc à 34 millions d'euros. Ceci reflète à la fois la baisse enregistrée aux États-Unis (-41,7 % tcc, à 7 millions d'euros), et la baisse des ventes en Europe (-7,7 % tcc, à 24 millions d'euros).

Franchise Diabète

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires de la franchise **Diabète** s'inscrit à 3 591 millions d'euros, en recul de 6,1 % à données publiées et de 3,8 % à changes constants. Ceci reflète principalement la diminution des ventes de Lantus[®] aux États-Unis. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires de la franchise Diabète atteint 1 983 millions d'euros (en recul de 9 % tcc). Hors États-Unis, le chiffre d'affaires de la franchise Diabète progresse en Europe (+2,4 % tcc à 676 millions d'euros) favorisé par le lancement de Toujeo[®], ainsi que dans les Marchés Émergents (+5,7 % tcc, à 689 millions d'euros, +11,8 % tcc hors Venezuela).

Le chiffre d'affaires des **insulines glargine** (Lantus[®] et Toujeo[®]) s'élève à 3 104 millions d'euros, en baisse de 4,3 % tcc.

Lantus[®] affiche au 1^{er} semestre une baisse de 11,1 % tcc à 2 860 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes sont en recul de 16,7 % tcc, à 1 739 millions d'euros, reflétant principalement une baisse du prix moyen et le transfert des patients sur Toujeo[®]. En Europe, le chiffre d'affaires est en baisse de 6,4 % tcc, à 464 millions d'euros, notamment suite au lancement d'un biosimilaire de Lantus[®] lancé en juillet 2015. Dans les Marchés Émergents les ventes sont en hausse de 5,8 % tcc à 478 millions d'euros (+9,9 % tcc hors Venezuela). La baisse enregistrée en Amérique latine (-4,5 % tcc à 99 millions d'euros) essentiellement liée à la situation au Venezuela, est compensée par la hausse des ventes en Asie (+17,7 % tcc à 177 millions d'euros).

Toujeo[®], insuline basale de nouvelle génération dont les lancements ont commencé en 2015, affiche un chiffre d'affaires de 244 millions d'euros, dont 184 millions d'euros aux États-Unis et 46 millions d'euros en Europe. Le lancement à l'échelle mondiale du produit se poursuit et Sanofi prévoit une disponibilité de Toujeo[®] dans plus de 40 pays d'ici à la fin 2016.

Amaryl[®] affiche un chiffre d'affaires en baisse de 7,3 % tcc, à 181 millions d'euros, reflétant à la fois ; une baisse de la performance des Marchés Émergents (-4,3 % tcc, à 145 millions d'euros) essentiellement liée à la situation au Venezuela (+9,1 % tcc hors Venezuela) ; et la concurrence des produits génériques notamment au Japon (-29,2 % tcc, à 19 millions d'euros).

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires d'**Apidra**[®] reste stable à 178 millions d'euros. La baisse des ventes aux États-Unis (-20,3 % tcc, à 55 millions d'euros) est compensée par la hausse des ventes dans les Marchés Émergents (+31,4 % tcc à 40 millions d'euros), ainsi qu'en Europe (+3,3 % tcc, à 63 millions d'euros).

Lyxumia[®] a généré 17 millions d'euros de chiffre d'affaires au 1^{er} semestre, et reste stable par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Franchise Cardiovasculaire

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires de **Praluent**[®] (alirocumab, développé en collaboration avec Regeneron) s'est élevé à 33 millions d'euros, dont 27 millions d'euros aux États-Unis et 6 millions d'euros en Europe, zone où le produit est désormais disponible dans plusieurs pays dont l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, et certains pays nordiques. Les ventes du 1^{er} semestre reflètent les restrictions actuelles des payeurs limitant l'essor du produit.

Le chiffre d'affaires de **Multaq**[®] s'est quant à lui établi à 170 millions d'euros (+0,6 % tcc), dont 143 millions d'euros générés aux États-Unis (-0,7 % tcc).

Produits de Prescription Établis

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires des **Produits de prescription établis** a été de 5 208 millions d'euros, soit un recul de 12 % à données publiées et de 9 % à changes constants. Ceci reflète la situation au Venezuela (recul de -5,7% tcc hors Venezuela) et la diminution des ventes de Plavix[®] au Japon. En Europe et aux États-Unis, le chiffre d'affaires des Produits de prescription établis a enregistré un recul respectif de 4,3 % (1 875 millions d'euros) et 5,8 % (744 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires de **Lovenox**[®] a atteint 818 millions d'euros, soit un recul de 1,7 % tcc dû à la concurrence des génériques aux États-Unis, ainsi qu'à la situation au Venezuela (la baisse du chiffre d'affaires se limitant à -0,7 % hors Venezuela). Le chiffre d'affaires de **Lovenox**[®] est resté stable à la fois dans les Marchés Émergents (à 218 millions d'euros) et en Europe (à 524 millions d'euros). En juillet 2016, deux biosimilaires contenant de l'énoxaparine sodique ont reçu une opinion positive du CHMP (*European Medicines Agency's Committee for Medicinal Products for Human Use*).

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires de **Plavix**[®] a atteint 780 millions d'euros, soit une baisse de 22,2 % tcc reflétant la concurrence des génériques en Europe (-10,5 % tcc, à 85 millions d'euros) ainsi qu'au Japon depuis juin 2015 (-57,6 % tcc, à 185 millions d'euros) partiellement compensée par le maintien d'une forte performance en Chine (+16,8 % à 349 millions d'euros). Les ventes de **Plavix**[®] aux États-Unis et à Porto Rico sont réalisées par BMS conformément aux termes de l'alliance entre Sanofi et BMS¹.

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires de **Renvela**[®]/**Renagel**[®] a enregistré une baisse de 2,4 % tcc, à 442 millions d'euros. Aux États-Unis, ce chiffre d'affaire a atteint 364 millions d'euros, soit une progression de 7,4 % tcc. Des génériques du produit sont actuellement commercialisés dans certains pays d'Europe, ce qui a entraîné une baisse de 35,8 % du chiffre d'affaires de **Renvela**[®]/**Renagel**[®] en Europe, à 43 millions d'euros. Sanofi s'attend à une potentielle concurrence générique aux États-Unis en 2016.

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires d'**Aprovel**[®]/**Avapro**[®] s'est établi à 344 millions d'euros, soit un recul de 14,6 % tcc notamment dû au Venezuela. Hors Venezuela, les ventes d'**Aprovel**[®]/**Avapro**[®] ont baissé de 1,9 % reflétant notamment la concurrence des génériques au Japon.

Au 1^{er} semestre 2015, les ventes d'**Auvi-Q**[®]/**Allerject**[®] étaient de 52 millions d'euros. Sanofi ne commercialise plus ce produit aux États-Unis et aucune vente n'y a été enregistrée en 2016.

Les chiffres d'affaires des autres produits prescrits ne sont pas commentés.

¹ Voir note C.2. aux états financiers consolidés du document de référence 2015, page 232 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

Activité Santé Grand Public

L'activité **Santé Grand Public** au 1^{er} semestre 2016 est en baisse de 8,8 % à données publiées et de 3,6 % à changes constants, à 1 705 millions d'euros. Hors Venezuela et cession de petits produits, le chiffre d'affaires des produits de Santé Grand Public a augmenté de 3,4 % tcc.

Les ventes aux États-Unis ont atteint 513 millions d'euros, soit une hausse de 3,6 % tcc, malgré une baisse des ventes de Allegra® (-6,9 % tcc à 148 millions d'euros) liée à une faible saison allergique. Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires a reculé de 11,4 %, à 600 millions d'euros, reflétant l'impact du Venezuela ainsi que la baisse des ventes en Russie et en Chine. Dans le reste du monde, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a atteint 137 millions d'euros, soit une hausse de 15,3 % soutenue par les ventes d'antiallergiques et de vitamines en Australie. En Europe, le chiffre d'affaires du semestre s'est établi à 455 millions d'euros, soit un recul de 3,6 % tcc notamment sous l'effet de la cession de petits produits.

Le 27 juin 2016, Sanofi et Boehringer Ingelheim ont annoncé la signature de contrats en vue de sceller les négociations consistant à échanger l'activité Santé Animale de Sanofi (« Merial ») contre l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim. Il s'agit d'une étape majeure avant la clôture de la transaction qui reste soumise aux approbations des autorités réglementaires de différents pays.

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Allegra®	237	258	(8,1) %	(5,0) %
Doliprane®	154	155	(0,6) %	-
Essentielle®	71	95	(25,3) %	(17,9) %
Enterogermina®	85	93	(8,6) %	(3,2) %
Nasacort®	68	74	(8,1) %	(6,8) %
Maalox®	45	54	(16,7) %	(11,1) %
Lactacyd®	41	68	(39,7) %	(32,4) %
Dorflex®	34	43	(20,9) %	(2,3) %
No Spa®	40	44	(9,1) %	2,3 %
Magné B6®	36	41	(12,2) %	(4,9) %
Autres produits	894	944	(5,3) %	-
Total Santé Grand Public	1 705	1 869	(8,8) %	(3,6) %

Activité Génériques

L'activité **Génériques** affiche au 1^{er} semestre 2016 un chiffre d'affaires de 933 millions d'euros, en baisse de 6,5 % à données publiées, et en hausse de 0,6 % à changes constants et de +3,3 % hors Venezuela.

Les Marchés Émergents enregistrent un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros soit une progression de 1,4 % tcc, soutenue par l'Amérique latine et la Turquie. Aux États-Unis, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,3 % tcc à 94 millions d'euros, reflétant principalement la hausse des ventes des génériques autorisés de Lovenox®. Dans la zone géographique « Reste du Monde », les ventes atteignent 46 millions d'euros, en recul de 13,7 % tcc, essentiellement en lien avec la baisse des ventes du générique autorisé de Plavix® au Japon (37 millions d'euros, soit -14,6 % tcc).

Chiffre d'affaires de l'activité Pharmaceutique au 1^{er} semestre 2016 par zone géographique

(millions d'euros)	Total Entités Globales (GBU)	Europe ^(a)	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Reste du monde ^(b)	Évolution à changes constants	Marchés Émergents ^(c)	Évolution à changes constants	Total Franchise	Évolution à changes constants
Cerezyme [®]	255	142	1,4 %	89	(9,1) %	24	0,0 %	126	24,2 %	381	5,9 %
Cerdelga [®]	49	8	700,0 %	39	56,0 %	2	-	-	-	49	88,5 %
Myozyme [®] / Lumizyme [®]	302	163	10,0 %	113	14,1 %	26	23,8 %	46	3,9 %	348	11,2 %
Fabrazyme [®]	289	77	14,7 %	164	11,6 %	48	21,1 %	27	0,0 %	316	12,2 %
Aldurazyme [®]	71	38	2,6 %	21	5,0 %	12	20,0 %	27	3,3 %	98	5,1 %
Autres	142	36	45,8 %	60	10,9 %	46	0,0 %	19	31,3 %	161	15,7 %
Total Maladies rares	1 108	464	10,9 %	486	9,7 %	158	12,3 %	245	14,9 %	1 353	11,4 %
Aubagio [®]	578	154	84,5 %	404	52,8 %	20	57,1 %	16	81,8 %	594	61,0 %
Lemtrada [®]	188	75	92,5 %	102	126,7 %	11	140,0 %	8	150,0 %	196	113,8 %
Total Sclérose en Plaques	766	229	87,1 %	506	63,5 %	31	78,9 %	24	100,0 %	790	71,6 %
Jevtana [®]	167	71	(5,3) %	75	25,0 %	21	90,0 %	11	0,0 %	178	12,6 %
Thymoglobuline [®]	107	20	0,0 %	76	10,0 %	11	22,2 %	27	16,0 %	134	10,5 %
Taxotere [®]	28	2	(25,0) %	2	(33,3) %	24	(41,0) %	64	(1,4) %	92	(16,5) %
Eloxatine [®]	20	2	0,0 %	-	(100,0) %	18	(54,8) %	66	9,2 %	86	(17,1) %
Mozobil [®]	68	21	5,0 %	44	12,8 %	3	0,0 %	4	(16,7) %	72	7,2 %
Zaltrap [®]	32	24	(7,7) %	7	(41,7) %	1	0,0 %	2	100,0 %	34	(15,0) %
Autres	118	26	(10,0) %	81	2,5 %	11	(9,1) %	7	(11,1) %	125	(2,3) %
Total Oncologie	540	166	(5,1) %	285	7,9 %	89	(25,0) %	181	4,2 %	721	(1,2) %
Sanofi Genzyme / Médecine de Spécialités	2 414	859	20,1 %	1 277	25,6 %	278	1,1 %	450	13,3 %	2 864	19,0 %
Lantus [®]	2 382	464	(6,4) %	1 739	(16,7) %	179	(6,6) %	478	5,8 %	2 860	(11,1) %
Toujeo [®]	243	46	4500,0 %	184	927,8 %	13	1200,0 %	1	-	244	1125,0 %
Amaryl [®]	36	16	23,1 %	1	0,0 %	19	(37,9) %	145	(4,3) %	181	(7,3) %
Apidra [®]	138	63	3,3 %	55	(20,3) %	20	5,3 %	40	31,4 %	178	0,0 %
Insuman [®]	44	43	(10,4) %	1	0,0 %	-	-	22	38,9 %	66	4,5 %
Lecteurs de glycémie	34	33	10,0 %	-	-	1	(100,0) %	-	0,0 %	34	6,3 %
Lyxumia [®]	15	11	0,0 %	-	-	4	0,0 %	2	0,0 %	17	0,0 %
Afrezza [®]	3	-	-	3	0,0 %	-	-	-	-	3	0,0 %
Autres	7	-	-	-	-	7	600,0 %	1	0,0 %	8	300,0 %
Total Diabète	2 902	676	2,4 %	1 983	(9,0) %	243	(2,0) %	689	5,7 %	3 591	(3,8) %
Multaq [®]	167	23	9,5 %	143	(0,7) %	1	0,0 %	3	0,0 %	170	0,6 %
Praluent [®]	33	6	-	27	-	-	-	-	-	33	-
Total Cardiovasculaire	200	29	38,1 %	170	18,1 %	1	50,0 %	3	0,0 %	203	20,6 %
Total Diabète & Cardiovasculaire	3 102	705	3,5 %	2 153	(7,3) %	244	(1,6) %	692	5,6 %	3 794	(2,8) %
Lovenox [®]	818	524	(0,4) %	29	(32,6) %	47	6,3 %	218	(0,8) %	818	(1,7) %
Plavix [®]	780	85	(10,5) %	1	-	211	(53,9) %	483	3,2 %	780	(22,2) %
Renagel [®] / Renvela [®]	442	43	(35,8) %	364	7,4 %	15	21,4 %	20	(40,5) %	442	(2,4) %
Aprovel [®] / CoAprovel [®]	344	66	(13,0) %	6	(25,0) %	61	(12,2) %	211	(15,4) %	344	(14,6) %
Dépakine [®]	206	81	(1,2) %	-	-	7	14,3 %	118	4,9 %	206	2,8 %
Synvisc [®] / Synvisc-One [®]	197	17	0,0 %	151	(1,9) %	7	0,0 %	22	13,6 %	197	0,0 %
Allegra [®]	114	5	(14,3) %	-	-	109	(7,3) %	-	-	114	(7,7) %
Stilnox [®] / Ambien [®] / Myslee [®]	148	22	(4,3) %	39	14,3 %	60	(11,1) %	27	10,7 %	148	0,0 %
Tritace [®]	125	79	(4,8) %	-	-	2	(50,0) %	44	(18,6) %	125	(11,0) %
Targocid [®]	75	39	(7,1) %	-	-	3	0,0 %	33	0,0 %	75	(3,7) %
Lasix [®]	77	38	(2,6) %	-	(100,0) %	12	(42,1) %	27	3,4 %	77	(11,2) %
Cordarone [®]	63	14	0,0 %	-	-	15	(12,5) %	34	2,8 %	63	(1,5) %
Xatral [®]	54	19	0,0 %	-	-	2	0,0 %	33	34,6 %	54	18,8 %
Orudis [®]	50	9	0,0 %	-	-	2	0,0 %	39	(44,4) %	50	(38,7) %
Autres	1 715	834	(3,1) %	154	(26,8) %	171	(14,9) %	556	(6,5) %	1 715	(8,0) %
Total Produits de Prescription Etablis	5 208	1 875	(4,3) %	744	(5,8) %	724	(29,2) %	1 865	(5,1) %	5 208	(9,0) %
Santé Grand Public Génériques	1 705	455	(3,6) %	513	3,6 %	137	15,3 %	600	(11,4) %	1 705	(3,6) %
Total Marchés Émergents - Médecine de Spécialités	450							450	13,3 %		
Total Marchés Émergents - Diabètes & Cardiovasculaire	692							692	5,6 %		
Médecine Générale et Marchés Émergents	8 988	2 743	(3,4) %	1 351	(1,8) %	907	(23,8) %	3 987	(2,0) %		
TOTAL PHARMACIE	14 504	4 307	1,7 %	4 781	1,4 %	1 429	(16,5) %	3 987	(2,0) %	14 504	(1,5) %

(a) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie (Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie).

(b) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(c) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

Activité Vaccins Humains (Vaccins)

Au 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires de l'activité **Vaccins** atteint 1 422 millions d'euros, soit une hausse de 3,5 % à données publiées et de 7,1 % tcc, soutenue par les ventes des vaccins Polio/Coqueluche/Hib dans les Marchés Émergents, et par Menactra[®].

Sur le semestre, le chiffre d'affaires des Vaccins s'est établi à 575 millions d'euros aux États-Unis, soit un recul de 9,2 % tcc en raison des limitations attendues d'approvisionnement de Pentacel[®] et la concurrence accrue sur le produit Adacel[®]. Dans les Marchés Émergents, le chiffre d'affaires des Vaccins a enregistré une progression de 20,7 % tcc soutenue par la croissance des ventes de Pentaxim[®] et Hexaxim[®].

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (dont Pentacel [®] et Pentaxim [®])	627	555	13,0 %	17,1 %
Vaccins contre la Grippe (dont Vaxigrip [®] et Fluzone [®])	116	136	(14,7) %	(8,1) %
Vaccins Méningite/Pneumonie (dont Menactra [®])	261	242	7,9 %	10,3 %
Vaccins Rappels Adultes (dont Adacel [®])	184	213	(13,6) %	(12,2) %
Vaccins pour Voyageurs et autres Vaccins Endémiques	184	179	2,8 %	6,1 %
Dengvaxia [®]	20	-	-	-
Autres vaccins ^(a)	30	49	(38,8) %	(34,7) %
Total activité Vaccins^(a)	1 422	1 374	3,5 %	7,1 %

^(a) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

Les **Vaccins Polio/Coqueluche/Hib** affichent un chiffre d'affaires de 627 millions d'euros soit une progression de 17,1 % tcc. Dans les Marchés Émergents, les ventes de la franchise ont atteint 358 millions d'euros, soit une progression de 47,5 % tcc soutenue par la croissance des ventes d'Hexaxim[®] au Moyen-Orient et en Afrique, qui a plus que compensé la baisse attendue des ventes de Pentacel[®] aux États-Unis (ventes de Vaccins Polio/Coqueluche/Hib aux États-Unis en baisse de 28,5 % tcc à 148 millions d'euros). Comme annoncé précédemment, Sanofi Pasteur fait face à des retards de production de Pentacel[®] et ne sera pas à même de fournir la totalité de la demande actuelle. L'amélioration des livraisons est attendue au second semestre 2016.

Dengvaxia[®], premier vaccin contre la dengue, est à présent homologué dans 5 pays (Mexique, Philippines, Brésil, Salvador et Costa Rica). Dengvaxia[®] a été lancé aux Philippines au premier trimestre et au El Salvador en juillet. De plus, un programme public de vaccination dans l'état de Paraná au Brésil a été annoncé à la fin juillet et devrait concerner un demi-million de personnes. Malgré ces avancés, la croissance des ventes de Dengvaxia[®] est retardée par les récents changements politiques et la volatilité économique en Amérique Latine. Compte tenu du nombre limité de programmes publics d'immunisation confirmés jusqu'à présent dans les pays endémiques et une grande partie des homologations en Asie encore en attente, il est improbable que Dengvaxia[®] atteigne les ventes initialement attendues par Sanofi pour 2016. Les ventes du premier semestre de Dengvaxia[®] ont été de 20 millions d'euros correspondant à la vente de la première dose du premier programme de vaccination publique contre la dengue aux Philippines au premier trimestre de 2016.

Les ventes de **Vaccins antigrippaux** ont diminué de 8,1 % tcc, à 116 millions d'euros notamment sous l'effet de la diminution des ventes au Brésil en raison de l'augmentation des approvisionnements de l'Institut Butantan.

Le chiffre d'affaires de **Menactra[®]** a atteint 237 millions d'euros, enregistrant une hausse de 10 % reflétant notamment l'évolution des commandes du *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) l'agence gouvernementale pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis.

Au 1^{er} semestre, les ventes de **Vaccins Rappels adultes** se sont établies à 184 millions d'euros, soit un recul de 12,2 % dû à une concurrence accrue sur le produit Adacel[®] aux États-Unis.

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires des **Vaccins pour voyageurs et autres vaccins contre les maladies endémiques** a progressé de 6,1 %, à 184 millions d'euros, soutenu par les ventes des vaccins contre la rage et la typhoïde.

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires (non consolidé) de **Sanofi Pasteur MSD**, la joint-venture avec Merck & Co. en Europe, a atteint 340 millions d'euros, soit une progression de 13,4 % (à données publiées) sous l'effet de Gardasil[®] (+25 % à données publiées, à 90 millions d'euros), de Hexyon[®] (nouveau vaccin pédiatrique hexavalent, +65 % à données publiées à 34,9 millions d'euros) et Varivax[®] (vaccin contre la varicelle, +90 % à données publiées, soit 27,2 millions d'euros). En mars 2016, Sanofi Pasteur et Merck ont annoncé leur intention de mettre un terme à leur coentreprise, Sanofi Pasteur MSD, afin de poursuivre séparément leur stratégie de développement en Europe. Sanofi Pasteur et MSD prévoient que ce projet soit finalisé d'ici la fin de l'année 2016, dans le cadre des procédures sociales locales en vigueur et sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et réglementaires nécessaires.

Chiffre d'affaires de l'activité Vaccins au 1^{er} semestre 2016 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe ^(a)	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Reste du monde ^(b)	Évolution à changes constants	Marchés Émergents ^(c)	Évolution à changes constants
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (dont Pentacel [®] et Pentaxim [®])	58	56,8 %	148	(28,5) %	63	19,2 %	358	47,5 %
Vaccins contre la Grippe (dont Vaxigrip [®] et Fluzone [®])	1	-	3	(250,0) %	20	40,0 %	92	(18,0) %
Vaccins Méningite/Pneumonie (dont Menactra [®])	3	200,0 %	204	10,2 %	8	100,0 %	46	-
Vaccins Rappels Adultes (dont Adacel [®])	26	44,4 %	127	(19,5) %	13	18,2 %	18	(20,0) %
Vaccins pour Voyageurs et autres Vaccins Endémiques	16	(11,1) %	69	38,0 %	23	(19,4) %	76	-
Dengvaxia [®]	-	-	-	-	-	-	20	-
Autres vaccins ^(d)	1	100,0 %	24	(32,4) %	3	(20,0) %	2	(83,3) %
Total activité Vaccins^(d)	105	39,5 %	575	(9,2) %	130	12,7 %	612	20,7 %

(a) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie (Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie).

(b) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(c) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(d) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

Activité Santé Animale

Le chiffre d'affaires de l'activité **Santé Animale** s'établit au 1^{er} semestre 2016 à 1 485 millions d'euros, en hausse de 10,1 % à données publiées et de 13,2 % à changes constants.

Le chiffre d'affaires de la franchise **Animaux de compagnie** est en hausse de 14,2 % tcc, à 1 022 millions d'euros, stimulé par le succès de la gamme NexGard[®] l'antiparasitaire de nouvelle génération de Merial ciblant les tiques et les puces du chien, aux États-Unis, en Europe et au Japon. Ceci a compensé le recul des produits de la gamme Frontline[®]. HeartGard[®] a également contribué à la croissance du segment Animaux de compagnie.

Au 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires du segment **Animaux de production** a atteint 463 millions d'euros, soit une progression de 11,1 % tcc reflétant les solides performances de l'activité aviaire dans les Marchés Émergents et de l'activité Ruminants aux États-Unis et en Europe.

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
Animaux de compagnie	1 022	907	12,7 %	14,2 %
Animaux de production	463	442	4,8 %	11,1 %
Total activité Santé Animale	1 485	1 349	10,1 %	13,2 %
<i>Dont produits fipronil</i>	350	387	(9,6) %	(7,5) %
<i>Dont Vaccins</i>	417	391	6,6 %	11,3 %
<i>Dont produits avermectine</i>	312	288	8,3 %	10,4 %
<i>Dont Nexgard[®]</i>	246	139	77,0 %	79,1 %

Chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale au 1er semestre 2016 par zone géographique

(en millions d'euros)	Europe ^(a)	Évolution à changes constants	États-Unis	Évolution à changes constants	Reste du monde ^(b)	Évolution à changes constants	Marchés Émergents ^(c)	Évolution à changes constants
Produits fipronil	116	(7,1) %	165	(13,5) %	19	-	50	11,8 %
Vaccins	105	6,0 %	99	5,3 %	28	(24,3) %	185	26,3 %
Produits avermectine	27	-	215	12,6 %	40	-	30	21,4 %
Nexgard®	22	100,0 %	177	56,1 %	35	218,2 %	12	366,7 %
Antimicrobiens	18	20,0 %	11	22,2 %	-	-	11	18,2 %
Autres produits Santé Animale	32	6,9 %	61	15,4 %	7	66,7 %	20	9,5 %
Total activité Santé Animale	320	4,2 %	728	11,8 %	129	16,8 %	308	25,2 %

(a) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie (Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie).

(b) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(c) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

C.3.1.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
États-Unis	5 356	5 365	(0,2) %	0,1 %
Marchés Émergents ^(a)	4 599	5 097	(9,8) %	0,5 %
<i>Dont Amérique latine</i>	1 146	1 709	(32,9) %	(17,7) %
<i>Dont Asie (hors Asie du Sud)</i>	1 529	1 467	4,2 %	9,5 %
<i>Dont Afrique, Moyen-Orient et Asie du Sud</i>	1 342	1 308	2,6 %	9,9 %
<i>Dont Eurasie^(b)</i>	515	563	(8,5) %	6,4 %
Europe ^(c)	4 412	4 345	1,5 %	2,3 %
Reste du Monde ^(d)	1 559	1 822	(14,4) %	(14,6) %
<i>Dont Japon</i>	850	1 094	(22,3) %	(27,1) %
Total chiffre d'affaires	15 926	16 629	(4,2) %	(0,8) %

(a) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(b) Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie.

(c) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie.

(d) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

Chiffre d'affaires agrégé par zone géographique

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution à données publiées	Évolution à changes constants
États-Unis	6 084	6 017	1,1 %	1,4 %
Marchés Émergents ^(a)	4 907	5 371	(8,6) %	1,7 %
<i>Dont Amérique latine</i>	1 269	1 828	(30,6) %	(15,0) %
<i>Dont Asie (hors Asie du Sud)</i>	1 637	1 560	4,9 %	10,2 %
<i>Dont Afrique, Moyen-Orient et Asie du Sud</i>	1 404	1 355	3,6 %	11,0 %
<i>Dont Eurasie^(b)</i>	529	576	(8,2) %	6,9 %
Europe ^(c)	4 732	4 655	1,7 %	2,5 %
Reste du Monde ^(d)	1 688	1 935	(12,8) %	(12,8) %
<i>Dont Japon</i>	893	1 114	(19,8) %	(24,9) %
Total chiffre d'affaires agrégé	17 411	17 978	(3,2) %	0,2 %

(a) Monde hors États-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et de l'Est (sauf Eurasie), Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

(b) Russie, Ukraine, Géorgie, Biélorussie, Arménie et Turquie.

(c) Europe de l'Ouest et Europe de l'Est hors Eurasie.

(d) Japon, Corée du Sud, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande et Porto Rico.

Au 1^{er} semestre, aux **États-Unis**, le chiffre d'affaires est stable par rapport au 1^{er} semestre 2015 à 5 356 millions d'euros. Le chiffre d'affaires agrégé est en progression (+1,4 % tcc) à 6 084 millions d'euros. Les performances solides de la franchise Sclérose en plaques (+63,5 % tcc), Cardiovasculaire (+18,1 % tcc), Santé animale (+11,8 %), et Maladies Rares (+9,7 % tcc) ont compensé le recul de 9 % de la franchise Diabète.

Dans les **Marchés Émergents**, le chiffre d'affaires atteint 4 599 millions d'euros, en hausse de 0,5 % tcc. Le chiffre d'affaires agrégé atteint 4 907 millions d'euros, en hausse de 1,7 % tcc, la performance des Vaccins (+20,7 % tcc) et de la Santé Animale (+25,2 % tcc) ayant compensé la baisse des Produits de prescription établis (-5,1 % tcc) ainsi que celle de la Santé Grand Public. Hors Venezuela, le chiffre d'affaires des Marchés Émergents a progressé de 9,7% au 1^{er} semestre. En Asie, le chiffre d'affaires agrégé du 1^{er} semestre a atteint 1 637 millions d'euros, soit une progression de 10,2 % tcc sous l'effet de la performance de la Chine (+9,7 % tcc à 1 066 millions d'euros). Cette solide performance enregistrée en Chine est essentiellement due aux ventes de Plavix[®] et Lantus[®]. Le chiffre d'affaires agrégé d'Amérique latine a atteint 1 269 millions d'euros, soit un recul de 15,0 % tcc mais une augmentation de 8,1 % tcc hors Venezuela, sous l'effet des ventes enregistrées en Argentine et Colombie. Au Brésil, le chiffre d'affaires agrégé a atteint 497 millions d'euros, soit une baisse de -1,3 % tcc sous l'effet de la baisse des ventes des vaccins antigrippaux et de Renagel. Au 1^{er} semestre 2016, dans la région Afrique, Moyen-Orient et Asie du Sud, le chiffre d'affaires agrégé atteint 1 404 millions d'euros, soit une hausse de 11 % tcc soutenue par la performance enregistrée dans la région Afrique. Le chiffre d'affaires agrégé de la région Eurasie a progressé de 6,9 % tcc, à 529 millions d'euros, soutenu par la performance enregistrée en Turquie (+21,7 % tcc), et malgré une baisse de la performance en Russie (-5,8 % tcc).

En Europe, le chiffre d'affaires agrégé du 1^{er} semestre a atteint 4 732 millions d'euros, soit une progression de 2,5 % tcc. La performance des franchises Sclérose en Plaques (+87,1 % tcc), Maladies Rares (+10,9 % tcc), Diabète (+2,4 % tcc) et Vaccins (+39,5 % tcc) a été atténuée par le recul des ventes de Produits de prescription Établis (-4,3 % tcc) et de l'activité Santé Grand Public (-3,6 % tcc).

Dans la zone « Reste du Monde », le chiffre d'affaires est en diminution de 14,6 % tcc à 1 559 millions d'euros. Le chiffre d'affaires agrégé s'inscrit à 1 688 millions d'euros, en diminution de 12,8 % tcc, pénalisé par les performances négatives des Produits de prescription établis (-29,2 % tcc) mais compensé par les performances positives des activités Vaccins, Santé Grand Public et Santé Animale. Au Japon, le chiffre d'affaires agrégé du 1^{er} semestre a reculé de 24,9 % tcc, à 893 millions d'euros, sous l'impact de la concurrence des génériques de Plavix[®] (-57,6 % tcc).

C.3.2. Autres revenus

Les autres revenus, sont composés essentiellement des redevances relatives aux accords de licences, et correspondent à des activités courantes de Sanofi. A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisées, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés. Au 1^{er} semestre 2016, les autres revenus ont diminué de 12,2 % à 310 millions d'euros (contre 353 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Cette diminution reflète la baisse des ventes de VaxServe de produits n'appartenant pas à Sanofi.

Les autres revenus agrégés (incluant l'activité Santé Animale) affichent une baisse de 12,1 % à 328 millions d'euros (contre 373 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

C.3.3. Marge brute

La marge brute ressort à 11 266 millions d'euros au 30 juin 2016 (70,7 % du chiffre d'affaires) contre 11 714 millions d'euros au 30 juin 2015 (70,4 % du chiffre d'affaires), soit une baisse de 3,8 %, équivalente à une augmentation de 0,3 point du taux de marge brute rapporté au chiffre d'affaires.

La marge brute agrégée (incluant l'activité Santé Animale) ressort à 12 281 millions d'euros au 30 juin 2016, (70,5 % du chiffre d'affaires agrégé) contre 12 627 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 (70,2 % du chiffre d'affaires agrégé), soit une baisse de 2,7 % équivalente à une augmentation de 0,3 point du taux de marge brute rapporté au chiffre d'affaires agrégé.

Le taux de marge brute de l'activité Pharmaceutique augmente de 0,6 point de pourcentage à 72,3 %, reflétant l'évolution favorable du ratio de coût des ventes qui intègre l'impact positif de l'activité Médecine de Spécialités et l'impact négatif à la fois de l'activité Diabète aux États-Unis et de la perte d'exclusivité de Plavix au Japon.

Le taux de marge brute de l'activité Vaccins diminue de 1,1 point à 55,1 %.

Le taux de marge brute de l'activité Santé Animale augmente de 0,7 point de pourcentage à 68,4 %, en raison principalement d'un effet de change favorable.

C.3.4. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement (R&D) s'élèvent à 2 514 millions d'euros contre 2 405 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, et représentent 15,8 % du chiffre d'affaires contre 14,5 % au 1^{er} semestre 2015.

Les frais de R&D agrégés (incluant l'activité Santé Animale) s'élèvent à 2 603 millions d'euros contre 2 489 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, et représentent 15,0 % du chiffre d'affaires agrégé contre 13,8 % au 1^{er} semestre 2015. Ils affichent une augmentation de 114 millions d'euros (+4,6 %), dont 103 millions dans l'activité Pharmaceutique (+4,8 %), 6 millions d'euros dans l'activité Vaccins (+2,3 %) et 5 millions d'euros dans l'activité Santé Animale (+6,0 %).

C.3.5. Frais commerciaux et généraux

Les frais commerciaux et généraux s'élèvent à 4 609 millions d'euros au 30 juin 2016 (contre 4 654 millions d'euros au 30 juin 2015).

Les frais commerciaux et généraux agrégés (incluant l'activité Santé Animale) restent stables à 5 068 millions d'euros (29,1 % du chiffre d'affaires) contre 5 086 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 (28,3 % du chiffre d'affaires).

Les frais commerciaux et généraux de l'activité Pharmaceutique sont restés relativement stables à 4 261 millions d'euros (-1,1 %), de même pour l'activité Vaccins à 348 millions d'euros (+1,2 %). Ils ont augmenté de 6,3 % à 459 millions d'euros pour l'activité Santé Animale.

C.3.6. Autres produits et charges d'exploitation

Au 1^{er} semestre 2016, les autres produits d'exploitation atteignent 265 millions d'euros (contre 74 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et les autres charges d'exploitation s'élèvent à 195 millions d'euros (contre 166 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Les autres produits d'exploitation incluent au 1^{er} semestre 2016 des indemnités d'un montant de 192 millions d'euros octroyées à la suite de l'arbitrage d'un litige contractuel.

Les autres charges d'exploitation comprennent la perte de change liée aux activités de Sanofi au Venezuela (102 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 100 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le solde des autres produits et charges d'exploitation agrégés (incluant l'activité Santé Animale) représente un produit net de 56 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre une charge nette de 87 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

C.3.7. Amortissements des incorporels

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles ressort à 877 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 988 millions d'euros au 30 juin 2015. Cette diminution de 111 millions d'euros s'explique principalement par la baisse de la charge d'amortissement des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions d'Aventis (276 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 354 millions d'euros au 30 juin 2015) et de Genzyme (431 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 449 millions d'euros au 30 juin 2015), liée à l'arrivée en fin de cycle de vie de certains produits.

C.3.8. Dépréciations des incorporels

Au 30 juin 2016, cette ligne enregistre une perte de valeur sur immobilisations incorporelles de 52 millions d'euros contre 28 millions d'euros au 30 juin 2015, concernant principalement la dépréciation de droits relatifs à des produits commercialisés dans le secteur Pharmacie et l'arrêt de projets de recherche & développement.

Au 1^{er} semestre 2015, les dépréciations concernaient principalement l'arrêt de projets de recherche & développement.

C.3.9. Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles

Les ajustements de juste valeur de passifs reconnus lors des acquisitions, conformément à la norme comptable IFRS 3R, représentent une charge de 67 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre un produit de 71 millions d'euros au 30 juin 2015.

Ces ajustements sont essentiellement liée aux certificats de valeur conditionnelle (contingent value rights, CVR) émis dans le cadre de l'acquisition de Genzyme et au complément de prix dû à Bayer résultant d'une transaction réalisée par Genzyme antérieurement à son acquisition (voir la note B.11. aux comptes semestriels consolidés condensés).

C.3.10. Coûts de restructuration et assimilés

Les coûts de restructuration et assimilés représentent une charge estimée à 627 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 380 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015. Ces coûts de restructuration résultent principalement du plan de départs volontaires en France, annoncé le 2 février 2016 par la Direction, et s'inscrivant dans le plan stratégique 2020. Ce plan consiste essentiellement en des congés de fin de carrière (pré-retraites) entièrement financés par Sanofi et en d'autres mesures dont le coût est estimé à environ 430 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016. Les coûts de restructuration sont également liés à la continuation de projets de transformation dans les autres pays de Sanofi, notamment en Europe et aux États-Unis.

C.3.11. Autres gains et pertes, litiges

Cette ligne ne contient aucun élément au 1^{er} semestre 2016 et au 1^{er} semestre 2015.

C.3.12. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ressort à 2 590 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 3 238 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en baisse de 20,0 %, reflétant à la fois la baisse de la marge brute de Sanofi et la hausse des frais de recherche et développement et des coûts de restructuration.

C.3.13. Charges et produits financiers

La charge financière nette s'élève à 191 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 205 millions d'euros au 30 juin 2015. La charge financière nette agrégée (incluant l'activité Santé Animale) s'élève à 194 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 209 millions d'euros au 30 juin 2015, soit une diminution de 15 millions d'euros.

Les frais financiers directement liés à la dette financière nette (voir définition à la section C.5. ci-après) agrégés avec l'activité Santé Animale, ont atteint 118 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 139 millions d'euros au 30 juin 2015, reflétant principalement une baisse du coût de la dette financière.

C.3.14. Résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence

Le résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence s'élève à 2 399 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 3 033 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en baisse de 20,9 %.

C.3.15. Charges d'impôts

Les charges d'impôts représentent 497 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 692 millions d'euros au 30 juin 2015. Cette diminution est principalement liée à la baisse du résultat avant impôts et sociétés mises en équivalence.

Les charges d'impôts sont notamment affectées par les effets d'impôts (produits) significatifs liés aux amortissements et dépréciations des actifs incorporels et aux coûts de restructuration et assimilés, respectivement 323 millions d'euros et 210 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 353 millions d'euros et 134 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

Pour les arrêtés intermédiaires, et conformément à la norme IAS 34, Sanofi utilise un taux effectif d'impôt provisionnel applicable au résultat opérationnel des activités. Le taux effectif d'imposition sur le résultat des activités¹ ressort à 24,0 % au 1^{er} semestre 2016, contre 25,0 % au 1^{er} semestre 2015 et 24,0 % pour l'ensemble de l'année 2015. Le taux provient essentiellement du mix géographique des résultats des entités de Sanofi, de l'impact fiscal de l'élimination des marges intra-groupe sur les stocks et de procédures et de résolutions de contentieux récents avec les autorités fiscales de plusieurs pays.

C.3.16. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence représente un produit de 98 millions d'euros au 30 juin 2016 contre une charge de 66 millions d'euros au 30 juin 2015.

Ce poste intègre la quote-part de résultat de Regeneron (produit de 91 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre une charge de 82 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) qui inclut l'impact lié à l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur des actifs incorporels de Regeneron à hauteur de la quote-part acquise. Il intègre également la quote-part de bénéfice après impôts provenant des territoires gérés par BMS dans le cadre de l'alliance sur Plavix[®] et Avapro[®] (9 millions d'euros contre 20 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ainsi que la quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence pour des montants non significatifs.

Au 8 mars 2016, la participation à la coentreprise Sanofi Pasteur MSD a été reclassée dans la ligne « Actifs destinés à être cédés ou échangés ». A compter de cette date, Sanofi n'enregistre plus de quote-part du résultat mise en équivalence liée à cette coentreprise.

¹ Calculé sur le résultat opérationnel des activités avant quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants, diminué des produits et charges financiers, auxquels s'ajoute le résultat opérationnel de l'activité Santé Animale avant quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants de cette activité, diminué des produits et charges financiers de cette activité.

C.3.17. Résultat net de l'ensemble consolidé

Le résultat net de l'ensemble consolidé hors activité Santé Animale destinée à être échangée s'élève à 2 000 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 2 275 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

En application d'IFRS 5, le résultat net de l'activité Santé Animale est présenté sur la ligne **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée**. Ce résultat représente un produit de 286 millions d'euros au 30 juin 2016 contre un produit de 109 millions d'euros au 30 juin 2015.

C.3.18. Part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants

La part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ressort à 41 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 59 millions d'euros au 30 juin 2015. Elle intègre essentiellement la quote-part de bénéfice avant impôts, versée à BMS, qui provient des territoires gérés par Sanofi (44 millions d'euros contre 48 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

C.3.19. Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi

Le résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi s'élève à 2 245 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 2 325 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

En application d'IFRS 5, le résultat net de l'activité Santé Animale est présenté sur la ligne Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée. Ce résultat représente un produit de 286 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre un produit de 109 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015. Conformément à l'application d'IFRS 5, aucune charge d'amortissement d'actifs incorporels n'a été comptabilisée sur cette ligne au 1^{er} semestre 2016. Cette ligne comprenait une charge de 241 millions d'euros d'amortissement d'actifs incorporels au 1^{er} semestre 2015.

Le bénéfice net par action (BNPA) s'établit à 1,74 euro contre 1,78 euro au 1^{er} semestre 2015, en diminution de 2,2 %, sur la base d'un nombre moyen d'actions en circulation de 1 287,6 millions au 1^{er} semestre 2016 contre 1 307,2 millions au 1^{er} semestre 2015. Sur une base diluée, le BNPA s'établit à 1,73 euro contre 1,76 euro au 1^{er} semestre 2015, tenant compte d'un nombre d'actions après dilution de 1 296,6 millions au 1^{er} semestre 2016 et 1 322,0 millions au 1^{er} semestre 2015.

C.3.20. Résultats Sectoriels

Le résultat opérationnel des activités (voir la définition à la section F.) s'élève à 4 216 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 4 562 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, en diminution de 7,6 %. Il représente 26,5 % du chiffre d'affaires, contre 27,4 % au 1^{er} semestre 2015.

Les résultats opérationnels des activités aux premiers semestres 2016 et 2015 sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	30 juin 2015 (6 mois)	Évolution
Activité Pharmacie	4 080	4 449	(8,3) %
Activité Vaccins ^(a)	175	168	4,2 %
Activité Autres	(39)	(55)	(29,1) %
Résultat opérationnel des activités^(b)	4 216	4 562	(7,6) %
Résultat opérationnel de l'activité Santé Animale ^(c)	453	402	+12,7 %
Total agrégé^(d)	4 669	4 964	(5,9) %

^(a) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisés, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

^(b) Résultat opérationnel des activités poursuivies.

^(c) Le résultat de l'activité Santé Animale est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé. Jusqu'à la finalisation de la transaction, l'activité Santé Animale reste un secteur opérationnel de Sanofi, conformément à la norme IFRS 8.

^(d) Indicateur « non-GAAP » incluant l'activité Santé Animale.

Les résultats sectoriels et le résultat net des activités des premiers semestres des années 2016 et 2015, et de l'année 2015, sont présentés ci-dessous.

Premier semestre 2016

(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins	Autres	Total Sanofi	Santé Animale ^(a)	Total agrégé ^(b)
Chiffres d'affaires	14 504	1 422	—	15 926	1 485	17 411
Autres revenus	122	188	—	310	18	328
Coût des ventes	(4 143)	(827)	—	(4 970)	(488)	(5 458)
Frais de recherche et développement	(2 246)	(268)	—	(2 514)	(89)	(2 603)
Frais commerciaux et généraux	(4 261)	(348)	—	(4 609)	(459)	(5 068)
Autres produits et charges d'exploitation	110	(1)	(39)	70	(14)	56
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	44	9	—	53	—	53
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(50)	—	—	(50)	—	(50)
Résultat opérationnel des activités	4 080	175	(39)	4 216	453	4 669
Produits et charges financiers						(194)
Charges d'impôts						(1 073)
Résultat net des activités						3 402

^(a) Le résultat de l'activité Santé Animale est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé. Jusqu'à la finalisation de la transaction, l'activité Santé Animale reste un secteur opérationnel de Sanofi, conformément à la norme IFRS 8.

^(b) Indicateur « non-GAAP » incluant l'activité Santé Animale.

Premier semestre 2015

(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins ^(a)	Autres	Total Sanofi	Santé Animale ^(b)	Total agrégé ^(c)
Chiffres d'affaires	15 255	1 374	—	16 629	1 349	17 978
Autres revenus	129	224	—	353	20	373
Coût des ventes	(4 442)	(826)	—	(5 268)	(456)	(5 724)
Frais de recherche et développement	(2 143)	(262)	—	(2 405)	(84)	(2 489)
Frais commerciaux et généraux	(4 310)	(344)	—	(4 654)	(432)	(5 086)
Autres produits et charges d'exploitation	(39)	2	(55)	(92)	5	(87)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	61	—	—	61	—	61
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(62)	—	—	(62)	—	(62)
Résultat opérationnel des activités	4 449	168	(55)	4 562	402	4 964
Produits et charges financiers						(209)
Charges d'impôts						(1 189)
Résultat net des activités						3 566

^(a) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisés, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

^(b) Le résultat de l'activité Santé Animale est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé. Jusqu'à la finalisation de la transaction, l'activité Santé Animale reste un secteur opérationnel de Sanofi, conformément à la norme IFRS 8.

^(c) Indicateur « non-GAAP » incluant l'activité Santé Animale

Exercice 2015

(en millions d'euros)	Pharmacie	Vaccins ^(a)	Autres	Total Sanofi	Santé Animale ^(b)	Total agrégé ^(c)
Chiffres d'affaires	29 799	4 261	—	34 060	2 515	36 575
Autres revenus	288	513	—	801	41	842
Coût des ventes	(8 788)	(2 131)	—	(10 919)	(885)	(11 804)
Frais de recherche et développement	(4 530)	(552)	—	(5 082)	(177)	(5 259)
Frais commerciaux et généraux	(8 656)	(726)	—	(9 382)	(865)	(10 247)
Autres produits et charges d'exploitation	(121)	27	(114)	(208)	5	(203)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	146	23	—	169	1	170
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(125)	(1)	—	(126)	—	(126)
Résultat opérationnel des activités	8 013	1 414	(114)	9 313	635	9 948
Produits et charges financiers						(390)
Charges d'impôts						(2 187)
Résultat net des activités						7 371

^(a) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisés, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

^(b) Le résultat de l'activité Santé Animale est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé. Jusqu'à la finalisation de la transaction, l'activité Santé Animale reste un secteur opérationnel de Sanofi, conformément à la norme IFRS 8.

^(c) Indicateur « non-GAAP » incluant l'activité Santé Animale.

Les résultats opérationnels des activités Pharmaceutiques, Vaccins et Santé Animale sont présentés ci-dessous.

Résultat opérationnel de l'activité Pharmaceutique aux premiers semestres 2016 et 2015

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	en % des ventes	30 juin 2015 (6 mois)	en % des ventes	Évolution 2016/2015
Chiffres d'affaires	14 504	100,0 %	15 255	100,0 %	(4,9) %
Autres revenus	122	0,8 %	129	0,8 %	(5,4) %
Coût des ventes	(4 143)	(28,6) %	(4 442)	(29,1) %	(6,7) %
Marge brute	10 483	72,3 %	10 942	71,7 %	(4,2) %
Frais de recherche et développement	(2 246)	(15,5) %	(2 143)	(14,0) %	4,8 %
Frais commerciaux et généraux	(4 261)	(29,4) %	(4 310)	(28,3) %	(1,1) %
Autres produits et charges d'exploitation	110		(39)		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	44		61		
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(50)		(62)		
Résultat opérationnel de l'activité	4 080	28,1 %	4 449	29,2 %	(8,3) %

Résultat opérationnel de l'activité Vaccins aux premiers semestres 2016 et 2015

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	en % des ventes	30 juin 2015 (6 mois) ^(a)	en % des ventes	Évolution 2016/2015
Chiffres d'affaires	1 422	100 %	1 374	100,0 %	3,5 %
Autres revenus	188	13,2 %	224	16,3 %	(16,1) %
Coût des ventes	(827)	(58,2) %	(826)	(60,1) %	0,1 %
Marge brute	783	55,1 %	772	56,2 %	1,4 %
Frais de recherche et développement	(268)	(18,8) %	(262)	(19,1) %	2,3 %
Frais commerciaux et généraux	(348)	(24,5) %	(344)	(25,0) %	1,2 %
Autres produits et charges d'exploitation	(1)		2		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9		—		
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	—		—		
Résultat opérationnel de l'activité	175	12,3 %	168	12,2 %	4,2 %

^(a) A la suite d'un changement de présentation, les ventes de produits n'appartenant pas à Sanofi, de la société VaxServe, sont comptabilisés, à partir de 2016, sur la ligne **Autres revenus**. Par conséquent, le **Chiffre d'affaires** et les **Autres revenus** des périodes comparatives ont été représentés.

Résultat opérationnel de l'activité Santé Animale aux premiers semestres 2016 et 2015

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6 mois)	en % des ventes	30 juin 2015 (6 mois)	en % des ventes	Évolution 2016/2015
Chiffres d'affaires	1 485	100,0 %	1 349	100,0 %	10,1 %
Autres revenus	18	1,2 %	20	1,5 %	(10,0) %
Coût des ventes	(488)	(32,9) %	(456)	(33,8) %	7,0 %
Marge brute	1 015	68,4 %	913	67,7 %	11,2 %
Frais de recherche et développement	(89)	(6,0) %	(84)	(6,2) %	6,0 %
Frais commerciaux et généraux	(459)	(30,9) %	(432)	(32,0) %	6,3 %
Autres produits et charges d'exploitation	(14)		5		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	—		—		
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	—		—		
Résultat opérationnel de l'activité	453	30,5 %	402	29,8 %	12,7 %

C.4. FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Tableau synthétique des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2016 (6 mois) ^(a)	Au 30 juin 2015 (6 mois) ^(a)	Au 31 décembre 2015 (12 mois) ^(a)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles hors activité Santé Animale destinée à être échangée	2 393	3 113	8 290
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement hors activité Santé Animale destinée à être échangée	(1 414)	(849)	(3 011)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement hors activité Santé Animale destinée à être échangée	(4 094)	(5 083)	(3 578)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change	(103)	42	(232)
Variation nette de la trésorerie hors activité Santé Animale	(3 218)	(2 777)	1 469
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	211	292	630
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	(56)	(178)	(246)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement de l'activité Santé Animale destinée à être échangée	(9)	23	(23)
Variation nette de la trésorerie de l'activité Santé Animale	146	137	361
Incidence sur la trésorerie de l'activité Santé Animale reclassée en Actifs destinés à être cédés ou échangés	—	—	(23)
Variation de la trésorerie nette	(3 072)	(2 640)	1 807

^(a) Les flux de trésorerie de l'activité Santé animale sont présentés séparément en application de la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluant l'activité Santé Animale destinée à être échangée s'élèvent à 2 393 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 3 113 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

Au 30 juin 2016, la marge brute d'autofinancement excluant le résultat net issu de l'activité Santé Animale destinée à être échangée atteint 2 849 millions d'euros contre 3 319 millions d'euros au 30 juin 2015. Le besoin en fonds de roulement augmente de 456 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, contre une augmentation de 206 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015, reflétant principalement une augmentation des stocks.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement excluant l'activité Santé Animale destinée à être échangée représentent un solde négatif de 1 414 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre un solde négatif de 849 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 1 200 millions d'euros (contre 771 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Elles correspondent essentiellement aux investissements dans les sites industriels et de recherche (638 millions d'euros contre 560 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ainsi qu'aux paiements contractuels relatifs à des droits incorporels essentiellement liés à des accords de licence ou de collaboration (507 millions d'euros contre 153 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Les investissements financiers au 1^{er} semestre 2016 s'élèvent à 468 millions d'euros nets de la trésorerie des sociétés acquises, dettes et engagements inclus, contre 160 millions au 1^{er} semestre 2015. Au 1^{er} semestre 2016, ils portent principalement sur l'achat de titres de Regeneron (115 millions d'euros), et la contribution au capital de DM LLC, coentreprise avec Véraly (165 millions d'euros).

Les produits de cessions nets d'impôts (264 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) sont notamment liés à la cession de la participation Nichi-Iko Pharmaceutical Co., Inc. et à la cession des droits relatifs au produit Oenobiol®. Au 1^{er} semestre 2015, les produits de cession nets d'impôts s'élevaient à 92 millions d'euros et concernaient la cession de divers actifs financiers et droits sur des produits.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement excluant l'activité Santé Animale destinée à être échangée présentent un solde négatif de 4 094 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre un solde négatif de 5 083 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015. Au 1^{er} semestre 2016, ils intègrent notamment un recours au financement externe (variation nette des emprunts court et long terme) de 1 061 millions d'euros (contre un remboursement d'emprunts de 596 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), des mouvements sur le capital de Sanofi (achats d'actions propres nets des augmentations de capital) pour 1 387 millions d'euros (contre 782 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), et le versement de dividendes aux actionnaires de Sanofi pour 3 759 millions d'euros (contre 3 694 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

La variation nette de la trésorerie excluant l'activité Santé Animale à l'actif du bilan au cours du 1^{er} semestre 2016 correspond à une diminution de 3 218 millions d'euros contre une diminution de 2 777 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

Les flux de trésorerie de l'activité Santé Animale destinée à être échangée présentent un solde positif de 146 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre un solde positif de 137 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

La variation nette de la trésorerie à l'actif du bilan au cours du 1^{er} semestre 2016 correspond à une diminution de 3 072 millions d'euros contre une diminution de 2 640 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

C.5. BILAN CONSOLIDÉ

Au 30 juin 2016, le total du bilan s'élève à 99 113 millions d'euros contre 102 321 millions d'euros au 31 décembre 2015, en baisse de 3 208 millions d'euros.

La dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de Sanofi, s'établit à 11 012 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 7 254 millions d'euros au 31 décembre 2015. Elle est définie comme la somme de la dette financière (court terme et long terme) et des instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la dette, diminuée du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés de taux et de change dédiés à la couverture de la trésorerie et aux équivalents de trésorerie. Le ratio de la « dette, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie » sur le total des capitaux propres augmente de 12,5 % au 31 décembre 2015 à 20,3 % au 30 juin 2016. L'endettement financier de Sanofi au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 est détaillé dans la note B.9. aux comptes semestriels consolidés condensés.

Sanofi estime que les flux futurs de trésorerie liés aux activités opérationnelles seront suffisants pour rembourser sa dette.

Les financements en place au 30 juin 2016, au niveau de la Société Sanofi, ne sont pas subordonnés au respect de ratios financiers et ne comportent ni clause d'indexation des marges ni commission en fonction du *rating*.

Les autres principales évolutions du bilan sont résumées ci-dessous.

Le total des **capitaux propres** s'établit à 54 347 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 58 210 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette variation nette reflète principalement :

- une réduction à la suite des distributions aux actionnaires de Sanofi (versement du dividende Sanofi au titre de l'exercice 2015 pour 3 759 millions d'euros) ;
- une baisse de 671 millions d'euros reflétant les pertes actuarielles relatives aux retraites et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi comptabilisées en contrepartie des capitaux propres ;
- une augmentation liée au résultat net de l'ensemble consolidé du 1^{er} semestre 2016 (2 286 millions d'euros).

Au 30 juin 2016, Sanofi détenait 0,1 millions de ses propres actions inscrites en diminution des capitaux propres, représentant 0,01 % du capital.

Les postes **Écarts d'acquisition** et **Autres actifs incorporels** (50 514 millions d'euros) baissent de 1 069 millions d'euros, variation qui s'explique principalement par la charge d'amortissement (877 millions d'euros):

Les **impôts différés actifs nets** (2 618 millions d'euros versus 1 819 millions d'euros) affichent une augmentation de 799 millions d'euros, principalement en raison des renversements d'impôts différés passifs liées à la revalorisation des immobilisations incorporelles acquises (352 millions d'euros), des pertes fiscales reportables (91 millions d'euros) et de l'évolution des provisions pour retraites et autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi (diminution des impôts différés actifs de 296 millions d'euros).

Les **Provisions et autres passifs non courants** (9 895 millions d'euros) augmentent de 726 millions d'euros, notamment du fait des variations des écarts actuariels sur régimes de retraites à prestations définies (augmentation de 924 millions d'euros).

Les **passifs liés à des regroupements d'entreprises et à des intérêts non contrôlants** (1 237 millions d'euros) sont en diminution de 14 millions d'euros. Ils varient principalement avec l'effet d'un complément de prix envers Bayer résultant d'une transaction réalisée par Genzyme antérieurement à son acquisition.

D/ Facteurs de risques et transactions entre parties liées

D.1. FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques auxquels Sanofi est exposé figurent dans le document de référence 2015 de Sanofi déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0111. La nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2016. Ces risques sont susceptibles de survenir au second semestre de l'exercice 2016 ou durant les exercices ultérieurs.

D.2. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales parties liées sont définies à la note D.33. aux états financiers consolidés du document de référence 2015¹, page 297.

La Note B.5. aux comptes semestriels consolidés condensés présente les principales transactions et les soldes du 1^{er} semestre 2016 avec des sociétés consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées.

Aucune opération n'a été conclue avec un membre des organes de direction au cours du 1^{er} semestre 2016.

Les relations à caractère financier avec les principaux actionnaires présentent le caractère d'opérations courantes et sont non significatives sur le 1^{er} semestre 2016.

E/ Perspectives

Le bénéfice net des activités² par action (BNPA des activités) en 2016 est attendu globalement stable à taux de change constants par rapport à 2015, sauf événements majeurs défavorables imprévus. De plus, l'effet des changes sur le BNPA des activités 2016 est estimé de l'ordre de -4 % dans l'hypothèse où les taux de change des deux derniers trimestres seraient identiques aux taux moyens de juin 2016.

Pour l'ensemble de l'année 2015, le résultat net des activités² s'élevait à 7 371 millions d'euros soit 5,64 euros par action.

Ces perspectives ont été élaborées selon des méthodes comptables conformes à celles suivies pour l'établissement des informations historiques de Sanofi. Elles ont été établies sur la base d'hypothèses définies par la Société et ses filiales, notamment concernant les éléments suivants :

- la croissance des marchés nationaux dans lesquels Sanofi est présent ;
- le niveau du remboursement des soins de santé, ainsi que les réformes portant sur la réglementation des prix et les autres mesures gouvernementales relatives à l'industrie pharmaceutique ;
- l'évolution de la concurrence en termes de produits innovants et en termes d'introduction de produits génériques;
- le respect des droits de propriété intellectuelle de Sanofi ;
- l'avancement des programmes de recherche et développement ;
- l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution ;
- l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt ;
- et le nombre moyen d'actions en circulation.

Certaines de ces informations, hypothèses et estimations, émanent ou reposent, entièrement ou en partie, sur des appréciations et des décisions de la direction de Sanofi, qui pourraient évoluer ou être modifiées dans le futur.

¹ Ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

² Voir définition en annexe à la section F.

Avertissement sur les prévisions et les informations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives (au sens du US Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « 3.1.8. Facteurs de risque »¹ et « Déclarations prospectives » du document de référence 2015 de Sanofi qui a été déposé auprès de l'AMF, ainsi que dans les rubriques « Risk Factors »² et « Cautionary Statement Regarding Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2015 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Une mise à jour des litiges figure dans la note « B.14. Litiges et arbitrages » de l'information financière semestrielle consolidée au 30 juin 2016, à la section « A.4.2. Litiges et arbitrages » et à la section « D. Facteurs de risques et transactions entre parties liées » respectivement en pages 45 et 74 du rapport semestriel d'activité.

Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

¹ Voir pages 168 à 187 du document de référence 2015 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

² Voir pages 4 à 17 de l'Annual report on Form 20-F 2015 ; ce document est disponible sur le site internet www.sanofi.com.

F/ Annexe – Définition des données financières

F.1. Chiffre d'affaires agrégé et chiffre d'affaires à périmètre et changes constants

F.1.1 Chiffre d'affaires agrégé

A la suite de l'annonce des négociations exclusives avec Boehringer Ingelheim relatives à la cession de l'activité Santé Animale, le résultat net de l'activité Santé Animale (Merial) est présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé, conformément à la norme IFRS 5. Par conséquent, le chiffre d'affaires présenté dans le compte de résultat consolidé de Sanofi ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale.

Jusqu'à la finalisation de la transaction prévue au quatrième trimestre de l'année 2016, Sanofi continuera de suivre et de présenter la performance de l'activité Santé Animale, qui reste un secteur opérationnel, conformément à la norme IFRS 8. Dans l'analyse de la performance de du 1^{er} semestre 2016, Sanofi commente le chiffre d'affaires agrégé regroupant le chiffre d'affaires (reflété dans le compte de résultat consolidé) et le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale. Le chiffre d'affaires agrégé est un indicateur « non-GAAP » présenté dans le tableau ci-dessous.

F.1.2. Chiffre d'affaires à changes constants

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants (à taux de change constants, tcc) ou du chiffre d'affaires agrégé à changes constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié au chiffre d'affaires à changes constants pour le 1^{er} semestre 2016

(en millions d'euros)	30-juin 2016 (6 mois)	30-juin 2015 (6 mois) ^(b)	Évolution
Chiffre d'affaires publié^(a)	15 926	16 629	(4,2) %
Impact des variations de taux de change	568		
Chiffre d'affaires à changes constants	16 494	16 629	(0,8) %

Tableau de passage du chiffre d'affaires au chiffre d'affaires agrégé à changes constants pour le 1^{er} semestre 2016

(en millions d'euros)	30 juin 2016 (6mois)	30 juin 2015 (6mois)	Évolution
Chiffre d'affaires^(a)	15 926	16 629	(4,2) %
Chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale ^(b)	1 485	1 349	10,1 %
Chiffre d'affaires agrégé	17 411	17 978	(3,2) %
Impact des variations de taux de change	610		
Chiffre d'affaires agrégé à changes constants	18 021	17 978	0,2 %

^(a) La ligne **Chiffre d'affaires** du compte de résultat consolidé ne comprend pas le chiffre d'affaires de l'activité Santé Animale, conformément à la présentation requise par la norme IFRS 5.

^(b) Présenté sur une ligne séparée **Résultat net de l'activité Santé Animale destinée à être échangée** dans le compte de résultat consolidé, conformément à la norme IFRS 5.

F.1.3. Chiffre d'affaires à périmètre constant

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires « à périmètre constant », cela signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en ajoutant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ; cette portion des ventes est calculée sur la base des données historiques communiquées par le cédant ;
- de même, lorsqu'une entité ou des droits sur un produit sont cédés, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées ;
- et lors de changement de méthode de consolidation, l'exercice antérieur est retraité selon la méthode de consolidation retenue pour l'exercice en cours.

F.2. Résultat des activités

F.2.1. Résultat opérationnel des activités

Le « Résultat opérationnel des activités » est le résultat sectoriel de Sanofi retenu pour l'application d'IFRS 8 ; il est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer les performances des secteurs opérationnels et allouer les ressources. Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au **Résultat opérationnel** après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes **Coûts de restructuration et assimilés, Ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles et Autres gains et pertes, litiges** ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle) ;
- ajout de la quote-part attribuable aux sociétés mises en équivalence ;
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ;
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (principalement impact de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence) ; et
- extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

F.2.2. Résultat net des activités

Le « Résultat net des activités » est un indicateur « non-GAAP » qui correspond au **Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi** (conforme au référentiel IFRS) avant :

- amortissement et dépréciation des actifs incorporels (hors logiciels et autres droits de nature industrielle ou opérationnelle) ;
 - ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles relatifs aux regroupements d'entreprises ;
 - autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence) ;
 - coûts de restructuration et assimilés¹ ;
 - autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations¹) ;
 - coûts ou provisions sur litiges¹ ;
 - effets d'impôts sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs ;
 - impôt sur la distribution de dividendes (3 %) aux Actionnaires de Sanofi ;
 - éléments de l'activité Santé Animale non inclus dans le résultat net des activités² ;
- autres éléments relatifs à la coentreprise Sanofi Pasteur MSD³ ; et
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

Sanofi présente également un bénéfice net des activités par action (BNPA des activités). Le BNPA des activités est un indicateur financier « non-GAAP » que Sanofi définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

¹ Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés et Autres gains et pertes, litiges**.

² Charges d'amortissement et dépréciation des actifs corporels à partir de la date d'application d'IFRS 5 (**Actifs non courants détenus en vue de la vente et activité abandonnées**) comprises dans le résultat net des activités, charges d'amortissement et dépréciation des actifs incorporels comptabilisés jusqu'à la date d'application d'IFRS 5 et coûts directement liés à l'opération de cession, ainsi que les effets d'impôts sur ces éléments.

³ Extourne de la quote-part de résultat net des activités attribuable à la coentreprise Sanofi Pasteur MSD à compter de la date d'annonce par Sanofi et Merck de leur intention de mettre un terme à leur coentreprise, ainsi qu'une charge d'impôt résultant de la différence temporelle imposable liée à la participation dans la coentreprise.

G/ Annexe – Portefeuille de recherche & développement

Soumission

N	lixisenatide Agoniste des récepteurs du GLP-1 Diabète de type 2, États-Unis	Dengvaxia^{®1} Vaccin contre la dengue modérée à sévère
N	LixiLan Ratio fixe insuline glargine + lixisenatide Diabète de type 2, États-Unis, UE	PR5i DTP-HepB-Polio-Hib Vaccin pédiatrique hexavalent, États-Unis
N	sarilumab Anticorps monoclonal anti-IL6R Polyarthrite rhumatoïde, États-Unis, UE	VaxiGrip[®] QIV IM Vaccin anti grippal inactivé quadrivalent (+3 ans)

Phase III

N	SAR342434 insuline lispro Diabète de type 1 et 2	Clostridium difficile Vaccin toxoïde
N	sotagliflozin Inhibiteur oral du SGLT-1&2 Diabète de type 1	VaxiGrip[®] QIV IM Vaccin anti grippal inactivé quadrivalent (6-35 mois)
N	dupilumab Anticorps monoclonal anti-IL4R α Dermatite atopique, Asthme	Vaccin pédiatrique pentavalent DTP-Polio-Hib Japon
N	patisiran (ALN-TTR02) Inhibiteur siRNA ciblant la TTR Polyneuropathie amyloïde familiale	Men Quad TT Vaccin méningococcique ACYW conjugué de 2 ^e génération
N	revusiran (ALN-TTRsc) Inhibiteur siRNA ciblant la TTR Cardiomyopathie amyloïde familiale	

N: Nouvelle entité moléculaire

¹ Approuvé au Brésil, au Costa Rica, au Mexique, aux Philippines, et au Salvador

Phase II

dupilumab Anticorps monoclonal anti-IL4R α Polypose nasale ; Oesophagite éosinophilique	isatuximab Anticorps monoclonal anti-CD38 nu Myélome multiple	Rabies VRVg Vaccin antirabique cultivé sur cellules Vero purifiées
SAR156597 Anticorps monoclonal IL4/IL13 bi-spécifique Fibrose pulmonaire idiopathique	SAR439684 Inhibiteur PD-1 Carcinome cutané à cellules squameuses en phase avancée	Tuberculose Vaccin recombinant sous-unitaire
SAR100842 Antagoniste des récepteurs LPA-1 Sclérodémie systémique	olipudase alfa Déficiency en rhASM Maladie de Niemann-Pick type B	Fluzone® QIV HD Vaccin anti grippal inactivé quadrivalent - Haute-dose
sotagliflozin Inhibiteur oral du SGLT-1&2 Diabète de type 2	GZ402671 Inhibiteur GCS oral Maladie de Fabry	
efpeglenatide Agoniste des récepteurs du GLP-1 à longue durée d'action Diabète de type 2	SAR422459 Thérapie génique ABCA4 Maladie de Stargardt	
sarilumab Anticorps monoclonal anti-IL6R Uvélite	Combinaison ferroquine / OZ439 Antimalarial	

Phase I

GZ402668 GLD52 (anticorps monoclonal anti-CD52) Sclérose en plaques récurrente	SAR566658 Anticorps monoclonal maytansin-loaded anti-CA6 Tumeurs solides	SAR228810 Anticorps monoclonal anti proto-fibrillaire AB Maladie d'Alzheimer
GZ389988 TRKA antagoniste Ostéoarthrite	SAR408701 Anticorps monoclonal maytansin-loaded anti-CEACAM5 Tumeurs solides	SAR439152 Inhibiteur de la myosine Cardiomyopathie hypertrophique
SAR425899 Agoniste double des récepteurs du GLP-1 / GCG Diabète de type 2	SAR428926 Anticorps monoclonal maytansin-loaded anti-LAMP1 Cancer	SAR407899 rho kinase Angine microvasculaire
SAR438335 Agoniste double des récepteurs du GLP-1 / GIP Diabète de type 2	GZ402666 neo GAA Maladie de Pompe	SAR366234 Agoniste du récepteur EP2 Pression intraoculaire élevée
SAR440067 (LAPS Insulin 115) Analogue de l'insuline à longue durée d'action Diabète de type 2	SAR339375 Anti-miR21 RNA Syndrome d'Alport	Streptococcus pneumonia Vaccin contre la méningite & la pneumonie
	fitusiran (ALN-AT3) siRNA ciblant l'antithrombine Hémophilie	Herpes Simplex Virus Type 2 Vaccin HSV-2
	UshStat® Thérapie génique myosine 7A Maladie d'Usher type 1B	

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1er janvier au 30 juin 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Sanofi, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.1.2 *Revenus de l'entité VaxServe* qui expose le changement de présentation du chiffre d'affaires d'une partie des activités de VaxServe.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2016,

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Stéphane Basset

Philippe Vogt

Nicolas Pfeuty

4 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 40 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 29 juillet 2016

Olivier Brandicourt

Directeur Général

Crédit photo (Couverture): Sanofi Pasteur/Norbert Domy

Légende photo : Au terme de 20 ans d'engagement, les équipes de Sanofi ont créé le 1er vaccin au monde contre la dengue, une infection causée par les moustiques. Une campagne de vaccination est en cours aux Philippines.